

DENIS HUISMAN



Guide de l'Étudiant
en

PHILOSOPHIE



PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
EN PHILOSOPHIE**

OUVRAGES DE DENIS HUISMAN

Mélanges d'Esthétique et de Science de l'Art, 1952.

A la Recherche d'un critère de l'Art, 1952.

Pour une Esthétique de Laboratoire, 1953.

L'Esthétique, collection « Que sais-je ? », n° 635, P. U. F., 1954.

L'Art de la Dissertation, 1954, 2^e édition 1955 (10^e mille).

Histoire de la Philosophie européenne de Weber, édition refondue.

Tableau de la Philosophie contemporaine, Symposium.

Les tendances actuelles de l'Esthétique, R. T. F., 1955.

Léonard de Vinci, « L'Encyclopédie sonore », Hachette.

La Joie, collection « Initiation philosophique » (à paraître aux P. U. F.).

Guide de l'Étudiant

EN

PHILOSOPHIE

PAR

Denis HUISMAN *K*

Attaché de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique

Avec la collaboration de

Olivier REVAULT D'ALLONNES

Professeur agrégé de Philosophie

Préface de Georges DAVY

Membre de l'Institut

Doyen honoraire

de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—
1956

B 52
H 89

DÉPOT LÉGAL

1^{re} édition 4^e trimestre 1955

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT

by *Presses Universitaires de France*, 1956

BOSTON COLLEGE LIBRARY
CHESTNUT HILL, MASS.

278793

*A Monsieur Gaston BERGER
Membre de l'Institut
Directeur Général de l'Enseignement Supérieur*

à qui les Étudiants en Philosophie doivent tant.

PRÉFACE

On me demande de présenter ce guide de l'étudiant en philosophie. Je le fais d'autant plus volontiers que je sais de lointaine expérience — trente-six ans d'enseignement supérieur — combien l'étudiant qui passe du lycée à la faculté se trouve dépaysé. Tout à coup livré à lui-même, il ne peut plus se contenter d'écouter un cours soigneusement préparé, pour éviter toute grosse difficulté et couvrant intégralement le programme, pour éviter toute surprise. Il ne suffit plus de passer docilement d'un cours à l'autre suivant un horaire et avec une assiduité obligatoires. Jeté en Sorbonne, l'étudiant novice se heurte à une Bibliothèque où le trop-plein des lecteurs ajouté au trop-plein des rayons double l'angoisse de la place à trouver de celle du livre à choisir. Quant aux cours et aux conférences à leur tour, qui s'ouvrent à tous, leur régime libéral du « laissez entrer » et « laissez sortir » ne donne que l'illusion de l'équilibre spontané. Et voilà peut-être notre étudiant novice découragé devant cette liberté tant souhaitée mais qui tourne, si elle demeure sans guide, à cette liberté d'indifférence qui n'est, chacun sait, que le plus bas degré de la liberté. Et que dire de notre infortuné débutant si, par surcroît, il est philosophe et n'apprend que trop tard qu'entre toutes les portes étroites que pendant au moins cinq ans il lui faudra franchir, la porte de la philosophie est de beaucoup la plus étroite et ne débouche souvent que sur les voies arides de la déception. Et voilà le spectre de l'agrégation qui semble ricaner cependant que s'évanouissent les rêves de gloire si

facilement nés à la lecture de Knock ou de Huis-clos. Cela souvent peut-être faute d'un bon conseil, au départ, et d'un programme soigneusement adapté aux difficultés à vaincre et à l'itinéraire à suivre.

D'autres facultés offrent aux étudiants avec une gamme complète de « photocopiés » pour chaque année d'études une voie en apparence plus facile et qui déconcerte moins le lycéen promu étudiant. Mais les conditions ne sont pas les mêmes et la vocation des facultés des lettres, singulièrement facilitée d'ailleurs par la possession chez ses étudiants d'une culture secondaire non seulement préalable mais directement préparatoire, — est d'armer l'étudiant, dès avant la préparation du diplôme d'études ou du doctorat, d'une méthode qui lui permette de travailler par lui-même. Sans doute chaque certificat a-t-il un programme ; mais ce que nous venons de dire laisse deviner que la tâche du professeur est beaucoup moins de préparer le programme dans toute son étendue que d'apprendre à l'étudiant, et sur quelques échantillons choisis, comment il s'y doit prendre pour le préparer lui-même. D'où l'importance de la bibliographie sélective, du rassemblement des matériaux nécessaires, de leur interprétation et de leur mise en œuvre.

Pas plus qu'une masse bien définie de photocopiés il n'y a donc une liste déterminée d'ouvrages à lire avec, comme fruit de ce labeur, le succès quasiment assuré. Il faut des lectures, étendues et variées, des textes plus que des études critiques. Et si, bien souvent à l'oral, il m'est arrivé, pour éviter une récitation plus ou moins digérée d'une tranche de cours ou de manuel, de demander au candidat quel livre il a vraiment lu — et non simplement les extraits, — c'est uniquement pour donner au dialogue un tour plus spontané et aux réponses une valeur moins empruntée. Ce n'est point pour laisser croire qu'il suffit d'avoir lu un tout petit choix de

livres. Ce que l'on exige c'est moins d'avoir stocké que d'avoir choisi et compris, c'est de savoir poser une question, distinguer l'essentiel du simple détail, dégager les difficultés sinon les résoudre, caractériser les solutions diverses plus que dogmatiser prématurément. A tout cela pour se bien préparer il ne suffit pas de lire, il faut s'entraîner à composer soi-même, tantôt en vue d'un travail écrit, tantôt — la méthode n'est pas différente — en vue d'un exposé oral. Il est utile certes de faire juger ses essais par les divers professeurs ou assistants. Rien ne remplace le contact vivant, la discussion dirigée, la présence au cours parlé — (la radiodiffusion représente souvent pour l'étudiant une tentation de facilité et de coin du feu qui n'est pas sans danger). — Mais le travail vivant et commun plus efficace sans doute en présence du professeur, de l'assistant ou du moniteur, doit être très profitablement prolongé sous forme de travail en équipe entre étudiants, en petit nombre et sachant se choisir. Cet effort en commun stimule l'entrain, entretient cette camaraderie et cette bonne humeur qui est l'une des conditions du succès en même temps que l'un des grands agréments de la vie de l'étudiant.

Georges DAVY,
Membre de l'Institut,
Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris.

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

CHAPITRE PREMIER

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

Nous voudrions, dans ce chapitre liminaire, attirer l'attention des étudiants sur l'économie générale des études de philosophie. Certes, on a souvent dit que la Philosophie ne s'enseignait pas ; elle se pratique. On ne l'apprend pas : on la prend, dans une saisie réflexive, plus intuitive que didactique. Mais il ne faut point exagérer ce caractère ineffable de la méditation métaphysique, qui se réfléchirait sur elle-même plus qu'elle ne s'extérioriserait en une communication entre les personnes, et qui s'individualiserait dans une sorte d'autisme absolu. Comme on dit que les Beaux-Arts ne se dirigent pas, bien qu'il y ait toujours eu une Direction Générale des Beaux-Arts, de même l'enseignement de la Philosophie, s'il préfère le mode socratique de la parole à l'écriture, peut et doit être codifié dans un manuel pratique qui serve à l'usage exclusif des étudiants soucieux de chercher le moyen le plus sûr de distribuer méthodiquement leurs efforts.

Plan de l'ouvrage

Nous avons divisé ce fascicule en trois parties dont seule la première reste généralement valable pour tous les étudiants ; il s'agit là de conseils que les Philosophes, du baccalauréat à l'Agrégation, pourront utiliser, en ce qui concerne spécialement les travaux pratiques (la dissertation, la leçon d'oral et l'explication de texte). Puis une deuxième partie — la section

la plus centrale du volume — concerne les quatre Certificats nécessaires à la Licence en Philosophie, à l'exclusion du cinquième Certificat, dont l'étude a déjà été faite par MM. Caron et Lombès dans le *Guide de l'Étudiant en Psychologie*. Il s'agit essentiellement : du C. E. S. de Propédeutique ; du C. E. S. de Morale et Sociologie ; du C. E. S. de Philosophie générale et Logique ; du C. E. S. d'Histoire de la Philosophie. Nous y avons ajouté les C. E. S. d'Esthétique et Science de l'Art, parce que bon nombre de candidats préparent également ce Certificat, dans le dessein de gagner ainsi une Licence libre ; ou bien d'obtenir un Certificat d'appoint pour leur Licence d'enseignement ; et le C. E. S. d'Ethnologie, utile pour plusieurs Agrégations. Pour les Agrégatifs, nous avons également donné quelques indications sur les Certificats scientifiques utilisables en vue de la candidature à leur concours. Dans cette tâche, nous avons été à la fois dirigé et aidé par MM. les P^{rs} Georges Davy, de l'Institut, Doyen de la Sorbonne, Directeur d'Études de Philosophie ; Gouhier, Directeur d'Études de Propédeutique à la Sorbonne ; Alquié, Professeur d'Histoire de la Philosophie ; Bayer, Professeur de Philosophie générale ; Hartweg, Professeur d'Ethnologie, qui a bien voulu se charger de la rédaction complète du Chapitre concernant cette discipline ; René Poirier, Professeur de Logique et Méthodologie des Sciences ; Étienne Souriau, Professeur d'Esthétique et Science de l'Art. Tous ont préfacé les chapitres correspondants à leur enseignement ; nous leur en exprimons ici notre très vive et très respectueuse gratitude.

La troisième partie comporte des indications nécessaires au Diplôme d'Études Supérieures de Philosophie, aux Concours de l'Enseignement secondaire, aux Doctorats d'Université et d'État, aux modalités de candidature au Centre National de la Recherche Scientifique, bref aux divers « débouchés » de la Philosophie.

L'ordre des C. E. S.

Seul le C. E. S. d'Études Littéraires Générales, dit Certificat de Propédeutique est exigible des étudiants désireux de se présenter aux examens ultérieurs. Mais pour l'ordre des autres

Certificats, la plus grande liberté est laissée aux candidats. On en voit qui, après la Propédeutique, se lancent dans l'Histoire de la Philosophie et préparent pour octobre Philosophie générale, Psychologie ou Morale et Sociologie sans qu'aucun ordre ne préside à ces tâtonnements successifs. C'est une erreur grave : il faut respecter l'ordre traditionnel des deux certificats dits de première année : Morale et Sociologie, Psychologie. Puis, pour assurer à la Licence son maximum d'efficacité, pour qu'elle soit vraiment une bonne préparation au Concours de l'Agrégation, il faut attendre la deuxième année de Licence proprement dite (c'est-à-dire en fait la troisième année) pour se présenter à la fois en Histoire de la Philosophie et en Philosophie générale et Logique. Encore que bien des Maîtres conseillent de passer une année entière à la préparation du C. E. S. d'Histoire de la Philosophie, tel Jean Laporte, qui, naguère, nous recommandait d'étudier lentement les quelque 15 auteurs qu'il avait mis au programme.

Nécessité de la Première Supérieure

Les étudiants des Facultés ont choisi la liberté de l'Enseignement Supérieur de préférence à la contrainte de l'Enseignement Secondaire : ils n'ont généralement pas voulu suivre de classes de Lettres Supérieures ni de Première Supérieure. Il nous faut dénoncer ici un réel danger pour ceux dont la culture ne serait pas suffisamment étendue ni approfondie ; en effet, les classes de Première Supérieure constituent la meilleure formation possible pour tous les candidats à des concours de l'Enseignement Secondaire. Notre regretté Maître Duret avait accoutumé de dire que dans la candidature à l'École Normale Supérieure, ce qui comptait, ce n'était pas le fait d'être reçu, mais bien la préparation au concours. (Lui-même avait été reçu premier du premier coup.) Mais le candidat moyen se trouve nettement favorisé par rapport à ses camarades de la Sorbonne n'ayant jamais fait de khagne, même s'il n'a pas été reçu au concours. Il aura été formé par un Maître spécialisé dans la préparation des candidats aux concours des Écoles Normales Supérieures, et qui généralement excelle dans l'enseignement des

matières philosophiques « supérieures ». La plupart du temps, l'étudiant sortant de Première Supérieure continuera d'une démarche assurée, la poursuite d'études brillamment commencées sous la direction d'un Maître dans lequel il avait une confiance aveugle. L'Assistant des Facultés n'a pas la même prise sur ses étudiants : le khagheux suit à la lettre les prescriptions de son Maître ; l'étudiant se contente d'aller butiner de cours en cours, de conférences en conférences, les conseils des uns et des autres. Aussi est-il de notre strict devoir d'avertir les futurs candidats à l'agrégation de Philosophie de la nécessité de cette formation de Première Supérieure, sur laquelle ils pourront continuer, d'un bon pas, à marcher pendant toutes leurs études supérieures. Le lancement est capital : on vit après sur son acquis.

Les Écoles Normales Supérieures

On sait que ces Écoles sont destinées à former des Professeurs pour toutes les branches de l'Enseignement Secondaire. Il est ouvert chaque année un concours commun aux candidats à l'École Normale Supérieure et aux bourses de Licences de Lettres des Universités des Départements. Le nombre d'élèves à admettre à l'École Normale est fixé, chaque année, par arrêté ministériel. Mais il ne varie guère et se stabilise autour de 30. Les 10 premiers recalés ont droit à une bourse de Licence à l'Université de Paris. Ces bourses sont attribuées dans la limite des crédits inscrits au budget par bourses entières ou fractions de bourses. Le concours qui assure aux candidats reçus une bourse de quatre ans leur permet ainsi de préparer sans dépense personnelle la Licence, le D. E. S. et l'Agrégation dans la Faculté de leur choix, ou d'entrer à l'École Normale Supérieure dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions en vue des concours sont reçues aux Secrétariats des Académies du 15 janvier au 14 mars de chaque année. Les candidats doivent être Français, jouir de leurs droits civils, être titulaires du diplôme de bacheliers de l'Enseignement secondaire, être âgés, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 18 ans au moins et de 23 ans au plus. Toutefois, quelques

dispenses peuvent être accordées par le ministre. Nul n'est admis à concourir plus de trois fois. Les concours ont lieu chaque année au moins de juin. Les épreuves écrites ont lieu au chef-lieu de l'Académie et les épreuves orales à Paris.

Il existe, en fait, cinq Écoles Normales Supérieures : l'École Normale Supérieure de Garçons de la rue d'Ulm, généralement appelée « l'École » est incontestablement la plus élevée ; elle comporte une composition de philosophie à l'écrit (durée six heures, coefficient 3), une épreuve orale d'interrogation sur la philosophie (coeff. 2) et est plus spécialement destinée aux futurs agrégatifs de philosophie. Son homologue pour les Jeunes Filles est l'École Normale Supérieure de Sèvres, installée maintenant boulevard Jourdan, devant la Cité Universitaire. Toutefois, aucune contre-indication n'empêche les futurs candidats à l'Agrégation de Philosophie, de se présenter au Concours d'admission aux Écoles Normales Supérieures de Saint-Cloud (garçons) ou de Fontenay-aux-Roses (Jeunes filles) qui comprennent à l'écrit une dissertation de philosophie obligatoire (durée quatre heures, coeff. 1) et une deuxième composition de philosophie facultative, pour l'option dite de philosophie (durée quatre heures, coeff. 1), portant sur un programme limitatif changé chaque année. L'oral comporte une interrogation de philosophie (durée trente minutes, coeff. 1). Nous insistons sur le grand prix qu'il y a à se trouver élève d'une École Normale Supérieure pour la préparation aux concours de l'Enseignement secondaire. Outre les cours de Sorbonne, accessibles à tous les étudiants, l'on se trouve encadré par des Professeurs titulaires, des Maîtres de Conférences, des Agrégés-Répétiteurs dont les fonctions consistent précisément à aider le candidat à être reçu à son concours. Nulle part l'on ne saurait trouver de meilleures conditions d'admission que dans les E. N. S. Il n'est pas jusqu'au milieu dans lequel on se trouve, jusqu'au contact des candidats récemment agrégés, jusqu'à l'esprit de ces grandes Écoles, qui ne soient des éléments très favorables à l'admission.

Il existe enfin l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique, pour laquelle une épreuve de philosophie est également obligatoire à l'écrit, et où l'étudiant prépare les concours

d'enseignement de Lettres et Philosophie dans les établissements techniques, mais où il peut également se présenter à l'Agrégation de Philosophie. Les élèves de ces cinq Écoles Normales Supérieures touchent exactement la même rémunération et sont considérés comme des fonctionnaires titulaires au même titre les uns que les autres (1).

Conseils pratiques

Il convient donc de préparer dès la Propédeutique ces concours de recrutement du second degré auxquels on a l'intention de se présenter cinq ou six ans plus tard. Il faut bien considérer que l'on n'est point reçu à l'Agrégation en quelques mois. On ne prépare pas un concours de ce genre en improvisant une candidature hâtive ni en bâclant quelques dissertations de dernière heure. Les études de Philosophie sont toutes solidaires les unes des autres. Dès le premier Certificat de Licence, l'on se trouve dans un engrenage ; il ne faut pas persévérer lorsque l'on s'aperçoit que les résultats obtenus n'étaient pas à la hauteur des prévisions escomptées. L'enseignement de la Philosophie n'a rien de commun avec le bavardage ou la logomachie. Il commence et il se termine par l'hygiène de l'esprit humain.

(1) Les élèves-professeurs touchent une rémunération calculée sur la base du premier échelon des professeurs certifiés de l'Enseignement secondaire (indice 250), soit environ 45.000 fr. par mois, en 1955, en troisième année, y compris l'indemnité de résidence et tous les avantages en espèces ; ils ont à reverser 25.000 fr. par mois à l'Intendance universitaire s'ils sont *internes*

Il existe également deux Écoles Normales Supérieures d'Éducation Physique (garçons et filles).

CHAPITRE II

LES TRAVAUX PRATIQUES

Les étudiants en philosophie aux différents niveaux des examens et des concours, sont amenés à effectuer un certain nombre de travaux qui peuvent se répartir rigoureusement en trois groupes : les *dissertations et les exercices écrits*, qui, malgré les différences qui s'établissent, notamment, entre l'histoire de la philosophie et la philosophie générale constituent le travail le plus important de l'étudiant en philosophie ; les *leçons ou exposés oraux* ; et les *explications de textes* généralement orales, mais pouvant affecter une forme écrite, particulièrement au Certificat d'Histoire de la Philosophie, où la version de langue ancienne est suivie d'un commentaire sous forme d'explication de texte.

I. — La dissertation

Bien entendu les conseils relatifs à la dissertation sont extrêmement nombreux et très faciles à trouver. On peut se référer à de multiples ouvrages, destinés généralement à l'enseignement secondaire, mais pouvant servir également à l'enseignement supérieur, comme par exemple, le *Traité de Dissertation philosophique* de MM. Dorolle et Dreyfus Le Foyer (Delagrave, 1947).

La dissertation est d'abord un genre, et, comme tout genre, elle a ses lois propres, plus ou moins artificielles et convenues, mais qu'il est indispensable d'observer. Il faut noter d'ailleurs que cette obligation de se plier à une certaine forme est un

excellent exercice pour l'esprit, et que l'originalité et la force des idées exprimées ne peuvent qu'être mises en valeur par le moule un peu conventionnel où elles s'organisent. Nous croyons devoir adopter un ordre de priorité à la fois génétique et structural pour conseiller aux étudiants en philosophie, de l'année propédeutique à l'agrégation, de suivre cinq séries de prescriptions rigoureuses :

A) Il faut d'abord comprendre parfaitement et traiter entièrement LE SUJET, et à cet égard on ne saurait assez insister sur les dangers qu'il y a à interpréter trop librement l'énoncé en refusant de s'astreindre strictement à la compréhension immédiate et totale de la question posée dans son acception la plus classique. Pour ce faire, il n'est pas inutile de rester quelque vingt minutes à lire et à relire le texte, en le retournant sous toutes ses faces. Il est extrêmement fréquent de voir des candidats aux concours les plus élevés, répondre à côté de la question, et même sortir complètement du sujet. Il s'agira d'éviter deux erreurs constantes : la digression, qui consiste à ouvrir une parenthèse risquant d'en faire ouvrir une autre et ainsi de suite, et l'éclatement, c'est-à-dire l'élargissement excessif d'un sujet limité.

B) LA MATIÈRE de la dissertation, son contenu, est tributaire de la somme de connaissances possédée par le candidat. Ces connaissances dépendent essentiellement des lectures faites par le candidat non seulement l'année même de son examen, mais dans toute sa scolarité antérieure. Pour la copie d'Histoire de la Philosophie, les règles du genre sont spéciales : nous y reviendrons dans le chapitre correspondant à cette question particulière. Mais dans toutes les autres matières, il est en somme, cinq possibilités pour un candidat :

1) On peut se référer exclusivement à l'**Histoire de la Philosophie**, ce qui comporte nécessairement une part de pédantisme et un risque de se trouver à côté de la question ; en effet, l'interprétation d'une philosophie doit alors se concilier avec la compréhension du sujet même de la dissertation ; il en résulte une

disparité entre ce que l'on veut faire dire au philosophe considéré et ce que l'on cherche à prouver soi-même. Ainsi, pour une dissertation sur l'idéalisme, on aura tendance à remonter à des auteurs comme Berkeley ou Kant ; or, le premier est en réalité immatérialiste et le second relativiste, criticiste, mais il est difficile de trancher sur la question de savoir si l'idéalisme kantien est authentiquement tel. L'histoire de la philosophie sera donc utilisée de préférence sous forme de citations d'auteurs plus que sous forme de résumés de thèses. A condition de faire parler les philosophes eux-mêmes, il n'y a pas de contre-indication à utiliser l'histoire de la philosophie. Toutefois, il faut prendre garde à ne pas abuser de la « revue », facilité, refuge devant une certaine responsabilité philosophique ;

2) On peut d'autre part, se référer essentiellement à **la littérature** et chercher des matériaux dans *Macbeth*, le *Remords posthume* de Baudelaire, ou les *Tristes* d'Ovide, pour traiter une dissertation sur le Remords. Utilisée, avec précaution, la littérature n'a aucune raison d'être évitée. Mais, prenons garde à l'abus, dans une dissertation de pure philosophie des citations ou des exemples littérairement valables, mais philosophiquement plats et toujours suspects d'être imaginaires ;

3) Une troisième source de documentation sera fournie par les **ouvrages scientifiques** : il existe, dans des collections de bonne vulgarisation, comme la collection « Que sais-je ? » ou la collection « Armand Colin », d'excellents petits livres que l'on pourra utiliser notamment en logique et philosophie des sciences. Il faut éviter dans ce domaine, la technicité rebutante qui risquerait d'indisposer les correcteurs ;

4) On peut également se référer aux travaux des **philosophes modernes** et contemporains : il y a là un poncif, un snobisme, dans lequel on risque de donner trop les premières années des études philosophiques. Autant il est important de connaître les dernières publications sociologiques, psychologiques, ou, plus généralement scientifiques, autant il est fâcheux de connaître mieux Jean-Paul Sartre que Descartes, Gabriel Marcel que Platon, ou Maurice Merleau-Ponty que Kant.

Il y aurait également beaucoup à dire sur l'utilisation des

cours des Professeurs de Faculté : il faut bien considérer que ce sont là des philosophes modernes et contemporains. L'on se gardera de citer systématiquement, d'une façon obséquieuse, les cours annuels du maître que l'on a suivis l'année même. Mais il serait tout aussi ridicule d'éviter, en vertu de je ne sais quelle pudeur ou de fausse honte, de citer le cours de l'année sur la question précise où l'on a une dissertation à l'examen. Il faudra donc se référer à son cours comme si l'on citait un ouvrage publié, en rendant à l'auteur la paternité de ses idées. Le plagiat n'existe pas seulement à partir du moment où l'inédit est imprimé : on peut « voler » aussi des paroles qui « volent », même si, seuls... *scripta manent* ;

5) Enfin, il est utile d'avoir à meubler une dissertation avec de la **matière concrète** : nous entendons par là, les connaissances personnelles que le candidat pourra mettre en lumière, aussi bien en ce qui concerne la partie objective de son savoir qu'en ce qui a trait à sa propre expérience. Elle doit être sans arrêt sous-jacente à l'exposé, mais en restant plus latente que patente. Il faut se garder de l'expliciter. Rappelons à ce propos, une fois de plus, que le « moi » et le « je » doivent être rigoureusement proscrits d'une dissertation philosophique.

Ce problème de l'analyse concrète vaut la peine d'être soulevé. En effet, une dissertation ne peut être vraiment nourrie si sa matière ne recèle point, à un moment ou à un autre, l'une de ces analyses dans lesquelles, par exemple, excelle un Jean-Paul Sartre. A cet égard, nous distinguerons deux sortes d'analyses, parmi beaucoup d'autres. Il y a l'analyse sémantique, qui consiste à rapprocher le mot de tous les termes voisins ou distincts, proches ou contraires. C'est ainsi qu'un travail sur l'orgueil pourra très judicieusement rapprocher l'analyse de l'orgueil d'une psychologie de la vanité, de la fatuité, de la prétention, de la présomption, de la fierté, de l'outrecuidance, des termes opposés comme l'humilité, la modestie, ou la défiance à l'égard de soi-même, etc. Un travail sur la tension devra rapprocher l'attente, la tendance, l'intention, et tous les mots de la même famille, en essayant de dégager ce qui fait l'irréductible spécificité de la tension par rapport aux termes connexes.

Mais il est une analyse plus concrète encore : nous l'appellerons l'analyse imagée. Rappelons-nous à cet égard cette analyse de la mauvaise foi dans *L'Être et le Néant*, à propos notamment de la jeune femme dont la main « repose inerte entre les mains chaudes de son partenaire, ni consentante, ni résistante : une chose ». Car « elle affecte de considérer l'homme qui lui parle comme étant sincère et respectueux, au sens où la table est ronde ou carrée ; elle fixe ainsi, dans une permanence identique à celle des choses, les qualités attachées à la personne qu'elle écoute. C'est qu'au fond elle n'est pas au fait de ce qu'elle souhaite : elle est profondément sensible au désir qu'elle inspire, mais le désir cru et nu l'humilierait et lui ferait horreur... Voici qu'on lui prend la main, elle la laisse prendre, etc. ». Ou encore, *L'Être et le Néant* (pp. 57, 58 et 100), l'analyse du garçon de café qui a le geste un peu trop vif, un peu trop précis, un peu trop rapide, dont la voix, les yeux expriment un peu trop d'empressement, dont toute la conduite semble un jeu : « Il se donne la prestesse et la rapidité incroyables des choses. Il joue, il s'amuse. Mais à quoi donc joue-t-il ? Il ne faut pas l'observer longtemps pour s'en rendre compte : il joue à être garçon de café. »

C) LA MÉTHODE de la Dissertation consiste essentiellement dans la position et dans la solution du problème considéré. Nous avons insisté par ailleurs (voir notre ouvrage *L'art de la dissertation*, Sedes, 1954) sur les points suivants : que toute dissertation est une démonstration ; que la qualité essentielle de la méthode en philosophie consiste à voir le sujet, tout le sujet, rien que le sujet ; que la règle d'or d'un devoir de philosophie est « cohérence d'abord ! » ; qu'une règle absolue est de ne faire jamais la moindre allusion sans explication ; que démontrer, c'est prendre position. Mais ces conseils se trouvent prodigués dans de nombreux autres ouvrages, comme l'excellent petit livre de notre regretté maître Duret : *La philosophie au Baccalauréat* (Bordas, 1949) dont les 100 premières pages recèlent une véritable mine de conseils pratiques en vue de la méthode, valable non seulement au niveau du bachot, mais véritablement jusqu'à l'agrégation. L'argumentation philosophique doit se

fonder avant tout sur un thème directeur : si l'on se contente de juxtaposer les idées les unes aux autres, au lieu de les subordonner à un fil conducteur, il est bien évident que la dissertation sera manquée.

Tout l'art de la dissertation consiste dans l'élaboration d'un plan. Nous croyons pouvoir, ici encore, systématiser la technique de la dissertation et généraliser le processus du plan qui sera nécessairement découpé en trois parties. Il y a, pensons-nous, cinq possibilités ou types de plan, que l'on pourrait reproduire dans un tableau (cf. *L'Art de la Dissertation*, p. 49) : le plan dialectique, auquel se ramènent presque tous les sujets. Ainsi, *l'activité perceptive et l'intelligence*, sujet donné à l'agrégation en 1951, ou *le rôle de la volonté dans la formation des habitudes* seront réductibles à une tripartition en thèse, antithèse, synthèse, à condition de voir leur libellé à peine modifié : l'activité perceptive nécessite-t-elle la participation de l'intelligence ? (oui ; et il n'est que de songer à la théorie de Lagneau et d'Alain ; non, et on peut se référer à l'empirisme de l'associationnisme ; si, et il faudrait ici placer un développement sur la *Gestalt-theorie* et la *Phénoménologie de la Perception*. Ou bien : La volonté joue-t-elle un rôle dans la formation des habitudes ? (Non : et l'on peut penser au sens commun ; si : et l'on peut se référer à la psychologie de l'enfant ou à la thèse de M. Guillaume ; non : et il n'est que de reprendre l'analyse de Schopenhauer, par exemple.)

Le second type de plan est le type notionnel : ainsi l'idée de hasard, la notion de loi, l'idée de réel, etc. Automatiquement, le plan sera : *nature* (qu'est-ce que le hasard ?) ; *existence* (le hasard existe-t-il ? ou : y a-t-il un hasard ?) ; *valeur* (que vaut l'explication par le hasard ?).

Le troisième type, « par ordre progressif », est le plan dit encore par « définition » : on donnera trois définitions successives du terme considéré : ainsi *qu'est-ce que l'expérience ?* se ramènera à une première définition : c'est la connaissance sensible, par ouï-dire, l'ensemble des données fragmentaires et diffuses qui nous viennent des sens ; le faisceau des sensations ; puis, dans une deuxième partie, l'expérience au sens scientifique d'expérimentation ; enfin, une troisième définition qui réfutera l'indi-

viduel et l'universel en montrant qu'un troisième type d'expérience, de genre « expérience morale », ou « expérience esthétique », « expérience mystique » ou « expérience métaphysique » peut seul incarner l'universel dans l'individuel.

Un quatrième type de plan pourrait être donné dans le commentaire d'un texte, mais l'on retrouve alors, à travers l'*explication*, la *discussion*, l'*appréciation* le plan dialectique déjà considéré.

Enfin, un cinquième genre de plan dit de parallèle, de type comparatif réduit nécessairement les rapports entre deux ou plusieurs termes à la *conjonction*, la *disjonction* et la *corrélation*. (Ainsi, pour *regret*, *remords*, *repentir*, on montrera d'abord ce qu'ils ont de commun ; puis, on développera l'idée de leur opposition systématique ; enfin, l'on tentera de noter soit leur parallélisme, soit leur hiérarchie.)

D) L'EXPOSITION, ou l'exposé d'une dissertation se fait suivant un plan dont l'importance est prérogative. Le plan d'une dissertation se fait en trois parties. Ce chiffre est fatidique. Il ne faut jamais croire qu'il y ait lieu de faire autrement. Toute dissertation s'appuie en effet sur ce schéma simpliste, *pour hégélien qu'il soit*, d'une thèse (que l'on doit appuyer sur la position du sens commun, sur l'opinion de l'homme de la rue) dépassée dans la seconde partie par une antithèse généralement rationaliste, où l'on prendra le sens commun comme tête de Turc, pour terminer par une synthèse qui dépassera l'antinomie des deux premières parties par une réduction cohérente faite en dernière analyse, sans passage à la limite. Il y a lieu d'éviter le plan historique consistant à aligner une suite de doctrines. Il faut construire les développements de façon que chacun représente l'étape de sa réflexion sur le sujet. La principale difficulté de l'exposition tient beaucoup moins au plan qu'à l'introduction, à la conclusion, et aux transitions.

Le problème des transitions paraît double : il y a transition majeure lorsque l'on passe d'une partie à une autre, et c'est là que la plupart des candidats tombent dans le travers d'un développement pâteux ou flaccide dans lequel ils s'embourbent ;

ou bien, on passe brutalement de la thèse à l'antithèse sans justifier cette contrepartie que n'appelle aucune raison déterminante. Ainsi, les transitions peuvent être trop brutales ou trop lentes. Dans un devoir de controverse (de type dialectique) comme le sont, d'ailleurs, presque toutes les dissertations philosophiques, il importe de pousser l'idée jusqu'à l'absurde de façon qu'il paraisse indispensable de revenir à une position plus saine de la question. Dans un devoir du genre « exposé » ou « inventaire », de type notionnel, il faudra remplacer la première idée par une seconde en forçant le caractère légèrement incohérent de la première thèse. L'idéal de la transition est le plan par ordre progressif où l'on se placera successivement à trois points de vue différents (intellectuel, affectif, actif, par exemple).

En ce qui concerne les transitions mineures, c'est-à-dire le passage d'une idée à une autre à l'intérieur d'une même partie, il s'agit essentiellement d'éviter l'artifice maladroit, l'expression comme : « Nous allons parler tout d'abord de... » ; « nous venons de parler de... l'on va envisager maintenant ».

L'introduction et la conclusion constituent les deux points névralgiques de la dissertation. L'on sait que pour débiter, la meilleure méthode reste celle de l'idée directrice commandant la position du problème. Car il s'agit de traiter une question, et tout d'abord, par conséquent, de la poser avec précision, pour la résoudre avec fermeté. Les longues introductions sont généralement mauvaises ; mieux vaut entrer directement, voire brutalement dans le sujet, que de chercher à l'amener en l'élargissant outre mesure. La conclusion doit être très soigneusement construite, car c'est sur elle que reposera le sens de la dissertation, elle doit reprendre la question telle qu'elle a été posée dans l'introduction et les différentes étapes du développement sans introduire d'idées étrangères au développement, qui risqueraient de venir rompre l'harmonie du devoir, pour aboutir à une prise de position nette et justifiée. Il n'est pas mauvais non plus de montrer la portée de cette prise de position et tout ce qu'elle engage. A la rigueur, la conclusion peut être une remise en question terminale, mais elle doit éviter, autant que faire se peut, le compromis normand. L'on ne doit pas jouer sur deux

tableaux : il faut toujours choisir nettement : il faut être radical. On ne ruse pas avec l'examinateur ; on le séduit ou on l'ennuie. On ne le trompe jamais.

E) L'EXPRESSION. — C'est un problème de savoir s'il y a véritablement un style de la dissertation philosophique. Nous ne croyons pas qu'il faille le trancher d'emblée en refusant une spécificité à la dissertation de philosophie par rapport aux dissertations de littérature française, d'histoire, d'économie politique ou de droit. Nous croyons cependant que, suivant le mot voltairien : « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux » ; il ne faut point abuser du jargon ; le style d'une dissertation doit être simple, clair, avec cette élégance faite de sobriété qui est la marque du pur style philosophique des grands auteurs français comme Descartes, Malebranche, Maine de Biran ou Bergson. On peut y joindre une pointe de technicité quand le besoin s'en fait sentir ; jamais autrement. La formule ne messied pas quand elle ne se sent pas trop ; évitons cependant le cliquetis sonore de la logomachie.

Il importe d'être bref, sans pour autant tomber dans le ridicule du style télégraphique, des notes sommaires, ou du plan schématique. L'optimum d'une copie de licence est de 6 pages du format des copies d'examens.

La syntaxe doit être respectée et la langue doit être aussi épurée que possible : on rencontre trop souvent dans les dissertations des locutions vicieuses (le sottisier des : « baser sur », « dans le but », « par contre », « clôturer », « émotionner », « de manière à ce que », etc., se trouve réuni dans un petit *Aide-mémoire de Culture française* par Pierre Richard, paru en 1951, et où le candidat pourra trouver six pages d'expressions incorrectes à éviter dans sa copie (Nathan, édit.).

Enfin, la présentation matérielle de la copie n'est pas négligeable et René Duret avait raison d'insister, en terminant son recueil de conseils, sur le fait « d'écrire assez gros, d'espacer suffisamment les lettres, les mots et les lignes, d'éviter les encres pâles, et aussi les encres de couleur ; qui écrit noir sur blanc sera lu au moindre frais, sous un mauvais éclairage et par des yeux fatigués ».

Enfin, toute dissertation requiert les éléments que Voltaire nous demandait d'avoir : « Trois choses sont absolument nécessaires : régularité, clarté, élégance (1). »

II. — L'exposé oral

L'exposé oral de concours fait l'objet de plusieurs publications, moins nombreuses, toutefois, que la dissertation écrite, mais dont un ouvrage récent peut être cité comme exemple : il s'agit de *L'exposé de concours* de Maurice Lauré, Inspecteur des Finances, publié aux Presses Universitaires de France (1953). L'ouvrage, chaleureusement recommandé à l'Institut d'Études Politiques, ne saurait être lu avec profit par l'étudiant en philosophie qui risquerait de commettre, en suivant ses conseils, de considérables bévues dans le domaine de la leçon de licence ou d'agrégation. Lorsque M. Lauré donne (pp. 73-75) des conseils sur l'entraînement à l'exposé oral, il insiste sur « les idées générales, les idées techniques ou les idées saillantes » ; pour lui, « du point de vue pratique, la préparation de l'exposé nécessite que les idées à exposer soient jetées rapidement sur le papier sans souci de leur ordre ». Nous croyons au contraire qu'il importe essentiellement à tous les niveaux des examens et concours de philosophie, de conserver un ordre rigoureux dans l'exposition des idées. Mais, il convient de faire une discrimination entre l'ordre de la recherche ou de la découverte, et l'ordre de l'exposé. Au cours de la préparation de l'exposé, il faudra sans doute, commencer (et c'est un conseil qui vaut, pratiquement, autant pour l'écrit que pour l'oral) par mettre les idées en vrac sur le papier, en cherchant même un désordre volontaire, en écrivant dans tous les sens, en long, en large, en zig-zag, de façon à faire naître, du choc de plusieurs idées différentes, une idée nouvelle ou une solution originale. Dans sa *Théorie de l'Invention*, Paul Souriau affirmait : « Pour inventer, il faut penser à côté. » Il importe en effet de ne pas se laisser obnubiler par la question à traiter, mais plutôt de soulever une série de difficultés, en

(1) Renvoyons le lecteur, pour compléter ces indications fragmentaires, à notre livre *L'Art de la Dissertation*, S. E. D. E. S., 1954.

s'écartant même du sujet, dans la phase heuristique, pour ne laisser aucune possibilité inexploitée. Il faut organiser ainsi une véritable « chasse de Pan ».

Au contraire, à partir du moment où l'on a réuni les idées essentielles, dans un désordre complet, il faut organiser le plan en supprimant tout ce qui sort du cadre rigide que l'on va se fixer. Il faut que le plan soit respecté à la lettre et puisse exclure les arguments hors de cause. La solution adéquate au problème ainsi délimitée, il faut s'efforcer non seulement de subordonner les idées les unes aux autres, mais surtout de hiérarchiser les divers arguments en une sorte de progression presque dramatique qui acheminera l'examineur à une « acmé paroxystique » où le candidat pourra atteindre son maximum de brio. C'est pour-quoi le plan ne doit pas être fait *a priori*, avant la recherche des citations, des références, des arguments, ou des faits, mais bien en fonction de ces exemples ou de ces références. Il nous souvient d'avoir entendu des élèves de l'École Normale Supérieure, candidats à l'Agrégation des Lettres, dans les dernières années de la guerre de 1939-45, qui comptaient leurs idées sur les auteurs du programme. Dans le cas présent, il s'agit, de la même façon, de numéroter ses idées ou ses citations et de construire son plan en suivant l'ordre dans lequel on pourra les insérer.

Ceci posé, l'on retrouve la nécessité, dans un exposé oral, de suivre un plan tripartite en partant du sens commun et en prenant l'empirisme comme base de lancement, pour mieux dépasser cette position en seconde partie.

L'introduction joue, dans l'exposé, un rôle plus important encore qu'à l'écrit. Une bonne leçon doit débiter très brillamment. Or, il y a cinq tentations de l'introduction, comme il y a, croyons-nous, six sottises, à éviter dans la conclusion. L'introduction-propylée, le départ en fanfare avec grands portiques, tirades pompeuses, et clichés ridicules, est à éviter ; de même, l'introduction-définition-initiale, brutale, inexplicable, avant toute entrée en matière, nous paraît être une erreur fondamentale ; l'introduction-exemple préliminaire, même si elle est vivante, ou concrète, nous semble devoir être écartée par son illogisme

même ; l'introduction-solution anticipée constitue un contre-sens psychologique, car, si l'on anticipe la solution, l'on aura supprimé tout élément de surprise chez l'auditeur ; enfin, l'introduction-situation préalable remontant au déluge pour présenter une question, agace, à juste titre, les examinateurs.

De même, sont à proscrire : la *conclusion-Lapalissade* (ou lieu commun, répétant les mêmes idées traditionnelles que l'on a déjà formulées au début du devoir), la *conclusion-apocalyptique* (se traduisant par une élévation de l'âme vers le progrès indéfini de l'espèce, la fraternité entre les hommes, le bonheur éternel), la *conclusion-digest* (se terminant par l'extrême platitude d'une formule toute sèche, par une moralité digne des fables d'Ésope), la *conclusion-dépoloir* (rajoutis, « poubelle » où l'on case tout ce que l'on n'a pas pu fourrer ailleurs, l'*addendum* et l'*erratum*, comme les réserves que l'on n'avait pas pu mettre dans le corps du devoir), la *conclusion-résumé* (où l'on répète ce que l'on a déjà dit) et la *conclusion-gigogne* (abusive, où l'on ouvre plusieurs perspectives à la suite et *sic ad infinitum*).

Pour l'introduction comme pour la conclusion, on peut essayer de trouver une heureuse formule, une citation topique, adéquate au sujet posé, à la condition expresse que l'on ait une concordance parfaite entre la citation et le sujet donné. Lorsque l'on se sent capable de forger soi-même une formule définitive, il va de soi que cela peut être aussi valable et même plus encore que dans le cas d'une citation empruntée à un auteur. C'est un problème de savoir si l'on doit indiquer au cours de son introduction le plan que l'on va suivre, car s'il peut être commode à l'examinateur de savoir d'avance les différents points que traitera le candidat, on supprime une bonne part de l'élément de surprise en donnant d'emblée les principales articulations de la leçon. On a souvent voulu enfermer cette présentation du plan dans un dilemme : de deux choses l'une, dit-on ; ou bien le plan sera clair, et il est inutile de l'annoncer au début ; ou bien il est confus, pour nécessiter une mise en garde préalable, et l'on attire ainsi inutilement l'attention de l'examinateur sur le fait que l'on n'a pas réussi à présenter ou à suivre un plan correct. Les diverses manières d'introduire un exposé, qu'il soit écrit

ou oral, seront toujours les mêmes : il faut situer une notion par rapport à une autre, poser un problème sous une forme interrogative, soulever une ou plusieurs difficultés, présenter les obstacles qui s'opposent à la solution du problème, dégager le sens d'une formule (si formule il y a), ou insérer le texte dans son contexte lorsque l'on se trouve en présence d'un morceau à expliquer. En conclusion, l'on peut apporter une opinion personnelle, en prenant fermement parti, répondre à la question posée en termes définitifs, ouvrir, le cas échéant, une perspective limitée sur un autre problème, connexe, plus général, posé par la question particulière traitée, énumérer, éventuellement, les différentes façons que l'on avait de traiter le problème autrement qu'on ne l'a fait, envisager les applications, s'il y a lieu, ou poser le point d'orgue avec le mot de la fin. C'est là que peut intervenir la formule philosophique par excellence, ce « jeu de mots » que Marx a lancé le premier lorsqu'il a opposé à Proudhon, auteur d'une *Philosophie de la Misère*, sa *Misère de la Philosophie* (1).

Pratiquement, il est évident que la leçon peut être excellente sur le papier, et être exécration en réalité, car l'élocution joue un rôle déterminant. Il ne faut pas lire une leçon : il faut la dire. La meilleure recette, pour arriver à faire de bonnes leçons, c'est de prendre de nombreux exposés, chaque année chez la plupart des Professeurs ou Assistants. Mais, avant de venir faire sa leçon dans l'amphithéâtre, il importe de se la dire chez soi, *mezzo voce*, comme si l'on se trouvait devant son public. Il faut, en effet, s'habituer à parler en public, en parlant d'abord

(1) D'ailleurs, d'excellents conseils ont été prodigués sur la leçon de licence et d'agrégation, à propos des trois genres de la leçon : la leçon improvisée, la leçon préparée, et la leçon de conférence, par nos prédécesseurs dans la collection : MM. BOUVIER et JOURDA, cf. *Le Guide de l'étudiant en Littérature française* (P. U. F.), 1^{re} éd. 1936 ; pp. 34 et sq. de la 3^e éd. 1950). La leçon sera simple et se gardera des complications d'un plan à péripéties : « Elle sera illustrée de citations nécessairement courtes, de faits élémentaires que l'on posera sans les discuter ; le style doit être strictement parlé ; on évitera de rédiger ; on doit se borner à jeter sur le papier un plan, les idées générales et les faits essentiels traduits sous une forme abrégée. Plan simple aux divisions peu nombreuses et fortement marquées dans lesquelles on répartira faits et idées retrouvés ; une seconde lecture des notes ainsi prises fera apparaître des lacunes que l'on essaiera de combler par un nouvel appel à la mémoire ; enfin, on vérifiera la cohérence de l'exposé. Toutes opérations qui seront menées avec rapidité, le temps accordé pour la préparation étant le plus souvent très court. On ne saurait trop engager les étudiants à s'entraîner à cet exercice en petit comité, voire seuls. »

sa leçon tout seul. N'oublions pas ce conseil capital : la leçon ne doit jamais être entièrement rédigée, mais analytiquement indiquée sur la feuille de papier, avec des points de repère, précis, indiqués au crayon rouge. Ainsi, on retrouvera plus facilement les remarques essentielles.

III. — L'explication de texte

Il va de soi que les règles générales édictées pour l'exposé oral vaudront également pour l'explication d'un texte philosophique. Cependant, il importe d'appliquer à ce travail un certain nombre de recettes particulières dont l'importance est relative à la fois au candidat et à l'examineur. Nous ne donnerons dans ces lignes que l'essentiel de ce qui vaut, en gros, du Baccalauréat à l'Agrégation.

SITUATION

L'explication de texte comporte obligatoirement la lecture du morceau choisi par le jury d'examen. On peut faire précéder cette lecture d'une introduction où l'on dira quelques mots de l'auteur du texte et où l'on passera rapidement à la *situation* du morceau par rapport à l'œuvre générale du philosophe en question, au livre particulier dans lequel ce texte s'insérait et au chapitre dans lequel on pouvait trouver le fragment en cause. Cette situation va constituer un test pour le jury, et il importe qu'elle soit faite dans les meilleures conditions d'élocution et de présentation historique. Car c'est surtout une question d'histoire de la philosophie : il vaut mieux ne rien dire que de présenter un texte d'une façon philosophiquement valable mais historiquement erronée.

PLAN

La lecture du morceau choisi pourra se faire de deux façons : si le texte est très court, il importe de s'appesantir sur les charnières, les articulations, et d'insister sur le plan du morceau. Si au contraire, le texte se trouve trop long pour qu'on puisse s'arrêter aux moments essentiels, il vaudra mieux donner d'un

seul coup, après l'avoir lu, l'indication du *plan*, en précisant, par des sous-titres rapides, la progression et les thèmes directeurs qui ont conduit la pensée de l'auteur.

MÉTHODE

Deux méthodes peuvent être également recommandables pour le commentaire d'un texte philosophique : elles correspondent à deux conceptions divergentes, à deux écoles d'examineurs, mais, au fond, toutes deux sont également défendables. Là encore, on peut se référer à la longueur du texte. Devant un petit fragment extrêmement court, il paraît préférable de donner un commentaire suivi, et de prendre, phrase par phrase et mot à mot, la pensée de l'auteur qu'on développera en prenant garde de ne pas la paraphraser. On l'éclairera chemin faisant par l'étude des sources, des documents antérieurs ou contemporains, par l'analyse des ouvrages différents du signataire du morceau ou par des allusions à d'autres passages de la même œuvre. Quand le texte est moins bref, on peut avoir intérêt à donner une explication dite par rubriques. Ce genre d'explication consiste dans le groupement des remarques autour de plusieurs thèmes, c'est-à-dire dans l'élucidation des diverses difficultés qui résident dans le passage à commenter, en insistant sur les points suivants : l'authenticité du texte ; son historicité ; les problèmes philosophiques qu'il pose ; les conséquences pratiques et notamment, sociales, qui en découlent ; le cas échéant, sa valeur spécifiquement psychologique, par opposition à sa consistance philosophique ; l'étude des arguments particuliers ; le sens qu'il peut avoir par rapport à la science ou à la société contemporaine, etc.

SUJET

L'on peut se demander s'il est bon de faire précéder le commentaire de l'indication du sujet : sans avoir recours à un titre ou à des sous-titres spéciaux, l'on peut, sans inconvénients, commencer l'explication d'un texte par un travail très général d'ordre purement pédagogique consistant à présenter le sujet en quelques phrases lapidaires.

CONCLUSION

L'introduction d'une explication de texte n'a pas à faire de difficultés : on se contentera d'offrir, après l'entrée en matière, la présentation du fragment considéré. Mais la question de la conclusion pose plus de problèmes. Nous conseillons vivement aux étudiants de ramasser, en quelques formules nettes, l'essentiel du passage analysé et de reprendre pour finir la plus importante des questions mises en cause par le texte. L'on pourra ainsi ouvrir une perspective soit sur les problèmes auxquels se rapportait le morceau, soit sur les écoles philosophiques qui devaient aborder par la suite le même problème en le reprenant par des biais différents ou en lui donnant des solutions diverses. Ainsi l'analyse d'un texte pourra-t-elle être le moyen, pour un candidat, de présenter ses connaissances de la façon à la fois la plus pertinente et la plus topique. Mais la grande règle reste de ne pas chercher à expliquer un morceau historiquement daté par les philosophies des siècles ultérieurs. Rien n'est plus ridicule que d'expliquer Jean-Jacques Rousseau par Heidegger, ou Descartes par Jean-Paul Sartre. (Pour plus de détails sur l'histoire de la Philosophie, *vide infra* le chapitre sur le C. E. S. d'Histoire de la Philosophie.)

DEUXIÈME PARTIE

LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

CHAPITRE PREMIER

LE C. E. S. D'ÉTUDES LITTÉRAIRES GÉNÉRALES OU UNE PROPÉDEUTIQUE A LA PHILOSOPHIE

Les études supérieures commencent obligatoirement depuis 1948 par le Certificat d'Études littéraires générales (classiques ou modernes) communément appelé « Propédeutique ». Ce certificat se passe la première année ; on ne peut s'inscrire à d'autres certificats que lorsqu'on l'a obtenu. Il y a donc automatiquement pour tous une première année de propédeutique.

L'étudiant entrant en Faculté bénéficie par rapport à ses camarades juristes ou linguistes, futurs pharmaciens ou futurs médecins, de cette immense supériorité : il sait déjà en gros ce qu'il va avoir à faire. Le philosophe sort de sa classe de philosophie ; ses camarades ignorent tout de leur nouvelle discipline. Mais tandis que l'élève de philosophie travaillait à l'aide d'un cours unique, l'étudiant en philosophie va devoir consulter toute une bibliothèque, suivre des cours d'une multiplicité de maîtres, assister à de nombreuses conférences. C'est dans ce dédale bibliographique que nous voudrions l'aider à se reconnaître.

I. — Nécessité d'un Plan de Travail

Il importe essentiellement de se faire un programme de travail. Dès le début de l'année, il est indispensable de se fixer un but, de se limiter en tâches au lieu de se jeter dans des tentatives velléitaires que l'on n'arrivera pas à mener à bien.

L'INITIATION

Dans cet esprit, il peut paraître utile de lire d'un bout à l'autre un ouvrage d'*Introduction à la philosophie*. C'est précisément le titre que porte le livre de René Le Senne, et qui constitue le premier volume de la collection « Logos ». C'est la perfection même du genre. Toutefois, nous devons avertir le jeune propédeute que sa lecture n'est pas aisée. Pour ceux, qui dans les mois de septembre et octobre précédant l'entrée en Faculté, voudraient, en quelque sorte, une propédeutique à la propédeutique, nous suggérerions volontiers l'usage de l'*Initiation à la Philosophie*, de Marcel Deschoux, ouvrage commode, divisé en six méditations sur les principaux thèmes de la Métaphysique, sur le mode cartésien des *Méditations* de 1641 ou de celles de 1937 (Husserl). Les ouvrages de cet ordre sont souvent assez faibles : c'est pourquoi nous attirons tout spécialement l'attention des étudiants sur la nécessité de bien choisir cet ouvrage initiatore. L'*Introduction à la Philosophie* de William James (Marcel Rivière, dernière édition 1930) par exemple, constitue le type même de l'ouvrage qui fut excellent mais qui nous apparaît comme particulièrement démodé. En revanche, le petit livre de Karl Jaspers (Plon, 1952, traduction Hélène Naeff), portant le même titre, pourrait être lu d'une seule traite, avec le plus grand profit : c'est un livre clair, simple, apparemment facile, mais dont la profondeur se cache sous un vernis d'extrême agrément. Dans le même ordre d'idées, on pourrait également se référer à un petit livre paru récemment, et dont le format limité n'exclut pas une extrême densité de contenu : personnellement, nous estimons que, de tous ces volumes, ce dernier constituerait le livre de chevet le plus heureux qu'un propédeute puisse garder d'un bout à l'autre de l'année. C'est *De la Psychologie à la Philosophie*, d'Albert Burloud (Hachette, 1950. Collection « A la recherche de la vérité » dirigée par M. Georges Davy, Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres) (1).

(1) M. le P^r ALQUIÉ conseille en outre : les *Eléments de philosophie* d'ALAIN (N. R. F.), en indiquant, bien entendu, qu'il y a là une conception déterminée de la philosophie. Et, dans un autre style, le *Progrès de la Conscience* de

On pourrait encore se référer à la totalité de la Collection *Initiation Philosophique*, dirigée par Jean Lacroix (P. U. F.) qui semble la « Bibliothèque de Propédeutique » idéale. Tous les titres seraient à citer, mais surtout le n° 1, *L'intention philosophique* (Vialatoux) et le n° 13, *Les Thèmes actuels de la Philosophie*, d'Émile Bréhier.

DESCARTES

Étant bien entendu que le propédeute aura lu dans les premières semaines de son année scolaire, voire avant la rentrée universitaire, l'un des ouvrages que nous avons signalés, on pourrait lui conseiller de découper l'année scolaire en trois tranches, en suivant la tripartition trimestrielle. Le premier trimestre pourrait être affecté aux études cartésiennes : c'est généralement l'auteur que choisit le Professeur de Lettres Supérieures, dans les hypokhagnes des lycées, comme c'est la base de référence des Assistants des Facultés chargés de la Propédeutique. La lecture du *Discours* dans l'édition commentée de M. Étienne Gilson (Vrin) la re-lecture des *Méditations métaphysiques* en se référant le plus possible au texte latin, dans une édition juxtalinéaire (comme celle de Mme Geneviève Lewis (Vrin)), devront être suivies d'une étude rapide, survolée, des *Principes*, des *Regulae*, du *Traité des Passions*, ou des *Lettres sur la Morale*. Nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas lieu de lire d'emblée d'une façon absolument exhaustive tous les principaux ouvrages de Descartes : il vaut mieux les survoler rapidement et s'attacher à l'un d'entre eux. (Nous conseillons pour ces derniers livres, l'édition Boivin, notamment de M. Pierre Mesnard.) Pour ceux qu'accablerait le redoutable appareil critique de l'édition Gilson du *Discours*, nous recommandons la petite édition scolaire que cet auteur a publiée chez Vrin, ou le très bon texte établi par Léon Meynard dans la collection « Expliquez-moi » chez Fouché.

Il importe avant tout d'organiser son temps, ses lectures et ses connaissances : aussi vaut-il mieux parfois lire en propé-

BRUNSCHVICG (2 vol., P. U. F.). Il existe évidemment un grand nombre de volumes initiatrices, *Héritage de mots, héritage d'idées* (P. U. F., 1945) serait également très recommandable.

deutique un ouvrage sur l'auteur que toutes les œuvres de l'auteur lui-même, que l'on n'est pas apte à comprendre encore. Pour Descartes, il n'y a que l'embaras du choix et l'on assiste, suivant le mot de Valéry, à tout un éventail d'interprétations, à « une pluralité de Descartes plausibles » présentés avec autant d'art que de savoir. Comme il faut délibérément choisir un commentateur et s'y tenir, nous recommanderions volontiers aux étudiants le beau livre de M. Ferdinand Alquié : *La découverte métaphysique de l'Homme chez Descartes* (P. U. F., 1950). Mais les *Essais sur Descartes* de M. Henri Gouhier (Vrin, 1937) constituent un livre également plein d'attraits (ces deux volumes se lisent presque comme des romans), les *Idées* d'Alain, ou encore le petit *Descartes* publié en 1937 par Léon Brunschvicg (Rieder-P. U. F., 1937) peuvent servir d'initiation à la lecture de Descartes, ou encore le *Rationalisme de Descartes*, de Laporte, et le nouvel ouvrage de M. Guérout : *Descartes exposé suivant l'ordre des raisons* (2 vol., Aubier, 1953), encore qu'il soit un peu trop difficile pour un propédeute, ce nous semble.

KANT

Le second trimestre devrait, selon nous, être consacré à la lecture de Kant. Ici, c'est presque une obligation de commencer par un exposé de sa doctrine. Le plus clair, le plus facile, le plus commode est celui d'Émile Boutroux : *La Philosophie de Kant* (Vrin), que l'on pourra compléter, en ce qui concerne le troisième âge de la philosophie kantienne, les perspectives sur l'*Opus Postumum* et sur le Schématisme, par la *Métaphysique de Kant* de Roger Daval (P. U. F., 1950) (1). Parallèlement à cette lecture, on pourrait conseiller aux étudiants de s'acheter de petits opuscules comme les *Prolégomènes à toute Métaphysique future* (Vrin), la *Dissertation de 1770* (*ibid.*) ou les *Fondements de la Métaphysique des Mœurs*, dont il existe une petite édition courante chez Hatier, mais surtout une édition remarquable,

(1) Cet ouvrage paraît difficile, surtout pour un débutant, à M. le P^r F. ALQUIÉ. Peut-être pourrait-il être complété par la *Philosophie pratique de Kant* par V. DELBOS (Alcan).

précédée d'une introduction excellente de Victor Delbos, chez Delagrave. La lecture de la Première Partie de la *Raison Pure (L'Esthétique transcendantale)*, ou de morceaux choisis et la possibilité de feuilleter la *Raison Pratique* sont grandement facilitées par les deux volumes de la collection « Textes Philosophiques » publiée par MM. Laubier et Khodoss. Nous conseillons plus volontiers encore aux étudiants soucieux de continuer leurs études philosophiques de se jeter délibérément dans les deux volumes publiés au P. U. F., précédés d'une préface de Charles Serrus et de M. Ferdinand Alquié (respectivement *Raison Pure* et *Raison Pratique*). Nous ne croyons pas devoir indiquer aux propédeutes d'autres textes de Kant pour leur première année de philosophie.

PLATON

Le troisième trimestre pourrait être consacré à l'étude de Platon. Qu'il vaille mieux commencer, en suivant l'ordre chronologique, par les études platoniciennes au premier trimestre plus qu'au troisième, c'est là un problème personnel. L'essentiel est d'avoir lu en cette première année 5 ou 6 grands dialogues comme le *Banquet*, le *Phédon*, le *Phèdre*, le VII^e et le X^e livres de la *République*, voire le *Théétète*, ou le *Philèbe*. On pourrait se servir des traductions « Guillaume Budé », irréprochables pour Platon, ou de la célèbre édition de la collection « La Pléiade » (deux volumes, traduits par Léon Robin et M. Joseph Moreau). La lecture de ces textes devrait être accompagnée par celle d'un ouvrage synthétique destiné à replacer ces fragments dans l'œuvre générale de Platon : le livre récent de M. P. M. Schuhl (Hachette, 1954), *L'œuvre de Platon*, constitue très exactement l'idéal de ce qu'un propédeute peut et doit rechercher dans ce domaine. Ajoutons que le petit ouvrage de M. Joseph Moreau : *Idéalisme et Réalisme chez Platon* (P. U. F., 1950) pourrait également être lu par les propédeutes car il est extrêmement dense et très clair. De même, l'ouvrage plus considérable de Robin : *Platon* (P. U. F., 1938) n'est pas d'une difficulté telle qu'un propédeute ne puisse l'aborder.

II. — Utilité des fiches

Mais ces lectures constitueraient un travail à peu près vain si le lecteur ne prenait l'habitude, dès les premiers moments de sa scolarité universitaire, de lire un stylo à la main. Lire un ouvrage sans prendre des notes est un travail presque perdu : il aura à être refait, recommencé sempiternellement. Il faut noter au passage, pour gagner du temps, tout ce que vous aurez mal compris, tout ce qui vous paraîtra insuffisamment explicite. Les Assistants des Facultés sont tous unanimes sur ce point : jamais les étudiants ne songent à leur demander des éclaircissements sur les lectures qu'ils n'ont pas parfaitement assimilées. Les étudiants viennent généralement leur poser des questions oiseuses, et ceux qui seraient embarrassés par des difficultés techniques précises ne songent pas qu'il y aurait intérêt à en faire part à leurs maîtres. Et cependant, le jour de l'examen, les apories deviennent des énigmes et les candidats ne savent plus du tout ce qu'ils croyaient si bien savoir. Il est recommandé de faire un résumé succinct de chacune de ses lectures, en notant les citations typiques et les formules topiques qui ont le plus frappé.

C'est alors qu'intervient le rôle des fiches. Peu importe la grandeur, le format ou la couleur employés : encore que ces différents caractères aient une importance relativement grande, eu égard à la commodité, à la rapidité de leur usage. Le format traditionnel est de 10 cm. × 15 cm. L'on doit prendre d'emblée l'habitude indispensable de placer en haut et à gauche le nom de l'auteur, et de le faire suivre du titre de l'ouvrage souligné, de la date et du lieu de la publication, éventuellement du numéro de l'édition, et en tout cas de la page considérée. De même, pour les citations, on prendra vite l'habitude de donner la référence aussi précisément que possible, avec la pagination et la numérotation exactes. N'oubliez pas la cote, lorsque le livre appartient à une Bibliothèque, ce qui vous permettra de gagner bien du temps.

III. — Obligation de la lecture

La tentation la plus constante, non seulement de la première année, mais de tout l'enseignement philosophique, est incontestablement le bavardage. L'utilité des groupes d'études, ou des « sous-groupes » de première année est rendue précisément contestable par la faute des risques de dégénérer en vaine parlotte. Le seul travail vraiment fructueux de ces groupes, c'est le compte rendu d'ouvrages. « Ce vice impuni, la lecture » est à privilégier à tous les niveaux des examens. Julien Benda, dans une conversation particulière, divisait un jour l'humanité pensante en deux groupes : les gens qui lisent et les gens qui écrivent. Il ajoutait plaisamment qu'il se rangeait parmi ces derniers. Il est évident qu'aucune espèce de dissertation n'est possible à aucun niveau, sans présupposer la lecture d'un nombre d'ouvrages correspondant à ce que l'on va dire. Sans connaissance par lecture, il n'est point de méditation philosophique. Ne croyez ni à l'utilité des discussions philosophiques, ni au bénéfice des promenades solitaires, au niveau de l'année propédeutique. Ne donnez pas trop souvent « audience à vos pensées ». Ne pensez d'ailleurs qu'avec un stylo ; c'est en écrivant que l'on pense de la meilleure façon : et c'est après avoir lu de bons auteurs que l'on se sent capable d'écrire correctement. Parmi les auteurs qui ont réussi à « illustrer et à défendre » la langue française, il faut citer un Descartes, un Bergson, un Lachelier, un Ravaisson, un Maine de Biran, ou, plus près de nous, Louis Lavelle, ou M. Gabriel Marcel, dont les œuvres peuvent être choisies comme des modèles parachevés d'une langue irréprochable. C'est par la lecture d'ouvrages comme ceux-là que l'on peut se créer un style ferme et dense. Mais l'auteur le plus valable à cet égard est peut-être encore, croyons-nous, Alain : on pourra s'exercer à copier des pages d'Alain, à les transcrire, à les résumer en s'efforçant de les condenser plus que n'avait fait leur auteur : et l'on s'apercevra vite que c'est tout à fait impossible, car un propédeute ne peut jamais être plus ramassé qu'Alain.

IV. — Valeur des dissertations

L'idéal serait de faire en propédeutique au moins une dissertation philosophique par mois. Songeons au travail accompli par les élèves de Lettres Supérieures : ils ont tous, obligatoirement, une dissertation philosophique, une dissertation française, une version grecque, une version latine, un thème latin, une version ou une dissertation d'anglais ou d'allemand par quinzaine. Aussi doit-on exiger du candidat en propédeutique qu'il fasse une dissertation chaque mois, ou au moins deux dissertations par trimestre. C'est là un strict minimum ; c'est un entraînement à prendre ; et si on ne le fait pas, on sera handicapé pour toutes ses études supérieures.

V. — L'Assiduité aux cours

Insistons tout particulièrement sur l'impérieuse nécessité d'assister régulièrement aux séances de Travaux Pratiques, aux cours et aux conférences de Propédeutique. C'est là un conseil valable pour tout le cours des études philosophiques. Mais c'est surtout en première année que le problème se pose avec une extrême acuité : car l'étudiant auto-didacte, comme le soulignait M. Roger Daval, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux (dans un numéro de *Moissons de l'Esprit*, 1951) peut bien être instruit ; il ne sera jamais *formé*, on ne peut être formé que par un maître ; ou plutôt par *des* maîtres. Il faut donc assister d'un bout à l'autre de l'année au cours suivi du Professeur ou de l'Assistant chargé d'enseigner en Propédeutique et faire très strictement les lectures qu'il indique au fur et à mesure. Aussi une bibliographie serait-elle particulièrement inutile au C. E. L. G. Il faut suivre à la lettre les indications de lectures qu'il donnera chemin faisant.

Aucun bulletin, aucune *Revue* ne peuvent dispenser de cette assiduité au cours (1). C'est là une certitude absolue.

(1) Signalons aux Propédeutes l'existence d'une *Revue* utile à leur formation : *L'Année Propédeutique*, publiée au C. D. U., 5, place de la Sorbonne, Paris (5^e), sous la présidence de M. le Doyen honoraire Georges DAVY, depuis 1948. Elle est publiée depuis 1955 sous la présidence de M. le Doyen Pierre RENOUVIN, de l'Institut.

VI. — Les épreuves

Il n'existe aucune espèce de programme limitatif au C. E. L. G. ou du moins telle était la volonté du législateur. Mais dans plusieurs Facultés de province les Maîtres ont cru devoir adopter un programme sur lequel porte le sujet de l'examen. Ce sont là des cas tout à fait exceptionnels. L'épreuve du C. E. L. G. en Philosophie s'intitule Français Philosophique et se voit affectée d'un coefficient prioritaire (4 contre 2 à chacune des deux autres épreuves). Elle est corrigée doublement (et obligatoirement) par un Professeur de Philosophie et par un Professeur de Littérature française. C'est dire que l'expression compte, ici, beaucoup plus que partout ailleurs. Il faut soigner avec prédilection le style de la copie de « Français philosophique » sans jamais oublier ce caractère de *Français*, aussi important que l'épithète de « Philosophie » qui vient après lui. On devra s'exercer à lire quelques copies de Français philosophique des candidats les plus doués : on en trouvera quelques-unes dans l'*Année Propédeutique*.

Remarques terminales

Notons enfin cette remarque *très importante* : les trois épreuves dites de Français du Certificat d'Études Littéraires Générales sont, de l'aveu même d'un Directeur d'Études de Propédeutique, trois épreuves de dissertation philosophique. Il n'y a nul paradoxe à soutenir une pareille idée ; en effet, le propédeute se trouve pris entre une dissertation de Français littéraire, qui ne porte pas sur le roman chez Balzac, le lyrisme de Chénier ou le théâtre de Beaumarchais, mais bien sur le Roman, la Poésie ou le Théâtre en général. C'est dire qu'il n'a pas à faire un devoir de Français, mais bien une copie d'*Esthétique*. S'il prend le sujet de Français historique, il se trouvera — (c'est ce que nous disaient encore en 1954, M. le Pr André Aymard, Directeur d'Études d'Histoire en Propédeutique à la Sorbonne, et M. Pierre Renouvin, Membre de l'Institut, Doyen de la Sorbonne : cf. l'*Année Propédeutique* de décembre 1953-janvier 1954, 6^e année, nos 3-4) — devant un sujet de Méthodologie, de Logique appliquée, sur la méthode

en Histoire ou un sujet sur la Philosophie de l'Histoire qui constitue beaucoup plus une dissertation philosophique qu'un travail proprement historique. Ou enfin, il aura à rédiger une dissertation de Français philosophique, qui se ramène à de la Philosophie générale ou à de la Morale. Ainsi, quel que soit le sujet traité, le Propédeute aura, au C. E. L. G. en première épreuve, une copie de Philosophie.

Donc, pour préparer le Certificat de Propédeutique avec le maximum de garanties il semble que l'on puisse donner aux étudiants une double clé : d'une part, il faut rédiger un grand nombre de dissertations, en Français littéraire, philosophique ou historique, pour pouvoir posséder une bonne forme ; d'autre part, du point de vue du *contenu*, il importe essentiellement de faire de la philosophie (esthétique, philosophie de l'histoire, philosophie générale), pour pouvoir être sûr de réussir à l'examen. Et cela même si, par la suite, le candidat ne devra plus faire du tout de philosophie.

Au reste, il nous paraît essentiel d'apprendre d'emblée, au niveau de cette copie, à ne pas se payer de mots. La meilleure propédeutique à la Philosophie serait l'étude de sa langue. « Qui comprendrait tous les mots de sa langue, et selon le commun usage, saurait assez, dit Alain. Car qui saurait parfaitement sa langue saurait tout l'homme. »

APPENDICE

LA PHILOSOPHIE EN PROPÉDEUTIQUE

Plutôt que de donner une liste de sujets, comme on le fera plus loin (les *Annales de Propédeutique* ont paru chez Vuibert, ou dans la Revue *l'Année Propédeutique*, 5, place de la Sorbonne (V^e), de 1949 à 1955), nous avons préféré reproduire cet interview de M. le Pr Henri Gouhier, Professeur à la Sorbonne, Directeur d'Études de Philosophie en Propédeutique à la Faculté des Lettres de Paris.

On nous saura peut-être gré de donner ainsi l'opinion de cet éminent Maître.

I. — QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Êtes-vous, Monsieur le Professeur, pour le maintien *inconditionnel* de l'*Année Propédeutique* ?

— Dans le « désordre actuel des études secondaires et supérieures, l'existence de la Propédeutique semble être une nécessité dont on ne

saurait se dispenser. J'entends par « désordre » un baccalauréat, théoriquement placé sous le contrôle de l'Enseignement Supérieur, et qui n'habilite plus les étudiants pour l'enseignement supérieur ; j'appelle encore « désordre » une licence d'enseignement qui ne permet plus d'enseigner : aux deux bouts de l'échelle, l'on se trouve donc en présence d'institutions inefficaces puisque ni la licence, ni le baccalauréat ne répondent plus à leur objet primitif. Ainsi, l'Année Propédeutique me semble être un pis-aller indispensable.

2. Doit-on la modifier ?

— Il y a peut-être des réformes partielles à établir.

3. Ne pensez-vous pas que l'A. P. puisse nuire aux étudiants libres, à tous ceux qui, jadis, faisaient *librement* une licence sans être obligés de passer cet examen préjudiciel ?

— Qu'il s'agisse de la licence d'enseignement ou la licence libre, nous nous trouvons devant le même état de choses. Tant que l'enseignement secondaire ne peut préparer des bacheliers qui seraient, en principe du moins, capables de suivre l'enseignement supérieur, il faudra bien continuer à maintenir un enseignement propédeutique.

4. L'A. P. ne serait-elle pas plus à sa place dans l'hypokhagne des lycées ? N'y aurait-il pas lieu d'établir une classe de Lettres Supérieures obligatoire, à la place de la Propédeutique ?

— Sans doute, je crois très sincèrement que l'hypokhagne est préférable pour les étudiants d'un niveau élevé, voulant continuer leurs études supérieures après la licence. Mais je ne crois pas qu'il soit possible de généraliser l'HK ; elle représente tout de même la première année de préparation à un concours très difficile et elle ne doit pas perdre ce caractère ; la préparation à des Écoles normales supérieures inclut une propédeutique à la licence ; l'inverse n'est pas vrai. Si je préfère la formation de l'HK, je crois néanmoins que tous n'ont ni la possibilité ni le temps de retourner dans un lycée après le bachot. Il y a par exemple quantité d'« amateurs » au bon sens du mot, de futurs médecins, de futurs avocats, de futurs administrateurs, de futurs journalistes qui souhaitent suivre à la fois leurs études de médecine, de droit, ou des sciences politiques, et des études de lettres. Pour tous ceux-là, l'A. P. est préférable à une HK. Je reprends pour mon compte, à cet égard, l'argument de M. Renouvin souhaitant, lui aussi, le maintien de l'A. P. mais avec de larges facilités accordées à tous ceux qui font leurs études dans une autre matière en même temps.

5. Ne pourrait-on prévoir un double régime : licence libre SANS propédeutique ; licence d'enseignement AVEC propédeutique ?

— Tout dépend de ce qu'on fait dans l'A. P. Si c'est une année avant tout destinée aux « retardés » alors, je ne vois pas d'inconvénient

à la supprimer pour tous ceux qui sont au niveau. Au contraire, si l'on était absolument sûr que l'A. P. pût mettre les étudiants en possession d'un instrument de travail suffisant (le latin lu couramment, plus une langue vivante lue couramment) il me semble qu'il pourrait y avoir grand intérêt pour tous les candidats, même pour ceux qui se présentent à une licence libre, à la suivre. Mais est-on sûr que ce soit le cas ? C'est toute la question.

La question de la licence libre est d'ailleurs complexe : il existe des licences libres avec des certificats spécialisés, comme par exemple ceux d'Histoire de l'Art et d'Esthétique, de Civilisation orientale (études indiennes, japonaises, etc.), etc., mais à côté de celles-ci, il y a une licence absolument libre où les candidats passent un certificat de littérature française, un autre de géographie, un troisième d'anglais et un dernier de philosophie. Pour ces candidats-là, il me semble indispensable qu'un premier barrage soit institué au niveau de la Propédeutique. Il y a donc ici une équivoque : la licence libre spécialisée est une chose et la licence libre d' « amateur » en est une autre : mais, si l'on maintient l'A. P., je crois qu'il faut la maintenir pour tout le monde.

6. Les rapports des étudiants avec leurs Maîtres vous paraissent-ils suffisants en A. P. ?

— Les étudiants qui veulent travailler avec les Assistants ont tous les rapports souhaitables, tous les liens désirables avec eux. Pour les étudiants qui ont effectivement travaillé, nous avons un certain nombre de renseignements précis qui nous sont fournis par les Assistants et dont nous tenons compte à l'examen : ceci prouve suffisamment qu'en philosophie une certaine direction individuelle est possible.

7. Le nouveau baccalauréat en trois ans ne vous semble-t-il pas être de nature à supprimer l'A. P. ou à l'incorporer dans le secondaire ?

— Je crois que l'A. P. doit entrer dans le nouveau système : je suis partisan du régime le plus souple qui soit, afin d'offrir toutes les facilités aux étudiants pour préparer ce baccalauréat supérieur. Je suis donc tout à fait favorable à la réforme d'André Marie. Il faut voir les choses comme elles sont. Il y a un fait sociologique : le préjugé du baccalauréat, préjugé aussi fort chez les enfants que chez les parents. Si j'ai bien compris, la réforme actuelle aurait l'avantage de créer une équivoque sur le mot et de sauver l'essentiel : un examen de fin d'études secondaires permettrait de distribuer le titre de « bachelier » honnêtement mais sans exigence excessive ; il dépendrait ensuite de nous que le baccalauréat de l'enseignement supérieur devienne vraiment le premier grade de l'enseignement supérieur.

Je crois d'ailleurs que la Propédeutique devrait s'insérer dans ce nouveau système afin d'accorder de nombreuses facilités d'études à tous les candidats. Ainsi tout ce qui existe actuellement pourra être

maintenu, en étant coordonné. La Propédeutique était jusqu'à présent un mal nécessaire. Avec ce nouveau régime, elle pourra devenir un bien.

Le principal avantage de l'A. P. ne me semble d'ailleurs pas tant le filtrage qu'elle opère (car le nombre des candidats qui, au bout de deux ans et de quatre sessions, n'a pas été reçu est limité) que le découpage des jeunes gens et des jeunes filles sans vocation bien déterminée et qui viendraient à la Faculté s'il n'y avait pas cet examen préliminaire.

Enfin, on reproche à ce projet des trois ans, comme à l'A. P., de retarder les étudiants : mais donner une équivalence de l'A. P., dire que les étudiants munis d'une mention pourront en être exemptés, c'est avouer ouvertement que l'A. P. n'est qu'un vulgaire repêchage dans le gâchis actuel de nos institutions... Tout à l'heure, nous envisageons une licence d'enseignement avec A. P. et une licence libre sans A. P. Maintenant, voici que nous envisageons une licence d'enseignement avec A. P. et une autre sans A. P. Ne pensez-vous pas qu'il y aurait avantage à trouver enfin un régime simple ?

8. L'épreuve de Français historique ou philosophique vous paraît-elle heureusement trouvée ? Ne devrait-on pas plutôt revenir à un exercice du genre : « Études littéraires classiques » avec français pur, latin ou grec, et langues sans philosophie ni histoire à l'examen, ou en tout cas, en première épreuve ?

— Ceux qui ont pour tâche d'assurer la préparation souhaitent en effet une épreuve philosophique spécialisée et l'abandon de l'épreuve de français dit philosophique : c'est le vœu de tous les Assistants.

9. Pensez-vous qu'une épreuve philosophique aussi spécialisée soit vraiment souhaitable ?

— Ce serait plus commode ainsi, mais je ne sais si c'est vraiment l'esprit de l'examen.

10. La culture trouve-t-elle son compte en A. P. ? Le Propédeute vous paraît-il aussi « formé » que l'hypo-khaganeux ?

— Il ne faut rien exagérer. C'est un examen où le jury montre et sans doute doit montrer une extrême indulgence. A Paris, près de 50 % des candidats reçus sont « rachetés » à la fois dans la réunion des correcteurs de la spécialité et dans celle de la réunion générale. D'autre part, s'il faut une Propédeutique, cela ne doit pas être une Propédeutique où l'on acquiert des connaissances formelles, mais bien plutôt une année où l'on puisse acquérir des instruments de travail, la connaissance réelle d'une ou deux langues, par exemple, des cadres historiques, que les étudiants n'ont pas, faire l'apprentissage de la dissertation, de l'explication de textes...

II. — QUESTIONS SPÉCIALES A LA PHILOSOPHIE

1. Combien de devoirs recommandez-vous de faire ?

— Un par mois.

2. Que pensez-vous des programmes limitatifs en philosophie imposés par les Facultés de province (par exemple le stoïcisme au programme de la Faculté des Lettres de Lille, en 1952, ou les problèmes d'Esthétique donnés à Aix ou la Morale kantienne donnée à Dijon, etc.) ?

— Je pense que cela ne présente pas d'inconvénient majeur : chaque Faculté doit bien s'arranger comme elle peut.

3. Pourtant, est-ce tout à fait dans l'esprit de l'examen, dit d' « Études littéraires générales » d'imposer des conditions spéciales aux candidats ? D'autre part, y a-t-il des manuels recommandables en Propédeutique ? Beaucoup s'intitulent : « A l'usage des classes de Lettres Supérieures, voire de Première Supérieure » (cf. le *Manuel* de Cuvillier). Que pensez-vous à cet égard des volumes de la collection « Logos » ?

— Je crois que tous les manuels d'enseignement secondaire sont encore utilisables. Mais il serait contraire à l'esprit de la Propédeutique de laisser les étudiants travailler uniquement dans les manuels : on doit conseiller à tous les candidats d'aller aux textes. La collection « Logos » me paraît un peu difficile : elle doit être réservée aux bons candidats seulement qui peuvent consulter des volumes de ce niveau-là. Ainsi, par exemple, le *Traité de Morale générale* de Le Senne peut être consulté avec profit ; d'autres traités de cette collection seraient peut-être trop difficiles ; mais il faudrait ici surtout avoir l'avis des Assistants.

4. Pour l'Histoire de la Philosophie, conseillez-vous un livre aux candidats ? (Bréhier, Janet et Séailles, Rivaud, Fouillée, d'Aster, Russel, Alfred Weber.)

— En histoire de la philosophie, les Assistants multiplient les explications de textes pour mettre les étudiants en face des auteurs eux-mêmes ; une histoire générale de la philosophie relève d'un genre faux, bien qu'empiriquement utile et scolairement nécessaire. L'*Histoire* de Bréhier pourrait servir de guide pour accompagner l'étude des textes. La nouvelle édition de Weber sera peut-être plus accessible.

5. Y a-t-il des livres fondamentaux à conseiller aux jeunes gens ? Quels vous paraissent être les cinq volumes les plus indispensables ?

— Il faut nécessairement un manuel ; autant choisir un bon livre du niveau du baccalauréat (ils ne sont pas faits pour la Propédeutique mais ils peuvent rendre des services), un vocabulaire comme celui de M. Lalande devrait être recommandé aux futurs philosophes s'il ne fallait pas tenir compte de leurs possibilités financières... ; une

histoire de la Philosophie, enfin quelques textes importants. Il faut considérer les manuels comme de simples mementos, et non pas comme des fins en soi. Ce sont des points de départ non des points d'arrivée.

6. Êtes-vous, Monsieur le Professeur, pour la limitation du programme philosophique de la Propédeutique ?
- Non, car on retomberait ainsi dans les certificats spécialisés, sous réserve de ce qui a été dit quand nous parlions des dispositions que chaque Faculté doit prendre pour assurer la préparation de l'examen.
7. Considérez-vous qu'il faille étudier un certain nombre d'auteurs en Histoire de la Philosophie ?
- Non, théoriquement. Pratiquement, les Assistants sont amenés à expliquer chaque année des textes les plus importants de Descartes ou de Kant. Il faut que les explications de textes soient comprises au sens le plus large du terme.
8. Quelle part doit-on accorder à la Morale, à la Sociologie, à l'Esthétique, à la Logique, à la Métaphysique ?
- Le moment n'est sans doute pas venu d'aller trop loin dans les études spécialisées.
9. Pouvez-vous donner quelques conseils aux candidats pour la dissertation ? Comment faire pour acquérir une bonne méthode de dissertation ?
- En dehors des manuels utilisables pour la dissertation, il faut apprendre à en faire, en rédigeant au moins une dissertation par mois.
10. Y a-t-il des conseils à donner aux candidats pour l'explication de texte ou l'exposé ?
- Là encore, il faut en faire. Ils peuvent, je crois, arriver à faire au moins une explication de textes ou un exposé dans l'année.

L'OPINION DE M. LE P^r ÉTIENNE SOURIAU

Professeur d'Esthétique à la Sorbonne
Directeur d'Études de Philosophie de la Faculté des Lettres de Paris

Je suis entièrement du même avis que mon collègue M. Gouhier sur ce point : la licence libre est d'un niveau extrêmement variable. Une licence libre formée de certificats disparates ne lémoigne aucunement d'études supérieures bien comprises, même si cet assemblage disparate est composé uniquement de certificats, dits

abusivement certificats de licence d'enseignement (1). Telle serait une licence libre, ainsi composée : littérature française, études néerlandaises, psychologie, histoire du Moyen Age ! Chacun de ces certificats pris isolément est susceptible d'entrer dans une licence d'enseignement ; c'est l'absence d'unité et de spécialisation qui disqualifierait une telle licence libre. Et par contre, il existe des licences libres d'un niveau nettement supérieur à la licence d'enseignement, et qu'on peut appeler des licences de spécialistes. Ce sont celles qui rassemblent quatre certificats dont la réunion indique des études poussées à fond et d'une manière cohérente dans une direction précise. Telle serait cette licence d'orientaliste : études indiennes, langues sémitiques anciennes, égyptologie, littérature arabe. Une telle licence indiquerait dans l'avenir un Burnouf, un Renan ou un Maspero, plutôt qu'un éventuel professeur de quatrième au Collège de Nantua. De même encore, cette licence d'helléniste : études grecques, études byzantines et néo-helléniques histoire ancienne, histoire de l'art antique. On rappelle que les règlements très sages, et même un peu draconiens, relatifs aux « incompatibilités », en empêchant tout double emploi même partiel, assurant à ces licences de spécialistes une richesse substantielle de contenu absolument incontestable.

Ces licences spécialisées, et les certificats qui y conduisent, ont ce caractère particulier d'être souvent recherchées par des étudiants un peu plus âgés que la moyenne, et ayant en vue, et quelquefois déjà en réalité, une situation non universitaire. Un musicien, ou quelqu'un se consacrant à une « profession musicale » (par exemple, éditions de disques, éditions de musique gravée, etc.) peut avoir un haut intérêt à faire le certificat d'histoire de la musique. Des études d'histoire régionale, de philologie ou de littérature étrangère, de géographie régionale, d'ethnologie, et ainsi de suite, peuvent avoir une haute importance pour des personnes ayant déjà un poste administratif, ou même une position dans le secteur civil, comme on dit. Et c'est indubitablement un de nos grands devoirs, dans les universités, de répondre à cette demande intellectuelle.

(1) On rappelle que le caractère de la licence d'enseignement n'est attaché à aucun certificat d'études supérieures considéré isolément, mais uniquement à des groupements de quatre certificats composés d'une certaine manière.

On nous reproche souvent de songer trop à faire des professeurs, et pas assez de techniciens des diverses professions. En réalité, nous y songeons et ces certificats de licence spécialisée sont souvent nettement orientés en ce sens. Et il y a là une catégorie d'étudiants particulièrement dignes d'intérêt, souvent plus âgés que la moyenne, et pour lesquels la propédeutique serait non seulement un retard injustifiable, mais même un recul. Il s'agit souvent de personnalités intéressantes, qui après la baccalauréat se sont dirigées dans un sens qui leur a permis d'ailleurs d'acquérir beaucoup de culture générale, indépendamment des connaissances spéciales nettement utilisables dans les études supérieures qu'ils voudraient faire sur un point déterminé. L'institution de la propédeutique, et l'extrême limitation des dispenses qui y sont accordées, a eu à cet égard un effet funeste. Cette catégorie d'étudiants a presque disparu, ou tout au moins s'est raréfiée à un point tel que certaines de ces études spéciales (en particulier toutes celles qui se font à l'Institut d'Art) ont vu le nombre de leurs étudiants diminuer de 50 % ou davantage.

Si donc nous ne voulons pas être en défaut vis-à-vis d'un devoir certain, il faut songer à un aménagement des dispenses de la propédeutique permettant de récupérer cette catégorie si intéressante d'étudiants. On pourrait prévoir d'abord une dispense s'adressant aux candidats ayant dépassé un certain âge, 27 ou 30 ans par exemple. Ensuite, étendre les catégories de dispenses du côté d'un certain nombre de professions ou de postes administratifs en rapport avec le genre d'études auquel il faudrait pouvoir accéder.

— *Voyez-vous avec précision quelles seraient les équivalences à envisager, Monsieur le Professeur ?*

— *Il serait trop long de l'exposer ici, mais l'essentiel serait que ces dispenses soient valables uniquement en vue de tel ou tel certificat. Par exemple, en ce qui concerne le certificat d'esthétique, il paraîtrait tout naturel que les anciens élèves de l'École des Beaux-Arts, les architectes diplômés, peintres, anciens élèves de l'École du Louvre ou anciens élèves du Conservatoire, professionnels qualifiés de l'édition d'art, etc., puissent avoir une telle dispense sans difficulté en ce qui regarde soit ce certificat, soit les certificats appartenant à l'ordre de cette licence libre appelée licence d'art. (Certi-*

ficats d'histoire de l'art antique, de l'art du Moyen Age, de l'art moderne et de la musique, et certificat d'Esthétique.)

Il faudrait donc qu'il existe des dispenses affectées spécialement à chacun des certificats que l'on pourrait considérer, à l'instar de la Faculté des Sciences, comme des certificats de troisième année. Car à ce propos, il y aurait encore — bien que ce ne soit plus en rapport avec la propédeutique — une remarque à faire. C'est que nos étudiants suivant généralement leur cours d'études selon un certain ordre, il y a pratiquement des certificats de première et des certificats de seconde année. Et cela est très fâcheux. En philosophie par exemple, il semblerait que l'histoire de la philosophie (si importante soit-elle) soit comme le couronnement et le but des études philosophiques. Et un certificat comme le certificat de psychologie étant passé souvent en première année, les étudiants abandonnent ensuite ce genre d'études. L'existence officielle ou officieuse, d'un certain nombre de certificats considérés comme certificats de troisième année, et pouvant au besoin dispenser du diplôme, serait extrêmement utile pour combattre cet inconvénient.

En tout cas, je reviens à la question de la diminution du nombre des candidats, par exemple pour le certificat d'Esthétique, ou pour les certificats d'histoire de l'art, où cette diminution semble être plus grande encore. Il me paraît qu'il y a certainement lieu d'envisager des mesures à prendre pour répondre à une carence des licences spécialisées que nous devons avoir le courage de considérer comme une carence de l'Enseignement Supérieur vis-à-vis d'un de ses devoirs. Car la préparation des professeurs n'est certainement pas notre unique devoir universitaire.

Étienne SOURIAU,
 Directeur des Études de Philosophie
 de la Sorbonne.

CHAPITRE II

LE C. E. S. DE MORALE ET DE SOCIOLOGIE

Avertissement

Ce n'est pas par un simple hasard dans la distribution des programmes d'examen que le destin universitaire de la morale se trouve associé à celui de la sociologie ; cette alliance perpétue une situation maintenant dépassée. Au début du siècle, la morale, après avoir vainement cherché refuge dans des catéchismes où se maintenait un kantisme dégénéré, espéra se sauver en se faisant parente pauvre, ou parasite, de la sociologie triomphante, qui se constituait en science des mœurs. La tâche du moraliste devait consister désormais à tirer les conséquences pratiques de l'analyse positive des faits sociaux. Seulement, depuis lors, la sociologie, renonçant à ses illusions juvéniles, est devenue une science authentique, ou plutôt un ensemble de sciences de l'homme. Et la morale, en même temps que son indépendance, a recouvré le sens de sa vocation authentique.

Du même coup, elle se trouve habilitée à réaffirmer son droit de préséance parmi les disciplines philosophiques. La morale qui a pour tâche de prescrire les règles de l'action se trouve au point de départ de la réflexion concrète comme à son aboutissement. Spinoza appelle Éthique le grand ouvrage où il expose l'ensemble de sa pensée ; Kant se donne pour tâche d'édifier une morale, il subordonne l'élément théorique à l'élément pratique, la connaissance à la croyance et à la foi. Selon ces maîtres, la morale serait donc la

métaphysique elle-même, et l'on comprend dès lors que la précédente génération philosophique, caractérisée par le discrédit de la métaphysique, ait quelque peu perdu de vue la nature de l'exigence morale. Inversement, l'actuelle restauration métaphysique redonne toute son ampleur à la préoccupation éthique.

Les divers courants de la pensée contemporaine attestent cette solidarité retrouvée de la réflexion et de l'action : philosophie de la valeur, de Nietzsche à Scheler, Le Senne, Lavelle ou Polin, philosophie de l'action (Maurice Blondel), philosophie marxiste du travail, existentialismes de diverses obédiences, personnalisme (Mounier) — toutes ces attitudes considèrent la destinée humaine comme un enjeu. Le salut moral se fait chaque jour ; la liberté se gagne ou se perd, selon le degré de fidélité ou d'infidélité dont la personne fait preuve à l'égard des exigences profondes qui l'orientent parmi les hommes.

L'étude de la morale doit donc dépasser le cadre des programmes et des ouvrages spécialisés. Elle englobe tout ce qui peut contribuer à mettre en lumière la condition de l'homme dans l'univers. En dehors même des philosophies, les grandes œuvres littéraires fournissent un passionnant inventaire des situations concrètes et des attitudes humaines. La réflexion morale trouvera donc une ample matière dans l'univers romanesque d'un Balzac, d'un Flaubert, d'un Tolstoï ou d'un Dostoïevski ; plus près de nous, les romans de Gide, de Roger Martin du Gard, de Camus, le théâtre d'Anouilh, celui de Sartre fourniront aussi des thèmes pour l'exercice du jugement moral. Mieux encore, l'expérience quotidienne, le cinéma, le journal doivent aider l'étudiant à prendre conscience de la dimension éthique de l'existence. La morale n'est pas dans les livres, ou plutôt elle n'y est qu'après coup ; la morale concrète, c'est d'abord le difficile chemin de la vie, et, pour chaque homme vivant, cette quête de joie que se proposait Spinoza.

Georges GUSDORF,
 Professeur de Morale,
 Directeur de l'Institut de Philosophie
 de l'Université de Strasbourg.

Priorité du Certificat

Il est strictement recommandé aux étudiants en Philosophie de commencer leur licence par les deux Certificats de Psychologie et de Morale et Sociologie. On voudra bien se reporter, pour la Psychologie, au *Guide de l'Étudiant en Psychologie* des P. U. F. (Publié sous la direction de M. le P^r Lagache par Carron et Lombès.)

Pour la Morale et la Sociologie, l'on se trouve devant une difficulté qui n'existe pas pour les autres Certificats : c'est l'extrême variété des programmes donnés en cette matière par les Facultés des Lettres des Universités de Paris et de province. Notamment, en ce qui concerne la Faculté des Lettres de Paris, le programme de Morale qu'avait fixé M. Le Senne se trouve actuellement caduc et le programme que devait nous fournir M. le P^r Vladimir Jankélévitch n'a point encore été estampillé par le Ministère. Aussi ne pourrions-nous donner que le programme de Sociologie et des indications très générales concernant la Bibliographie de Morale. Au reste, à Paris, les deux Assistants de Sociologie et la monitrice de Morale pourront donner des indications plus précises aux étudiants.

Nous devons toutefois avertir nos lecteurs du danger de certains guides ou initiations dont le défaut principal consiste essentiellement à offrir à l'étudiant un trop grand luxe de textes qui ne peuvent être absorbés en une seule année (1). De même, plusieurs ouvrages similaires datent de plus de trente ans et ne sauraient être considérés comme utilisables actuellement.

M. le Doyen Georges Davy a toujours insisté sur la nécessité de présenter à l'examen une liste de plusieurs ouvrages parfaitement assimilés par le candidat. M. le P^r Georges Gurvitch, depuis qu'il occupe la chaire de Sociologie, recommande également aux étudiants (c'est d'ailleurs une prescription obligatoire) d'avoir lu cinq monographies particulières de Sociologie et de pouvoir en parler avec précision. Ainsi donc, la nécessité de privilégier un

(1) Seul peut être fait exception le *Guide*, de VICTOROFF et GILLE, publié à la S. E. D. E. S. (5, place de la Sorbonne) en 1949. Préface de M. DAVY

certain nombre de lectures parmi les plus importantes paraît s'imposer : parmi quels ouvrages devra-t-on plutôt s'orienter ? Quels sont les livres que l'on peut avoir lus de préférence à d'autres ? Comment doit-on se diriger pour rendre cette première année de licence aussi profitable que possible ?

Après avoir indiqué les textes fondamentaux que les étudiants ne doivent pas ignorer, nous suivrons, pour plus de commodité, l'ordre même du programme.

Conseils particuliers

La spécificité du C. E. S. de Morale et de Sociologie éclate à tous moments : pour rédiger une dissertation, on prendra garde à la positivité requise par la Sociologie, laquelle est une *science* et, comme telle, très différente de la Philosophie. On prendra garde à éviter le style pompeux ou emphatique propre à certaines dissertations d'ontologie, et qui détonerait pour les sciences sociales. On emploiera, autant que faire se peut, des exemples tirés de la statistique en donnant des faits extrêmement objectifs pour illustrer les arguments théoriques. En Morale, on se référera également à l'expérience vécue : l'on pourra faire un usage — limité — de la littérature, en s'inspirant, par exemple, des belles analyses que *La Mauvaise Conscience* de M. le Pr Jan-kélévitch nous offre de Shakespeare, Baudelaire, Ovide, ou Dostoïevski.

Le nouveau programme

- I. — Les précurseurs de la sociologie. Les fondateurs de la sociologie : Saint-Simon, Auguste Comte, Spencer, Proudhon, Marx, Tarde, Durkheim, Lucien Lévy-Bruhl. Les théories de Max Weber, de Cooley, Mead, Linton ; la Sociométrie ;
- II. — Sociologie et sciences sociales particulières : Sociologie et Histoire ; Sociologie et Psychologie ; Sociologie et Économie politique ; Sociologie et Ethnologie ; Sociologie et Sciences juridiques ; Sociologie et Science des mœurs ;

- III. — Les phénomènes sociaux totaux. Morphologie sociale et écologie humaine. Sociologie économique et Sociologie du travail. Sociologie des groupements : les classes sociales et les professions. Psychologie collective et Psychologie sociale. Sociologie de l'esprit ;
- IV. — Méthodes et techniques : l'expérimentation et la comparaison ; statistique et calcul de probabilité ; causalité et corrélations fonctionnelles. Compréhension et explication. Problème des lois en sociologie ; le déterminisme sociologique ;
- V. — Structures sociales et typologie. Réglementation sociale : modèles et symboles. L'aspect sociologique de la personne humaine ;
- VI. — Sociologie juridique, contrat, obligation, propriété. L'État et les organisations internationales.

Les textes fondamentaux

En Morale comme en Sociologie, la référence à l'histoire est indispensable. Aussi, paraît-il absolument nécessaire d'avoir une connaissance précise des grands moralistes comme des précurseurs de la Sociologie : cette étude se fera le plus possible par et dans le texte, et non par le truchement d'auteurs de seconde main, lorsqu'il y a, en français, des textes accessibles de ces auteurs.

Les grands textes moraux sont essentiellement : Platon (lire au moins *Gorgias*, et même *La République*), Aristote (minimum le X^e livre de *La Morale à Nicomaque*), les stoïciens (*Manuel* et *Entretiens d'Épictète*, livre III du *De Finibus* de Cicéron, *De vita beata* de Sénèque), les *Doctrines et Maximes* d'Épicure, la fin du V^e Livre du *De Natura rerum* de Lucrèce. Il est à peine besoin de préciser que le candidat est censé avoir lu les *Lettres à la princesse Élisabeth* de Descartes, l'*Éthique* et la *Réforme de l'entendement* de Spinoza, le *Traité de Morale* de Malebranche, *Les Fondements de la Métaphysique des Mœurs*, et la *Critique de la Raison Pratique* de Kant, le Livre IV du *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer, les *Principes*

de la Philosophie du droit de Hegel, les *Deux sources de la Morale et de la Religion*, de Bergson. (Cf. p. 41-102, bibliographie de l'histoire des morales in *Traité de Morale Générale* de Le Senne.)

Les grands auteurs de Sociologie doivent être consultés au moins en Morceaux choisis : les éléments de Sociologie de Bouglé et Raffaut contiennent une Anthologie des textes les plus célèbres. De même, pour le XIX^e siècle, on peut jeter un coup d'œil sur le petit volume d'Essertier. Mais il est bien évident que cela ne suffit pas. On devra avoir lu la plupart des volumes d'Émile Durkheim, qui sont des véritables classiques de la Sociologie : particulièrement, les *Règles de la méthode sociologique*, *Le Suicide*, *La Division du travail social*, les *Formes élémentaires de la Vie religieuse* (pour ce dernier livre, il existe un petit résumé publié chez Stock par un disciple fidèle de Durkheim, Maurice Halbwachs, qui peut constituer une initiation à cette lecture difficile).

Les instruments de travail

Il existe de très nombreux manuels de Morale et de Sociologie. La plupart sont à rejeter, parce qu'ils s'adressent davantage aux élèves de l'enseignement secondaire qu'aux étudiants de licence. Toutefois, deux (1) Traités de Morale et un Manuel de Sociologie parus en France à ce jour doivent être privilégiés : le monumental *Traité des Vertus*, publié dans la Bibliothèque générale de Philosophie de Bordas (Paris, 1947) par M. le P^r Vladimir Jankélévitch (807 pages) ne saurait être abordé par l'étudiant non initié sans une préparation ou une initiation suffisante. Aussi faut-il recommander aux étudiants de se référer d'abord à l'étude critique publiée dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, d'oct.-déc. 1951 (56^e année, n^o 4, pp. 406-436) sous le titre : Le *Traité des Vertus* de Vladimir Jankélévitch, par Mlle Madeleine Barthélemy, Professeur de Première Supérieure au Lycée Fénelon, Monitrice de Travaux Pratiques de Morale à la Sorbonne. C'est là une clé indispensable pour ouvrir les

(1) Il faut aussi recommander très spécialement le *Traité de l'Existence morale* de G. GUSDORF (A. Colin, 1949), c'est le plus concret et peut-être le plus complet de tous.

portes de ce très grand livre, dont l'aride beauté n'est pas exempte de difficultés. On comprendra mieux sa signification en reprenant avec Mlle Barthélemy l'étude du *quid* et du *quod*, celle des vertus : courage, fidélité, sincérité, humilité et modestie, justice, équité et charité, mais surtout l'innocence à laquelle nous ramène cette méditation sur la conscience pacifiée. En effet, à la façon de saint François de Sales, M. Jankélévitch nous incite à revenir à cette « innocence citérieure » qui précède la méchanceté, en une régression qui, par delà l'innocence ultérieure et le péché, nous permettra de « refaire nos enfances ».

Le *Traité de Morale générale* publié par René Le Senne, dans la collection « Logos » (P. U. F., 1942 : 757 pages) rendra aux étudiants des services complémentaires de l'ouvrage précité : c'est moins au fond qu'à la bibliographie générale qu'il faudra s'attacher. Les trois index : thématique, analytique et nominatif qui enrichissent ce gros volume permettront aux étudiants de trouver d'emblée la bibliographie et les indications philosophiques dont ils pourraient avoir besoin.

Le *Manuel de Sociologie* (2 vol., 720 pages, P. U. F., 1950) d'Armand Cuvillier, rendra aux sociologues débutants le service de présenter une bibliographie colossale des origines à 1950. Classée par matière, elle sera consultée avec fruit pour toutes les questions particulières où l'étudiant aurait besoin de s'y référer.

En Sociologie, aucun Traité n'ayant encore paru jusqu'à ce jour, il est vivement conseillé de recourir à deux ouvrages fondamentaux : les *Règles de la Méthode Sociologique*, d'Émile Durkheim, publiées dans une nouvelle édition en 1948 (P. U. F.) et le grand ouvrage de M. le P^r Georges Gurvitch : *La Vocation actuelle de la Sociologie* (606 pages, P. U. F., 1950) ; on lira tout particulièrement l'Introduction (p. 1 à 18), le Chapitre I sur les Faux Problèmes de la Sociologie ; le Chapitre II sur la Sociologie en profondeur ; le Chapitre IV (p. 236-269) ; le Chapitre VI sur Durkheim et la conscience collective, mais tout serait à citer dans ce livre capital.

Aristote (*Politique*), Hobbes (le *De cive* et le *Leviathan*), Spinoza (le *Tractatus theologico-politicus*), Montesquieu (*L'Esprit des Lois*), Rousseau (*Le Contrat social*, dans l'édition de Mau-

rice Halbwachs, Aubier, éd.), Condorcet (*Tableau*), Kant (au moins le *Projet de paix perpétuelle*), Comte (au moins la *Politique positive*), Spencer (*L'Introduction à la science sociale*), Saint-Simon, Proudhon, Marx et Tarde en *Morceaux Choisis*, Lévy-Bruhl (*La Mentalité primitive, Le Surnaturel et la Nature dans la mentalité primitive, L'Expérience mystique et les Symboles chez les primitifs, la Mythologie primitive, Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures, etc.*), constituent les auteurs les plus indispensables. Mais ces *Sociologues d'hier et d'aujourd'hui* ont été étudiés par M. le Doyen Georges Davy qu'il faut absolument lire, sur ce point, en suivant par des lectures appropriées des auteurs eux-mêmes, les quatre étapes de son important travail. (On signale à ce propos qu'il existe deux volumes anthologiques parus au début du siècle, dont l'un préfacé par M. G. Davy sur Durkheim et l'autre sur Tarde.)

Dictionnaires et Bibliographies générales

Un dictionnaire de Sociologie doit paraître prochainement aux éditions Marcel Rivière, dans la petite Bibliothèque de Sociologie d'Armand Cuvillier : c'est le *Dictionnaire* de Willems. En attendant de pouvoir se référer à ce volume, on pourra consulter les vocabulaires philosophiques, le *Vocabulaire juridique* de M. Capitant (P. U. F.) ou les grandes Encyclopédies : l'*Encyclopaedia of the Social Sciences* par Seligman et Johnson (N. Y., 15 volumes, 1930-1935) ou le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* de 8 volumes (1909-1911) de Conrad Elster et Loening (Iéna) ; ou encore, le volume plus maniable : *Handwörterbuch der Sociologie* de Vierkandt.

Plusieurs ouvrages de bibliographie générale ont été publiés, mais aucun n'est assez récent, ni assez à jour pour être cité : seul peut-être fait exception l'*Essai de Bibliographie critique de la Sociologie*, que Daniel Essertier avait présenté comme Thèse de Doctorat, en 1927, à la Sorbonne, encore qu'il soit très ancien.

Les Revues essentielles

Comme l'étudiant doit avoir lu au moins cinq monographies, il pourra se reporter soit aux périodiques de *L'Année Sociologique* dont trois séries distinctes ont paru depuis l'origine, la première, sous la direction de Durkheim, la seconde sous celle de ses disciples au premier rang desquels M. Georges Davy, et, depuis la guerre, sous le Secrétariat de L. Gernet. On pourra également consulter avec le plus grand profit les *Cahiers internationaux de Sociologie* publiés sous la direction de M. Georges Gurvitch, d'abord aux éditions du Seuil, ensuite aux P. U. F.

Il existe également un Bulletin très précieux : *Recherches sociologiques*, publié par le Centre d'Études sociologiques du C. N. R. S., 54, rue de Varenne, Paris, VII^e.

Les ouvrages capitaux

C'est parmi ces ouvrages que nous pourrions ranger les ouvrages qui, comme tous ceux de Durkheim, de Halbwachs, de M. le P^r Georges Davy, de M. le P^r Georges Gurvitch, et de la Bibliothèque de Sociologie contemporaine, publiés sous la direction de ce dernier, devraient être cités ici comme étant de toute première importance pour les jeunes étudiants en Sociologie.

Le volume : *Montesquieu et Rousseau, précurseurs de la Sociologie*, de Durkheim, publié avec une Préface de M. Georges Davy, en 1953, aux éditions Rivière, fait d'une pierre trois coups puisqu'il permet à l'étudiant de se familiariser avec Durkheim, Montesquieu et Rousseau. *L'Introduction à la Psychologie collective*, de Charles Blondel (Colin) constitue le type même de l'ouvrage important. Le volume de Claude Lévi-Strauss : *Les Structures élémentaires de la parenté* (P. U. F., 1949) concrétise la parfaite monographie à conseiller essentiellement aux étudiants. La connaissance d'auteurs comme Tönnies (*Communauté et Société*, P. U. F.), Linton et Gardiner (que l'on trouvera exposés dans l'ouvrage de M. le P^r Mikel Dufrenne : *La Personnalité de base, un concept sociologique**, P. U. F., 1953, livre essentiel à

tous égards que l'étudiant ne peut pas ignorer), Mead (cf. Victoroff, Thèse de 1954), Max Weber (cf. *La Sociologie allemande contemporaine* de M. le P^r Raymond Aron) ou Marx (cf. Bartoli, *La Doctrine économique et sociale de Karl Marx*, éd. du Seuil, ou Desroches, *Bibliographie analytique du marxisme*, ou Henri Lefebvre, *Pour connaître la pensée de Marx*, Bordas, ou bien *Le Marxisme*, P. U. F., « Q. s.-j. ? ») sont rigoureusement indispensables pour l'examen.

Un livre capital est constitué par l'ouvrage de M. le P^r Stoetzel : *La Théorie des opinions* (P. U. F.), que l'on pourra mettre sur le même plan que les ouvrages suivants : de M. le P^r Georges Gurvitch, *La Vocation actuelle de la Sociologie**, *Industrialisation et Technocratie*, *La Sociologie au XX^e siècle*, *Sociometry in France and the U. S. A.*, *L'Idée de Droit social* (P. U. F.) ou *Les Éléments de Sociologie juridique* (Recueil Sirey), etc. ; de M. le P^r Georges Davy : *Le droit, l'idéalisme et l'expérience*, *La Foi jurée* (P. U. F.), *Des clans aux Empires* (Albin Michel), *Traité de Sociologie politique* (Vrin) ; *Sociologie et Anthropologie**, de Marcel Mauss ; *Sociologie et Psychanalyse**, de Roger Bastide ; *La Religion bambara**, de G. Dieterlen ; *Les Cadres sociaux de la mémoire* (P. U. F.), de Maurice Halbwachs, *L'Esquisse d'une Psychologie des classes sociales* (Rivière), *Les Causes du Suicide* (P. U. F.) et la *Topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte* (P. U. F.), comme la *Mémoire collective**, du même ; *Les Éléments de Méthode sociologique*, de Merton (Plon) ; de Georges Friedmann, *Les Problèmes humains du machinisme industriel* (N. R. F.).

On s'initiera dès les premiers mois aux méthodes statistiques en ayant recours à *l'Initiation aux Méthodes statistiques*, aux *Méthodes statistiques en Psychologie appliquée*, de Faverge (P. U. F., 1950) ; à *la Méthode statistique adaptée à la Recherche scientifique*, de Fisher (P. U. F., 1947) ; à *la Statistique*, de la collection « Q. s.-j. ? » (P. U. F.) ; à *la Psychologie des Mouvements sociaux*, de Maucorps (« Q. s.-j. ? », 1950) où l'on trouvera une bonne introduction à la Sociométrie, à *la Psychologie sociale*, de Giraud (« Q. s.-j. ? »), on pourra également tirer grand profit

* Les volumes marqués d'un astérisque (*) font partie de la *Bibliothèque de Sociologie contemporaine*, dirigée par M. le P^r G. Gurvitch (P. U. F.).

de la Bibliographie de *Sociologie religieuse* ou des *Études de Sociologie religieuse*, de Le Bras (P. U. F.) ou de l'étude sur *Paris et l'agglomération parisienne** publiée par Chombart de Lauwe.

Les cours polycopiés de M. le P^r Georges Gurvitch, parus au C. D. U. (*Les Classes sociales, Saint-Simon, Marx, etc.*) rendront grand service aux étudiants non seulement parisiens, mais provinciaux.

Les ouvrages de Morale

L'on ne peut se passer d'avoir lu, de M. le P^r Georges Gurvitch : *Morale théorique et Science des mœurs*, qui constitue le trait d'union entre la Morale et la Sociologie. L'ouvrage plus ancien de Lucien Lévy-Bruhl : *La Morale et la Science des mœurs*, constitue une lecture moins digeste, mais il convient d'avoir lu au moins un Traité comme *La Critique des conditions de l'action*, de M. Pradines, ou son *Esprit de la Religion*, ou *L'Expérience morale* de Rauh, ou encore *L'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* de Condorcet.

Autour du thème central de la *Conscience morale*, il importe essentiellement d'avoir médité *La Mauvaise Conscience*, de M. le P^r Vl. Jankélévitch, *L'Ironie ou la Bonne Conscience* (P. U. F., nouvelle éd., 1950 et 1951), *Le Mal* (Artaud, 1947), *Du Mensonge* (Confluences, 1942) et, tout particulièrement, la première des trois études publiées dans *L'Alternative* (P. U. F., 1938) de notre auteur.

Une Méditation sur la *Valeur morale* peut s'articuler à partir de l'ouvrage de ce nom de M. le P^r Roger Daval, et l'on peut encore se référer à maints travaux d'axiologie : Cf. Lavelle, Ruyer, Bénézé, Polin (*La Création des Valeurs, La Compréhension des Valeurs, Du Laid, du Mal, du Faux*) (P. U. F.), etc.

Sur les différents devoirs, on pourra reprendre le vieux livre de Jacob, les *Études de Morale* de Rauh, celles de Belot, *Du Sage antique au citoyen moderne*, par Bréhier, Bouglé, Delacroix et Parodi. De ce dernier, il conviendrait de citer *Les Bases psychologiques de la vie morale*, ou *La Conduite humaine et les Valeurs idéales* (P. U. F.). On consultera sur les différents problèmes le

Traité de Morale Générale de Le Senne, auquel doit faire suite un *Traité de Morale appliquée* (Logos, P. U. F.).

M. le P^r Georges Gurvitch doit publier dans cette même collection un *Traité de Sociologie*, actuellement inédit (1955).

Il nous a semblé utile de citer les sujets donnés les années précédentes dans les différentes Facultés.

Sujets donnés au C. E. S. de morale et sociologie

1950

Aix-Marseille :

Juin : Comment comprenez-vous cette formule de Maurice Blondel dans l'*Action* : « Le devoir est à la fois le triomphe et le sacrifice de la volonté ? »

Nov. : Durkheim écrivait dans *Sociologie et philosophie* : « On diminue la Société quand on ne voit en elle qu'un corps organisé en vue de certaines fonctions vitales. Dans ce corps vit une âme : c'est l'ensemble des idéaux collectifs. » Que pensez-vous de cette affirmation ? Et quels rapports concevez-vous entre ces « idéaux collectifs » et les impératifs moraux ?

Alger :

Juin : Vous commenterez cette pensée de Max Scheler : « Les chefs ne meuvent que notre volonté. Les modèles et les « repousseurs » dont l'action s'exerce, non pas sur notre volonté, mais sur notre conscience des valeurs, et, en tout premier lieu, sur notre amour et sur notre haine, déterminent, par delà la volonté, notre caractère moral lui-même. Ils façonnent le centre de la personne avant même que celui-ci ait voulu quoi que ce soit. Les modèles déterminent donc le champ d'action de notre vouloir et de notre agir. En les aimant, nous devenons semblables à eux dans notre être même. »

Nov. : Pensez-vous que la moralité soit l'épanouissement suprême de la vitalité et que l'on puisse fonder sur la volonté de puissance de nouvelles valeurs ?

Besançon :

Juin : Commentez et discutez cette affirmation de Durkheim : « Un acte est criminel quand il offense les états forts et définis de la conscience collective. »

Oct. : L'idéal du sage à la recherche du bien conserve-t-il aujourd'hui sens et valeur ?

Caen :

Juin : La distinction du bien et du mal peut-elle se ramener à la distinction du normal et du pathologique ?

Oct. : Les problèmes de la vie morale peuvent-ils être envisagés comme des problèmes techniques.

Clermont-Ferrand

Jun : Quels sont les problèmes posés par la Philosophie de l'Histoire ?

Oct. : La pédagogie considérée du point de vue sociologique.

Grenoble :

Jun : Déterminez les rôles respectifs de l'invention et du raisonnement dans la vie morale.

Oct. : Déterminez la part des représentations et des sentiments collectifs dans le développement de la conscience morale.

Lille :

Jun : « Tandis que les décalogues et les catéchismes moraux dépendent du temps et du lieu, l'honnête homme et le méchant n'en dépendent pas. Un même acte, qualifié crime dans l'Inde, sera peut-être recommandable en Grèce, mais un coquin de l'antiquité sera encore un coquin de nos jours, comme Aristide serait toujours juste, avec d'autres actes pour manifester sa justice. » Étudier ce texte d'André Lalande.

Oct. : Qu'est-ce qu'une civilisation ?

Lyon :

Jun : Les influences familiales et la formation de la conscience morale.

Centre de Beyrouth :

Jun : L'expérience morale.

PARIS :

Jun : Quelle vous semble être l'influence sur la personnalité de l'individu des divers types de milieux sociaux auxquels il peut appartenir ?

Oct. : Dans quelle mesure nos règles morales résultent-elles d'une induction, faite par autrui ou par nous-mêmes, à partir de l'expérience de la vie ? Dans quelle mesure sont-elles transcendantales par rapport à cette induction et quelle signification convient-il de reconnaître à cette transcendance ?

Poitiers :

Jun : Situation de la sociologie par rapport à l'histoire de la pensée politique

Oct. : La responsabilité.

Rennes :

Jun : La valeur morale d'un acte réside-t-elle uniquement dans l'intention ?

Oct. : Qu'entend-on exactement par expérience morale ?

1951

Aix-Marseille :

Jun : Montrer comment le pouvoir politique prend la forme de l'État par une analyse qui mette en évidence les différentes conditions et les différents facteurs du phénomène ainsi que leur action réciproque.

Alger :

Jun : Signification, valeur et insuffisance de l'autonomie.

Oct. : Le concept de « conscience collective » vous paraît-il conserver quelque valeur pour l'étude des sociétés humaines ?

Besançon :

Jun : Dans quelle mesure peut-on aborder légitimement les valeurs morales par la sociologie ?

Oct. : Comment l'expérience humaine a-t-elle conduit le sociologue à modifier progressivement le *type d'explication* utilisé par lui ?

Bordeaux :

Jun : La famille dans la vie rurale.

Oct. : Le mérite.

Centre du Maroc :

Oct. : La pitié.

Caen :

Jun : Liberté morale et contrainte sociale.

Oct. : Le devoir de sincérité.

Clermond-Ferrant :

Jun : Comment la Sociologie pose-t-elle le problème de la connaissance ?

Oct. : Le Droit, du point de vue sociologique.

Dijon :

Jun : Nos contemporains préfèrent parler de *condition humaine* ou de *destinée humaine* plutôt que de *nature humaine*. Ces trois expressions sont-elles équivalentes ?

Oct. : Peut-on parler d'une relativité de la conscience morale ?

Grenoble :

Jun : La coutume et la loi.

Oct. : Existe-t-il une expérience spécifiquement morale ? Suffit-elle, comme l'admet Rauh, à résoudre le problème des valeurs ?

Lille :

Jun : Pensez-vous, avec Aristote, que les mêmes vertus font l'homme de Dieu et le bon citoyen ?

Oct. : La liberté peut-elle servir de principe fondamental à l'élaboration d'une éthique ?

Lyon :

Jun : Vous commenterez et apprécierez, avec le plus de précision possible, cette pensée de Maeterlinck : « Il existe des idées qu'aucune catastrophe ne peut atteindre. Il suffit d'ordinaire qu'une idée s'élève au-dessus de la vanité,

de l'indifférence et de l'égoïsme quotidiens pour que celui qui la nourrit ne soit plus vulnérable. Et c'est pourquoi, qu'il y ait bonheur ou malheur, l'homme le plus heureux sera toujours celui dans lequel la plus grande idée vit avec la plus grande ardeur. »

Oct. : A Rauh, déclarant qu'il n'y a de morale sérieuse que celle qui naît directement au contact de la réalité ou du milieu contemporains, que jamais âme qui compte ne visa l'éternité comme telle, s'oppose une attitude comme celle de Benda, affirmant que tout particularisme est immoral, que l'homme est d'autant plus moral qu'il échappe davantage aux contingences de temps et de lieu et que la véritable moralité consiste à vivre selon l'éternel. Qu'en pensez-vous ?

Centre de Beyrouth :

Juin : Conscience individuelle et règle sociale.

Montpellier :

Juin : En quoi consiste, selon vous, l'effort moral ?

Oct. : Signification et valeur de la fidélité.

Nancy :

Juin : On a souvent opposé l'esprit égalitaire et l'esprit libéral. Existe-t-il des moyens de les concilier ? Étudiez des exemples historiques.

Oct. : Le « mana ».

PARIS :

Juin : Caractériser la façon dont le moraliste et le sociologue envisagent l'histoire.

Oct. : Dans quelle mesure nos règles morales résultent-elles d'une induction, faite par nous-mêmes ou par autrui, à partir de l'expérience de la vie ? Dans quelles mesures sont-elles transcendantes par rapport à cette induction et quelle signification convient-il de reconnaître à cette transcendance ?

Poitiers :

Juin : A quel niveau de valeurs vous paraît se situer la moralité ?

Oct. : Dans quelle mesure la structure des groupes auxquels nous appartenons et les données de la vie sociale commune influencent-elles notre conduite morale ?

Rennes :

Juin : Bien et devoir.

Oct. : Qu'est-ce qu'un mythe ?

Strasbourg :

Juin : Dans son dernier ouvrage : *Où va le travail humain ?* Georges Friedmann écrit : « Bien que nous nous gardions de méconnaître l'incidence considérable des structures sociales sur les idéologies du machinisme et ses modes d'utilisation, tout nous convainc, pour notre part, que le milieu technique

tend à l'universalité et pénètre des régimes très différents. » Vous commenterez et discuterez cette façon de voir. Vous direz si, à votre avis, les problèmes technologiques devenant sensiblement les mêmes dans des États, dans des groupements sociaux très différents, les passions proprement politiques et les frictions sociales ne s'amenuiseront pas à la suite des efforts faits pour résoudre les questions de technique industrielle — et c'est là l'hypothèse optimiste envisagée par Friedmann — ou si, au contraire, ces passions politiques, les lourds héritages historiques, les *structurations* différentes des groupes sociaux (chef d'industrie, cadres de maîtrise, ouvriers des catégories diverses, etc.) ne transforment pas profondément les problèmes technologiques que l'utilisation croissante de la machine pose à l'homme moderne.

Oct. : Au cours d'un émouvant débat qui l'opposait à Durkheim, F. Rauh s'écriait : « Il y a des devoirs d'homme à homme, des devoirs *humains* — devoirs de justice, de pitié — que la conscience considère comme extra sociaux ; il y a des devoirs *individuels* de l'individu à l'égard de lui-même — honneur, dignité personnelle — et des devoirs qui lient directement l'individu, comme tel et non comme membre de la collectivité — amitié, amour. » — « Mais n'est-ce pas là, poursuivait Rauh, une simple illusion de conscience ? Les devoirs qui, en apparence, semblent extrasociaux, ne sont-ils pas fonction de la réalité sociale, et une observation vraiment scientifique ne découvrirait-elle pas entre eux et la vie collective des relations étroites ? » Vous commenterez et discuterez le point de vue de Rauh. Vous indiquerez, avec autant de précision que possible, comment peut être menée la contre-attaque sociologique dont Rauh mesurait avec inquiétude la vigueur. Vous direz si, à votre avis, cette contre-attaque est finalement ruineuse pour la position de moraliste défendue par Rauh.

Toulouse :

Juin : « La société, c'est-à-dire l'ensemble des relations interhumaines, préserve l'humanité de la soumission pure et simple à un déterminisme naturel. La fonction de la société, c'est de ne pas permettre à la nécessité physique de s'exercer, directement et comme telle, sur l'homme. Elle est le lieu où se réalise la transmutation de la nécessité en liberté. (R. Mehl, *L'équivoque de la liberté*, in *Études philosophiques*, avril-juin 1948, p. 185). Que pensez-vous de cette affirmation d'un auteur contemporain ?

1952

Aix-Marseille :

Juin : Examen d'un texte de Maritain sur la souveraineté, tiré de *Man and the State* (Chicago Press, 1951, ch. II, p. 43).

Oct. : Le sage, le héros, le saint.

Alger :

Juin : « Sans doute », a écrit Nietzsche, « la plupart des hommes préfèrent un commandement sans condition à une règle conditionnée : l'absolu les dispense de se servir de leur intelligence et flatte leur paresse ; souvent, il correspond aussi à une tendance à l'entêtement et plaît aux personnes qui ont

coutume de se vanter de leur caractère. L'impératif catégorique rentre dans le domaine de l'obéissance militaire, aveugle, telle que les princes l'ont cultivée chez l'homme : ceux-ci croient que la sécurité et l'ordre sont plus grands, lorsqu'on commande absolument. C'est pourquoi on désire que l'impératif moral soit également catégorique, car on croit que, de la sorte, il est le plus utile à la morale. On désire l'impératif catégorique : c'est-à-dire, on désire qu'un maître absolu soit constitué par la volonté des individus nombreux qui ont peur de soi et peur de leur voisin : ce maître doit exercer une dictature morale. Si l'on n'avait pas cette crainte, on n'aurait pas besoin de ce maître. » Que pensez-vous de cette appréciation ? Vous semble-t-elle caractériser suffisamment l'impératif kantien ?

Oct. : Dans quelle mesure et pour quelles raisons *Ibn Khaldoun* peut-il être considéré comme le précurseur de la sociologie ?

Besançon :

Juin : Y a-t-il une évolution de la justice ?

Bordeaux :

Juin : Que pensez-vous de la bonne conscience ?

Oct. : Quel rôle peut-on accorder au sentiment dans la vie morale ?

Caen :

Juin : Quelle est la nature du lien social ?

Oct. : Dans quelle mesure l'homme a-t-il le choix de ses responsabilités ?

Clermont-Ferrand :

Juin : Le langage au point de vue sociologique.

Oct. : Comment peut-on définir un « fait social » ?

Dijon :

Juin : L'idéal moral, et particulièrement l'idéal désigné par le mot *pureté*, est-il humainement réalisable ?

Oct. : La connaissance de l'existence humaine, en tant qu'historique, est-elle, selon vous, une aide ou un obstacle à la vie morale ?

Grenoble :

Oct. : Les doctrines de Platon et d'Aristote peuvent-elles encore fournir un enseignement fécond à la conscience morale de l'homme moderne ?

Lille :

Juin : Étudier et discuter le problème d'un sens de l'histoire.

Oct. : La morale doit-elle être humaniste ? Si oui, en quel sens ? Si non, pourquoi ?

Lyon :

Juin : On a souvent dit que la vie morale consistait à vivre conformément à la nature. Qu'en pensez-vous ?

Oct. : Expliquez et discutez ce mot de Paul Valéry : « La morale est une sorte d'art de l'inexécution des désirs, de la possibilité d'affaiblir les pensées, de faire ce qui ne plaît pas. Si le mal déplaisait, il n'y aurait ni morale, ni bien, ni mal ».

Centre de Beyrouth :

Juin : « Assurer son propre bonheur est un devoir (au moins indirect) ; car le fait de ne pas être content de son état, de vivre parmi de nombreux soucis et au milieu de besoins non satisfaits, pourrait devenir une grande tentation d'enfreindre son devoir. » Que pensez-vous de ce mot de Kant, dans les *Fondements de la Métaphysique des Mœurs* ?

Oct. : Quelle est la signification, et quelle est, selon vous, la valeur de la célèbre devise morale : « Supporte et abstiens-toi ? »

Centre du Caire :

Oct. : Faire le bien, faire son devoir, ces deux expressions vous semblent-elles équivalentes ?

Montpellier :

Juin : Comparez la règle juridique et la règle morale.

Oct. : Le droit est-il la manifestation d'une volonté ?

Nancy :

Juin : Est-il vrai, comme l'ont affirmé tant de penseurs, que la notion de souveraineté et, plus spécialement, de souveraineté du peuple, soit contraire à la liberté individuelle et établisse le pouvoir absolu de l'État ?

Remarque : Vous pouvez indifféremment traiter ce sujet en prenant pour base la philosophie politique de Rousseau, ou en vous plaçant à un point de vue plus général.

Oct. La notion de sacrifice. En préciser le sens et indiquer son rôle dans la vie morale.

PARIS :

Juin : Les penseurs contemporains, renouvelant une thèse célèbre de Rousseau, ont exprimé l'opinion que l'expansion moderne de la technique, surtout dans ses applications à l'homme, est une menace pour l'avenir moral de l'humanité. Dégagez les raisons qui peuvent être présentées pour ou contre cette opinion, et discutez-les de manière à aboutir à une conclusion philosophiquement motivée.

Oct. : Comment la morale envisage-t-elle, si elle en reconnaît l'existence, les conflits de devoirs, et le fait, pour l'homme, d'être engagé en société les rend-il plus aisés ou plus difficiles à résoudre ?

Poitiers :

Oct. : Morale du devoir et morale des vertus.

Rennes :

Jun : Déterminez, en marquant, aussi précisément que possible, la portée de chacun d'eux et leurs rapports, les principaux moyens dont l'homme dispose pour résoudre les problèmes moraux.

Oct. : L'évolution et le fondement du droit de punir.

Strasbourg :

Jun : Thorstein Veblen, étudiant la forme des relations prise par les faits sociaux, est amené à présenter une conception de la *causalité opaque*. Utilisant deux ordres d'informations et de réflexions, celles qui touchent d'une part à la causalité en histoire et en sociologie, d'autre part à la finalité dans les sciences sociales, vous exposerez et vous discuterez la théorie élaborée par Veblen. Selon vous, en traduisant *causalité opaque* par *causalité aveugle*, un économiste français contemporain a-t-il, ou non, altéré la pensée du grand sociologue américain ?

Oct. : Commentez et discutez ce texte : « Les superstructures idéologiques sont devenues si complexes, si pesantes, si riches, en deux mille ans et plus de civilisation européenne continue, qu'elles ont acquis, par rapport à l'économie, une autonomie considérable, involontaire, créatrice ou destructrice ; dans une large mesure, elles vivent par elles-mêmes. Exemples : les nationalités, les traditions. »

Toulouse :

Jun : On appelle souvent du nom de « mystiques » certaines formes de mouvements d'idées relatifs à des objectifs sociaux. Qu'est-ce, en ce sens, qu'une mystique ? Vous analyserez avec précision le mode de comportement qui s'y rattache, et vous en examinerez la valeur du point de vue de la constitution de la moralité.

Oct. : Péguy écrit : « Il y a une immense tourbe d'hommes qui sentent par sentiments tout faits, dans la même proportion qu'il y a une immense tourbe d'hommes qui veulent par volontés toutes faites. » (Note conjointe p. 20.)

Dans quelle mesure cette vue vous paraît-elle fondée ? Quelle est la valeur morale et sociale de cette forme de comportement ? Peut-on lui substituer sans danger la recherche individualiste d'une originalité à tout prix, proposée par ceux qui conseillent à chacun de « vivre sa vie » ?

1953

Aix-Marseille :

Jun : Les variations de la conscience morale vous font-elles douter de l'universalité du Bien ?

Oct. : Expliquez et discutez si vous le jugez bon cette parole de Pascal : « La vraie morale se moque de la morale. »

Alger :

Jun : Ordre et soumission à une loi : tels sont les deux caractères d'une conduite morale. Ne peut-on pas conclure de là à l'existence d'une « normativité »

infiniment plus concrète et plus riche que la logique idéale et capable de nous guider, de nous orienter vers une réalité ontologique ?

Oct. : Formes et aspects de l'inégalité dans les sociétés archaïques et dans les sociétés civilisées.

Besançon :

Juin : Vie de la morale et vie du droit.

Oct. : Comment entendez-vous cette pensée d'un philosophe contemporain : « On ne comprend le fait social que si l'on veut le bien social ? »

Bordeaux :

Juin : Sociologie économique et économie politique. (Maroc). La division sociale du travail.

Oct. : La notion de rémunération du travail et celle de revenu des travailleurs.

Caen :

Juin : Dans quelle mesure la sociologie peut-elle contribuer à la connaissance de la raison humaine ?

Oct. : Quel rôle doivent jouer dans la vie morale, le sens de l'utile et les considérations utilitaires ?

Clermont-Ferrand :

Juin : Quels sont les problèmes posés par la Philosophie de l'Histoire ?

Oct. : La conscience morale.

Dijon :

Juin : La société conjugale et familiale est-elle un fait naturel ?

Oct. : L'honneur, la pudeur, la honte. Définir ces attitudes de la conscience, montrer leur place dans l'existence morale.

Grenoble :

Juin : Quelle part d'influence faut-il attribuer à la société dans le développement de la raison humaine ?

Oct. : La conscience morale est-elle une raison pratique ?

Lille :

Juin : Étudiez la morale du surhomme. Quelle signification et quelle portée lui attribuez-vous ?

Oct. : Comment résolvez-vous l'opposition de la nature humaine, une, et des cultures, multiples ?

Lyon :

Juin : L'effort de Socrate était d'enseigner à ses auditeurs ce qu'au fond, disait-il, ils savaient. Le but de la loi morale n'est-il pas, semblablement, d'obliger les hommes à ce qu'au fond ils veulent ?

Centre de Beyrouth :

Le devoir est-il la notion fondamentale de la morale ?

Montpellier :

Juin : Quels vous paraissent être les caractères principaux de la réflexion d'ordre moral ?

Oct. : La prise de conscience du temps vous paraît-elle un rôle dans la vie morale ? Si oui, dites de quelle façon et dans quelle mesure.

Nancy :

Juin : Un juriste contemporain écrit : « C'est parce que le droit est une règle de vie sociale et la morale une règle de vie intellectuelle, que la contrainte sociale est attachée à la première et ne l'est pas à la seconde. » Expliquez et discutez.

Oct. : Bergson écrit : « La société, qui est mise en commun des énergies individuelles, bénéficie des efforts de tous et rend à tous leur effort plus facile. Elle ne peut subsister que si elle se subordonne l'individu, elle ne peut progresser que si elle le laisse faire : exigences opposées, qu'il faudrait réconcilier. » Expliquez et discutez.

PARIS :

Juin : A quels facteurs d'explication la sociologie peut-elle légitimement faire appel ?

Oct. : La morale du devoir.

Poitiers :

Oct. : Qu'appelle-t-on formes de la sociabilité ? En quoi se distinguent-elles des institutions et des structures ?

Rennes :

Juin : Que pensez-vous de cette affirmation de Le Senne, dans son *Traité de Morale générale* : « L'approbation et la réprobation, voilà l'essence bipolaire de la conscience morale. On entre dans la morale quand on approuve ou qu'on désapprouve un acte, quand on loue ou blâme un agent ? »

Oct. : Le succès.

Strasbourg :

Juin : Thorstein Veblen, étudiant la forme des relations prise par les faits sociaux, est amené à présenter une conception de la *causalité opaque*. Utilisant deux ordres d'informations et de réflexions, celles qui touchent d'une part à la causalité en histoire et en sociologie, d'autre part à la finalité dans les sciences sociales, vous exposerez et vous discuterez la théorie élaborée par Veblen. Selon vous, en traduisant causalité *opaque* par causalité *aveugle*, un économiste français contemporain a-t-il ou non altéré la pensée du grand sociologue américain ?

Oct. : Commenter et discuter ce texte : « Les superstructures idéologiques sont devenues si complexes, si pesantes, si riches en deux mille ans et plus de civilisation européenne continue qu'elles ont acquis par rapport à l'économie

une autonomie considérable, involontaire, créatrice ou destructrice : dans une large mesure elles vivent par elles-mêmes. Exemples : les nationalités, les traditions. »

Toulouse :

Jun : Le fait d'envisager l'action humaine dans une perspective sociale historique vous paraît-il entraîner une augmentation ou une diminution du sentiment de la responsabilité ?

Oct. : De la bonne foi. Son rôle dans la vie morale et sociale.

1954

Aix-Marseille :

Jun : Est-ce que vous pensez, comme Kant, que l'autonomie est la valeur suprême et le critère de la moralité ?

Oct. : Quelle conception de la liberté humaine implique cette pensée de Pascal : « Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce, et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme » (508) ou celle, trop souvent citée à tort : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » Une telle conception de la liberté vous paraît-elle capable de rendre compte de votre expérience de la vie morale ?

Alger :

Jun : Que pensez-vous de ces affirmations du D^r Albert Schweitzer : « L'éthique n'est rien d'autre que le respect de la vie. Le respect de la vie me fournit le principe fondamental de la morale qui dit que le bien consiste à conserver, à soutenir, à exalter la vie, et que détruire la vie, la léser ou lui faire obstacle est mauvais. L'affirmation du monde, c'est-à-dire l'affirmation de la volonté de vie qui se manifeste autour de moi ne m'est possible que si je me voue à d'autres vies. Par une nécessité intérieure, sans comprendre le sens de l'univers, j'agis dans le monde et je le transforme, par la création des valeurs et par l'activité éthique ; c'est dans l'attitude éthique et affirmative envers le monde et la vie que je me conforme à la volonté universelle de vie qui se révèle en moi. »

(*Éthique*, all. XV, 11.)

Oct. Quelles : sont les raisons qui ont incité Émile Durkheim à donner pour fondement à la sociologie « la conscience collective » ?

Ces raisons vous semblent-elles valables ?

Besançon :

Jun : « Il n'y aurait point de concert possible dans les actions des hommes, point de stabilité dans leurs pensées et leurs institutions, si elles n'adoptaient pas certaines manières d'être définies et durables qui sont, aux activités sociales habituelles, dans le même rapport que l'aspect matériel des organes aux fonctions organiques... Il y a ainsi tout un ordre de représentations collectives qui résultent simplement de ce que la société prend conscience, directe-

ment, des formes de son corps matériel, de sa structure, de sa place et de ses déplacements dans l'espace, et des forces auxquelles il est soumis. »

Vous préciserez, et discuterez au besoin, la partie de la conscience à laquelle le sociologue Halbwachs fait ici allusion.

Bordeaux :

Jun : Rôle de la généralité dans la vie morale.

Oct. : Signification du sacrifice.

Caen :

Jun : Que pensez-vous de cette affirmation de Durkheim : « La sociologie se place d'emblée dans l'idéal ; elle n'y parvient pas lentement au terme de ses recherches ; elle en part. L'idéal est son domaine propre ? » (*Sociologie et Philosophie*, p. 141.)

Oct. : Le risque dans la vie morale.

Clermont-Ferrand :

Jun : Quelle conception peut-on se faire de la conscience collective ?

Oct. : Quel est le sens de la morale kantienne ?

Dijon :

Jun : Distinguer les trois notions d'*engagement*, d'*obligation* et de *vocation*. (L'ordre donné ici n'est qu'alphabétique et ne préjuge en rien de celui dans lequel vous pourrez définir ces trois notions.)

Oct. : La façon de donner vaut-elle mieux que ce que l'on donne ?

Grenoble :

Jun : L'individu peut-il créer librement ses valeurs ?

Oct. : Peut-on parler d'une morale internationale ? Dans l'affirmative comment faut-il concevoir ses rapports avec la morale individuelle ?

Lyon :

Jun : On a souvent reconnu qu'un caractère essentiel de la personne morale était de pouvoir se dépasser. L'admettez-vous ? Dans l'affirmative, comment expliquez-vous ce pouvoir de dépassement ?

Oct. : Conscience de soi et vie morale.

Centre de Beyrouth :

Jun : Le droit de punir.

Oct. : Quelle confiance pouvons-nous accorder au témoignage spontané de notre conscience morale ?

Montpellier :

Jun : Qu'est-ce que maîtriser ses passions ?

Oct. : L'estime de soi a-t-elle un rôle à jouer dans la vie morale ? Si vous pensez que oui, dites sous quelle forme et dans quelle mesure.

Nancy :

Jun : L'étude de la culture et les problèmes méthodologiques qu'elle soulève.

Oct. : Expliquez et discutez cette réflexion d'Émile Durkheim : « En même temps que la société alimente et enrichit la nature individuelle, elle tend inévitablement à l'assujettir. Précisément parce que le groupe est une force morale à ce point supérieure à celle des parties, le premier tend nécessairement à subordonner les secondes. »

PARIS :

Jun : La notion de dignité en morale.

Oct. : La sociologie peut-elle, et comment, apporter sa contribution à la morale, pour définir la notion de valeur ?

Rennes :

Jun : La notion morale du « licite ». Ses éléments. Sa valeur, son fondement, l'étendue et les limites de son application.

Oct. : Qu'entendez-vous par « structure sociale » ? Quelle place convient-il de réserver à cette notion dans l'étude des phénomènes sociaux ?

Strasbourg :

Jun : Comment concevez-vous les buts, les méthodes et les limites de la *Sociologie de la connaissance* ? A titre d'exemples, et en utilisant de récents travaux, vous vous demanderez dans quelle mesure la Sociologie de la connaissance met en relief les différents éléments qui constituent le système de Kant.

Oct. : Comment entendez-vous ce vers de Lamartine :

Les grands événements, ce sont les grands prestiges ?

Dans quelle mesure un tel vers illustre-t-il la philosophie hégélienne de l'histoire ?

Toulouse :

Jun : Que pensez-vous du mot de Schopenhauer : « On n'apprend pas à vouloir ? »

Oct. : La morale, et le savoir ne sont pas nécessairement liés l'un à l'autre. Ceux qui croient rendre les hommes meilleurs en les instruisant ne sont pas très bons observateurs de la nature. » (A. France, *Pierre Nozière*.)

En vous appuyant sur une étude critique de cette affirmation, vous direz comment vous concevez les rapports de la connaissance et de la moralité.

CHAPITRE III

LE C. E. S. DE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ET LOGIQUE

I. — AVERTISSEMENT DE M. LE P^r RENÉ POIRIER

Comme préface aux très intéressantes et très utiles instructions que donne M. Huisman, je voudrais simplement faire quelques remarques, qui relèvent du logicien.

Les unes sont d'ordre très général. Les étudiants nous demandent souvent comment il faut faire une dissertation ou un exposé oral, s'il y a des principes, des canons en cette matière. La réponse me paraît simple et tient en peu de mots : on ne parle, on n'écrit que pour dire quelque chose, c'est-à-dire essentiellement pour définir une donnée qui n'était pas claire, pour prouver une assertion qui n'était pas établie. Tout développement qui ne définit ni ne prouve rien est verbiage.

Naturellement, il ne s'agit pas de définir formellement, par emboîtements de concepts, mais d'expliquer, d'analyser, d'éclairer une notion, un problème, soit par pure construction logique (ce qui est rare), soit par description, soit par référence à des théories (il ne faut pas en abuser), soit (ce qui est le mieux) en partant d'un exemple concret, en le confrontant avec d'autres et en généralisant. Partir d'un exemple, revenir à un exemple, voilà ce qui est difficile et pourtant précieux. Décrire la genèse d'une notion, l'opposer à d'autres, en montrer le lien avec d'autres, en analyser les formes, les nuances, les usages, en fixer la complexité, telle est la

première tâche du logicien en général. De même, prouver n'est pas simplement démontrer formellement, par syllogisme. C'est amener le lecteur ou l'auditeur à une conviction ferme, soit par déduction rigoureuse (cas exceptionnel), soit par justification inductive, c'est-à-dire en montrant que la thèse défendue répond aux exigences naturelles de l'esprit, s'accorde avec les faits, permet des prévisions, suggère des recherches, alors que les thèses opposées se heurtent à des objections. Il faut plaider simplement et sincèrement son dossier. Le reste est éloquence, à qui l'on doit tordre le cou.

Il faut donc que l'auteur d'un travail, écrit ou oral, après une introduction où il dit en gros où il veut nous mener, où il nous donne le fil d'Ariane, le sens général de l'argumentation, avant une conclusion qui nous dira où nous sommes arrivés, quel progrès nous aurons fait, puisse, en marge de chaque paragraphe, se dire : *voici qui est plus clair qu'autrefois, voici qui est plus certain.*

Ceci revient à dire qu'on doit chercher des pensées vraies, et qu'il ne vaut la peine de dire que des choses à quoi l'on puisse croire. Tout travail philosophique est œuvre de sincérité.

Le meilleur moyen de faciliter cette sincérité est de parler un langage clair. Trop d'étudiants considèrent la philosophie générale comme un exercice ingénieux et difficile d'entrecroisement de mots, une espèce de jeu de volant, qu'on joue avec des concepts abstraits, aux noms barbares. Or, la chose a deux inconvénients : souvent, pour commencer, il ne s'agit que de mots et d'une « bcombinaison » verbale et chimérique. Un homme d'ailleurs remarquable qui m'avait soumis un travail en forme de rébus et à qui je demandais : « Mais ne pourriez-vous essayer de le traduire en français intelligible », me répondit naïvement : « Je l'ai fait au début, mais le résultat était désolant, il ne restait que des banalités. » Et c'est une histoire authentique !

En second lieu, on se prive par là des avertissements de l'histoire des idées associées aux mots. On ne voit pas qu'il s'agit de redites fastidieuses, d'opinions banales, ou de paradoxes déjà réfutés, ou simplement de questions déjà posées, creusées, discutées et sur lesquelles il n'est plus permis d'être naïf. S'il est vrai que le langage courant nous incline parfois à des préjugés ou à des erreurs, il est bien plus souvent un guide et un conseiller utile, il est un examen

de conscience intellectuel spontané. Changer inutilement de vocabulaire, c'est se priver de l'expérience de tout le passé.

Le langage doit d'ailleurs être adapté à son objet. Et il est naturel, si l'on parle d'esthétique ou d'états subtils de notre esprit, d'user des procédés de l'écrivain afin de faire naître chez le lecteur le sentiment, l'émotion, l'idée exacte. Une image en dit souvent plus qu'une argumentation abstraite, elle est une autre forme d'exemple, et d'exemple vivant. Mais un précepte demeure : on ne parle jamais trop simplement et presque jamais trop brièvement.

Maintenant, pour l'explication de textes (que l'on réserve trop à l'histoire, et que l'on fait par là trop souvent historisante), ce même souci d'arriver à une certitude doit nous guider, dans ses divers moments. Que veulent dire les mots et les phrases du texte ? A quels faits ou à quelles théories se réfèrent-ils ? Que signifie le texte dans la pensée de l'auteur, c'est-à-dire dans l'ensemble des problèmes tels qu'il les pose, des solutions telles qu'il les voit, de quoi procède-t-il et que préforme-t-il chez lui ? Que signifie-t-il par rapport aux problèmes de son époque, aux traditions dont l'auteur a pu ou aurait dû être informé ? Enfin à quelles conclusions l'idée qui s'y trouve enfermée pouvait-elle mener, a-t-elle historiquement mené, et quelle valeur garde-t-elle aujourd'hui pour nous ? Dans une explication purement historique, il ne convient assurément pas de prendre parti dogmatiquement, mais il serait fâcheux qu'un étudiant considérât les textes philosophiques comme aussi dépourvus d'intérêt actuel que la chronologie des Pharaons ou le code d'Hamourabi et ne se posât pas, à ce sujet, de problème de vérité.

Je voudrais dire un mot aussi sur la nature et la portée des problèmes logiques.

A l'étranger, la logique, depuis quelque trente ans, se réduit souvent à une combinatoire de symboles, à un formalisme algébrique, préluant à l'étude de l'arithmétique et de l'analyse, et subordonnée à une théorie implicite très étroite de la démonstration formelle. Cette mode commence peut-être à décliner, et la Logique, au sens courant, reprendra ses droits. Si elle n'était qu'une algèbre, elle n'aurait guère sa place dans une licence de philosophie. Mais elle est tout autre chose : elle est recherche systématique du sens de nos pensées, avec toutes leurs nuances, telles qu'elles sont implici-

lement figurées dans le discours, et le logicien à cet égard n'est pas celui qui abstrait et systématise, mais celui qui discerne la complexité des pensées sous l'apparente simplicité des formules, et par là même la complexité des inférences. Elle est définition de la Vérité sous tous ses aspects, et par là introduction à l'étude des idées de Réalité et de Valeur. Elle est analyse de l'Esprit, en tant qu'il croit, prouve, infère, raisonne au sens le plus général — elle est un art et un système de argumentations valides et l'expérience m'a personnellement appris que, en dehors d'inférences élémentaires, ou en dehors de domaines très spéciaux comme celui des mathématiques, les sophismes les plus caractérisés sont jugés valables par la grande majorité des étudiants. Elle est enfin étude d'algorithmes formels, d'algèbres dont la construction, l'interprétation, dont l'étude des propriétés globales est digne d'intérêt et forme remarquablement l'intelligence.

Les étudiants peuvent donc étudier la logique sans craindre de perdre leur temps à une technique stérile. Ils y trouveront le point de départ d'une étude de l'Esprit et d'une étude de la Réalité, et par l'exégèse du Cogito proprement intellectuel une initiation à la métaphysique du sujet et de l'objet.

René POIRIER,
Professeur de Logique
et de Philosophie générale
à la Sorbonne.

II. — AVERTISSEMENT DE M. LE P^r RAYMOND BAYER

Il faut se souvenir de la recommandation de Paul Fauconnet aux étudiants de sociologie ; il disait : *nulla dies sine linea*. Ce conseil d'écrire chaque jour ne vaut pas seulement pour les étudiants de sociologie mais pour tous les étudiants de philosophie.

J'insiste également sur la nécessité de se procurer et de chercher par soi-même dès le début des cours une bibliographie pertinente, sinon exhaustive, sur les programmes proposés à l'examen. La lecture persévérante et quotidienne avec prise de notes est essentielle.

Je recommanderai aussi les deux livres de base dont parle

plus loin M. Denis Huisman, à savoir l'*Histoire de la Philosophie* par problèmes (Delagrave) de Janet et Séailles, et le *Vocabulaire Technique de la Philosophie* d'André Lalande (il faut se référer à la dernière édition).

L'étudiant qui aborde le certificat de philosophie générale a nécessairement, en plus de l'optique directe de l'examen, le désir plus ou moins avoué de trouver des réponses aux graves questions de l'être, de l'existence, des valeurs, de la connaissance. La préparation à ce certificat implique ou suscite une prise de conscience qui est une prise de parti ; mais c'est là précisément que réside aussi le danger, si l'esprit critique et un sérieux désir d'équilibre ne président pas au choix. Abusant de l'œil introspectif, trop de nos jeunes esprits cherchent à se faire peur et s'épuisent. Ils ont un « être là » qui les dispense d'être, et certainement un être qui les dispense d'avoir. D'autres n'échappent à la passivité de l'hypnose que par l'activité d'une mécanique. Résoudre les problèmes de l'univers par une cérébralité dialectique qui serait capable de le transformer, c'est, pour nos jeunes gens, trouver l'activité qui leur permette de se plonger avec une vraisemblance de raisonnements dans la grande fatalité d'alentour.

Ce qu'ils doivent chercher, ce qu'il leur faut trouver, c'est la saine et tranquille technique des opérations qui réussissent. Romantisme et cynisme sont des irrationnels qu'il leur faut réduire à d'autres modules et qui, dans d'autres proportions, seront les constantes de toute une sagesse : le sérieux ici et là la positivité.

Raymond BAYER,

Professeur de Philosophie Générale
à la Sorbonne.

LE C. E. S. DE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ET DE LOGIQUE

Toute Philosophie est essentiellement Philosophie générale. Et le propre des études de Philosophie, c'est de revenir à cette vision synthétique, à la connaissance originelle d'une Philosophie première. Aussi, ne paraît-il pas douteux que le C. E. S. de Philosophie générale et Logique constitue la partie la plus

centrale de la licence de Philosophie. Précisons d'emblée pour les candidats qui ignoreraient le détail de l'examen qu'il porte sur une copie unique d'écrit qui, au choix de la Faculté, peut être soit de Philosophie générale, soit de Logique. Deux interrogations orales répondant à ces deux ordres de problèmes constituent l'ensemble du Certificat. Il ne serait pas exagéré de dire que l'examen recouvre très exactement toute la Philosophie : dès lors, le programme ne saurait en être limitatif. Ici, plus que partout ailleurs, la nécessité d'un *Guide* nous paraît évidente. Le candidat moyen, n'ayant notamment, pas fait de Première Supérieure (car le Khagieux a pu faire plus de Philosophie générale au Lycée) se trouve littéralement perdu au milieu d'une jungle, d'une forêt vierge hérissée de termes en « isme » où vont venir le solliciter mille et un grands auteurs qui, à travers l'Histoire de la Philosophie, ont constitué la Métaphysique comme telle. Il lui faut une boussole pour se reconnaître dans cette brousse : après la Propédeutique où tout allait de soi, et une Première année de Psychologie et de Sociologie, où les problèmes et les méthodes étaient dirigés dans une orientation scientifique très marquée, cette troisième année de licence le trouvera complètement perdu. On cite souvent le cas du touriste étranger disposant d'une semaine pour visiter toute la France. Que doit-on lui montrer avant tout ? De même, ici, le candidat à la licence de Philosophie se trouve dans la situation du néophyte qui aurait tout juste une année pour « visiter » tous les hauts lieux de la Philosophie.

Nécessité d'une Table d'orientation

On sait que les itinéraires, ou les « guides » que l'on se procure dans le commerce privilégient toujours des localités ou des sites particulièrement pittoresques par rapport à d'autres, dont l'intérêt est plus secondaire : ainsi, nous voudrions pouvoir indiquer aux étudiants en Philosophie ce qui, pour le *Guide Michelin*, « vaut le voyage », ou ce qui « mérite un détour », ou enfin ce qui est simplement « intéressant ». Ces indications marquées respectivement de trois, de deux et d'un astérisque correspondraient

ainsi dans notre esprit aux Philosophes ou aux travaux méritant une étude obligatoire (les textes fondamentaux), une consultation très fréquente (les ouvrages de référence), enfin un coup d'œil en passant (les lectures complémentaires — livres intéressants, utiles, mais plus accessoires). On aurait ainsi une vue cavalière, et dominante, des routes « à priorité absolue » par opposition aux routes à grande circulation et aux chemins de traverse, ou bien une vision des axes de références, des points cardinaux de notre itinéraire.

Le programme de Philosophie générale

1. La connaissance. Rôle de la raison, de l'entendement, de l'intuition (aux divers sens de ce mot). L'inconnaissable. La réalité du monde sensible. La valeur de la science ;
2. Les notions fondamentales de la connaissance. L'identité. La raison suffisante. L'essence et l'existence. L'être et le devenir. La qualité et la quantité. Le nombre, l'espace, le temps. La substance. La causalité et la finalité. Les idées de fini et d'infini, de relatif et d'absolu. Qu'est-ce que l'intelligibilité ?
3. L'Univers. Les grandes hypothèses physiques. Les conceptions de la matière, de la vie, de l'évolution. Contingence et nécessité ;
4. L'esprit. L'âme et le corps. La personnalité. L'immortalité. L'esprit et la matière ;
5. Dieu. La raison et la foi. Les attributs de Dieu. Que représentent les noms de théisme, panthéisme, déisme ?
6. Le problème du mal. La question du progrès ;
7. La conception logique, la conception morale, la conception esthétique du monde.

Que représentent les grandes oppositions d'écoles et de doctrines philosophiques : réalisme et idéalisme ; empirisme, rationalisme, pragmatisme ; probabilisme, dogmatisme, scepticisme, criticisme, positivisme ; — monisme, dualisme, pluralisme ; — matérialisme et spiritualisme ; intellectualisme et volontarisme ?

Le programme de Logique

Nous ne donnons pas ci-dessus le programme imprimé dans les fascicules comme ceux de la Maison Croville, qui constitue seulement un résumé sommaire du programme officiel de l'examen, mais bien l'ensemble des questions correspondant aux 11 points du programme de Logique tels qu'ils sont présentés et développés par M. le P^r Poirier dans une notice distribuée aux étudiants de Philosophie Générale et de Logique au début de l'année. Ce texte constitue ainsi le catalogue d'un programme beaucoup plus développé, mais point encore exhaustif, des questions qui peuvent être posées à l'écrit et à l'oral du C. E. S. Il ne saurait engager la responsabilité de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, ni *a fortiori*, celle de toutes les autres Facultés françaises. Qu'on y voie seulement des indications très générales, destinées, là encore, à « guider » l'étudiant.

QUESTIONS SE RAPPORTANT AU COURS DE LOGIQUE

I. — *La logique*

1. Nature et fin de la logique ; 2. Logique et psychologie ; 3. Logique et sociologie ; 4. Logique et métaphysique ; 5. Logique et connaissance physique ; 6. Que signifie l'expression : « Logique formelle » ? ; 7. En quel sens la logique est-elle normative ? 8. Y a-t-il une certitude proprement logique ? 9. Peut-on opposer la tâche analytique ou linguistique de la logique à sa tâche législative et constructive ? 10. Logique et science du langage ; 11. Logique transcendantale et logique formelle ; 12. Logique déductive et logique inductive ; 13. Peut-on opposer une logique pure et une logique appliquée ? 14. Peut-on parler d'une « Relativité de la logique » ? 15. La logique avant Aristote ; 16. La logique d'Aristote ; 17. La logique des Stoïciens ; 18. La logique de Kant.

II. — *La vérité*

1. Peut-on considérer, comme distincts les problèmes de la nature, du critérium, du fondement métaphysique de la vérité ?

2. Les conceptions réalistes de la Vérité ; 3. La vérité peut-elle se définir par l'accord de la pensée avec elle-même ? 4. La vérité peut-elle se définir par l'accord avec une expérience ? 5. Divers sens du mot expérience : expérience physique, psychologique, sociale, logique ; 6. Les conceptions pragmatistes de la vérité ; 7. La foi et la raison, comme sources de vérité ; 8. Intuition et mysticisme ; 9. Y a-t-il une notion unique de la vérité, ou des vérités irréductibles les unes aux autres, par leur nature et par leurs lois ? 10. Faut-il opposer des vérités absolues à des vérités relatives ? 11. Peut-on admettre l'existence d'un univers absolu des vérités ou des certitudes ? 12. L'erreur admet-elle des degrés ? 13. En quel sens peut-on dire qu'elle est en général relative ? 14. Le problème épistémologique et le problème métaphysique de l'erreur ; 15. L'erreur chez Descartes et Spinoza ; 16. L'erreur chez Platon.

III. — *Concept, jugement, définitions, raisonnement*

1. Qu'est-ce qu'un concept ? 2. Concept, notion, idée ; 3. Rapports du mot et du concept ; 4. Qu'est-ce que la signification d'un terme ? Extension et compréhension ; 6. Que faut-il entendre par relativité des concepts ? 7. Le problème psychologique du concept ; 8. Le problème métaphysique du concept : réalisme, nominalisme, conceptualisme ; 9. Concept et société ; 10. Peut-on penser par idées claires et distinctes ? 11. Le problème épistémologique du concept et la classification des concepts.

12. Primauté relative du concept et du jugement ; 13. Qu'est-ce qu'un jugement ? Énoncés et assertions ; 14. Jugement et croyance ; 15. Le volontarisme logique ; 16. Classification des jugements ; 17. Les catégories et le langage ; 18. Jugements de prédication et de relation ; 19. Y a-t-il des principes *a priori* du jugement ? 20. Le problème de la modalité ; 21. Modalités de l'énoncé et modalités de l'assertion ; 22. Les modalités en logique organique ; 23. Les modalités dans l'ordre objectif, physique ou métaphysique ; 24. Jugements de réalité et jugements de valeur ; 25. Jugements analytique et synthétiques ; 26. Les jugements d'existence ; 27. Qu'est-ce que définir ? 28. Définitions d'objets et de jugements ; 29. Définitions réelles et nominales ;

30. Définitions essentielles et accidentelles ; 31. Définitions par abstraction et par postulats ; 32. Les paradoxes logiques et les lois de la définition ; 33. En quel sens y a-t-il parallélisme entre les lois de la définition et les lois de la démonstration ? 34. Définition et classification ; 35. Qu'est-ce que raisonner ? 36. Raisonnements implicites et explicites ; 37. Raisonnement et expérimentation mentale ; 38. Raisonnements intuitifs et formels ; 39. Qu'est-ce que prouver déductivement ? 40. Y a-t-il des preuves inductives ? 41. Le raisonnement par analogie ; 42. Les sophismes de déduction.

IV. — *La logique déductive*

A) 1. Origines de la logique déductive ; 2. Qu'entend-on par logique traditionnelle et à quoi peut-on l'opposer ? 3. Logique des concepts, des propositions, des relations ; 4. Les propositions et leur classification ; 5. Le tableau des oppositions ; 6. Les inférences immédiates ; 7. Subalternation, conversion, obversion, contraposition ; 8. Les principes fondamentaux et leurs diverses expressions : identité, contradiction, tiers exclu ; 9. Les inférences médiates, le syllogisme ; 10. Figures et modes du syllogisme ; 11. Les règles négatives dans la construction du syllogisme. Leur réduction au nombre minimum ; 12. La démonstration des modes du syllogisme et la réduction à la première figure ; 13. Modes faibles et indirects ; 14. La quatrième figure du syllogisme et sa légitimité ; 15. L'interprétation existentielle des particulières et le syllogisme en Darapti ; 16. Y a-t-il des principes propres aux trois premières figures du syllogisme ? 17. Les fonctions du syllogisme et sa stérilité prétendue ; 18. Interprétation conceptuelle du syllogisme ; 19. Interprétation géométrique ou arithmétique ; 20. Interprétation propositionnelle ; 21. Les stoïciens et le syllogisme hypothétique ; 22. Les syllogismes disjonctifs ; 23. Caractères généraux et valeur de la logique traditionnelle.

B) 24. L'exposé algébrique de la logique ; 25. L'ancienne algèbre de la logique, la symétrisation des formes à l'aide de la conjonction et de la disjonction ; 26. Les lois de Morgan ; 27. L'implication matérielle et les formules paradoxales de

l'algèbre de la logique ; 28. La réduction des notions fondamentales ; 29. La méthode des matrices ; 30. Aperçu d'histoire de la logistique de Boole à Schröder, Russell et Hilbert ; 31. La logique symbolique comme simple jeu de symboles ; 32. Le formalisme pur et le lien de la logique et des mathématiques ; 33. L'intuitionnisme ; 34. Les logiques polyvalentes ; 35. Quel usage peut-on faire de la logique symbolique ? 36. Le caractère relatif et conventionnel de la logique.

C) 37. Idée d'une logique organique et de son rôle dans la construction et l'interprétation des algorithmes ; 38. Lois de la négation ; 39. Lois des inférences immédiates ; 40. Lois du syllogisme réduit ; 41. Lois du syllogisme complet ; 42. Sens et valeur du principe de contradiction ; 43. Sens et valeur du tiers exclu ; 44. Existence logique et mathématique ; 45. Logique de la modalité organique ; 46. Logique de la vraisemblance ; 47. Logique des classes organiques ; 48. Schéma formel de la logique organique ; 49. Application de la logique organique à la vérité physique, à la négation physique, et plus généralement à un objet physique.

V. — *La pensée mathématique*

1. L'objet de la mathématique ; 2. Théories de Platon, Hobbes, Leibniz, Kant, Goblot ; 3. Hilbert et le formalisme ; 4. La réduction des mathématiques à la logique ; 5. Les mathématiques syllogisme du nécessaire ou pur système hypothético-déductif ? 6. Que peut-on entendre par « idéalisme mathématique » ? 7. Les définitions mathématiques ; 8. La récurrence en mathématiques ; 9. Le raisonnement mathématique ; 10. L'induction en mathématiques ; 11. Analyse et synthèse ; 12. L'intuition en mathématiques et ses divers aspects ; 13. La notion d'infini en mathématiques ; 14. Intuition et formalisme ; 15. Les problèmes matémathématiques : non-contradiction et saturation d'un système d'axiomes ; 16. Vérité de fait et vérité de droit en mathématiques (le problème du tiers exclu) ; 17. L'erreur en mathématiques ; 18. Qu'est-ce que la géométrie ? 19. La notion de nombre ; 20. En quel sens peut-on dire que les mathématiques ne sont que le langage commun des autres sciences ?

VI. — *L'induction*

1. Qu'est-ce que l'induction ? 2. Les divers aspects de la notion de cause ; 3. Induction et raisonnement par analogie ; 4. L'induction et la reconstruction des faits singuliers ; 5. Y a-t-il une induction du particulier au particulier ? 6. Le problème logique de l'induction ; 7. En quel sens peut-on essayer de réduire l'induction à la déduction ? 8. Induction et principe du déterminisme ; 9. Le nominalisme scientifique et la définition conventionnelle du phénomène idéal ; 10. L'induction sur un seul exemple ; 11. La composition des arguments et des vraisemblances, comme cadre logique de l'induction ; 12. Vraisemblance *a priori* et *a posteriori* ; 13. Comment apprécier la valeur théorique et *a priori* d'une hypothèse (loi ou cause) ? 14. Comment apprécier la valeur expérimentale d'une hypothèse ? 15. Le problème métaphysique de l'induction : le fondement de l'induction ; 16. Induction et déduction dans les sciences de la nature ; 17. Les sophismes d'induction.

VII. — *La classification des sciences et l'esprit scientifique*

1. Y a-t-il une science unique, par son esprit, sa méthode, son objet ? 2. Fins et principes de la classification des sciences ; 3. Théories d'Aristote, de Bacon, Descartes, A. Comte, Spencer ; 4. Sciences de la nature et sciences de l'esprit ; 5. Place des mathématiques dans l'ensemble des sciences ; 6. Place de la psychologie et des sciences de l'homme ; 7. Sciences de la vie et sciences de l'inanimé : la définition de la vie ; 8. Comment peut-on caractériser l'esprit scientifique ? 9. Y a-t-il un idéal commun et définitif des sciences ?

VIII. — *Méthodologie des sciences de la nature*

1. Les démarches fondamentales de toutes les sciences : les faits et leur schématisation, les lois, les explications, les prévisions ; 2. La schématisation des faits et la recherche des éléments simples ; 3. Les concepts scientifiques ; 4. Le fait brut et le fait scientifique ; 5. Le nominalisme scientifique ; 6. Le problème de

la mesure ; 7. Observation et expérimentation ; 8. L'erreur dans les sciences expérimentales ; 9. La classification naturelle et ses fins ; 10. Qu'est-ce qu'une espèce ? 11. Corrélation et subordination des caractères ; 12. Divers types de classification en physique et en biologie ; 13. En quel sens l'établissement d'une classification naturelle est-elle la fin de toutes les sciences ? 14. Les lois scientifiques et leurs diverses espèces ; 15. Lois théoriques et lois empiriques ; 16. Solidarité des lois et des concepts ; 17. Lois fonctionnelles et statistiques ; 18. Comment justifie-t-on ou infirme-t-on une loi ? 19. Y a-t-il des expériences ou des argumentations cruciales ? 20. La déduction dans les sciences de la nature ; 21. L'explication dans les sciences ; 22. L'énergétique et le mécanisme ; 23. Théories abstraites et théories intuitives ; 24. Le positivisme scientifique ; 25. Valeur relative ou absolue de l'explication scientifique ; 26. L'explication en biologie ; 27. La réduction du biologique ou physico-chimique ; le raisonnement téléologique en biologie ; 28. L'évolution et ses explications possibles.

IX. — *Sciences particulières*

1. Les sciences historiques ; 2. Qu'est-ce qu'un fait historique ? 3. Comment prouve-t-on les faits historiques ? 4. La critique du témoignage ; 5. La critique externe et interne des documents ; 6. La reconstitution d'ensemble du passé ; 7. Y a-t-il des lois historiques ? 8. La notion de cause en histoire ; 9. L'explication en histoire ; 10. Rapports de l'histoire et des sciences sociales ; 11. Qu'est-ce que la philosophie de l'histoire ? 12. Y a-t-il une science, une intelligence des développements singuliers ? 13. L'Économie politique et ses intentions ; 14. Les lois économiques ; 15. Les mathématiques en Économie politique ; 16. L'explication en Économie politique ; 17. Histoire et Économie politique ; 18. Le raisonnement juridique ; 19. Logique et expérience de jurisprudence ; 20. La méthode en psychologie ; 21. La linguistique et ses lois ; 22. L'explication en linguistique ; 23. Les sciences normatives ; 24. Y a-t-il une logique des jugements de valeur ?

X. — Problèmes généraux de philosophie des sciences

1. Les notions d'essence et d'existence ; 2. L'individualité ; 3. L'espace et le temps en psychologie, en physique, en métaphysique ; 4. Le principe de causalité ; 5. L'idée de déterminisme ; 6. Le hasard ; 7. Le problème cosmologique dans l'espace ; 8. Le problème cosmologique dans le temps ; 9. Le principe de Carnot et les problèmes d'origine et de destinée ; 10. Les antinomies cosmologiques depuis Kant ; 11. Le problème de l'âme et du corps ; 12. Le parallélisme et l'épiphénoménisme ; 13. Le problème de l'hérédité ; 14. Le problème de l'évolution ; Théories principales ; Conséquences philosophiques ; 15. L'idée d'émergence ; 16. Le principe de finalité ; Son usage scientifique ; 17. Finalité et liberté ; 18. L'idée de l'absurde.

Philosophie générale

Nous pensons qu'il convient de souligner d'emblée la nécessité pour l'étudiant de réfléchir d'abord d'une façon très personnelle. C'est Alain (et, après lui tous ses disciples), qui conseillait de prendre 25 ou 30 termes essentiels et d'en faire 25 fiches sur lesquelles on porterait à la fois les idées personnelles qui nous viendraient à l'esprit et les noms des auteurs qui ont traité la question. Ainsi par exemple, il est indispensable d'avoir réfléchi sur l'essence et l'existence ou bien sur le possible et le réel, et il est utile de savoir que Lavelle a consacré dans sa *Dialectique de l'éternel présent*, dans son livre intitulé *De l'acte*, un chapitre à « L'Existence et l'Essence » (le VI^e, II^e Partie, pp. 92 à 105), ou que Bergson, dans *La Pensée et le Mouvant* a réservé son Troisième Chapitre à l'étude du « Possible et du Réel » (pp. 115 à 135.) Mais il ne saurait être question ici de faire cette besogne pour toute la Philosophie, et c'est là une indication générale que nous donnons aux étudiants. M. Bachelard conseillait d'ailleurs, en une sorte de boutade, de faire trois dissertations dans l'année répondant à tous les problèmes de la Philosophie Générale et qui se ramèneraient par exemple à la Nature, à l'Existence et à la Valeur, ou, si l'on préfère, aux antinomies de nécessité et contingence,

être et essence, ou connaissance et action. Mais bien entendu, il y a des notions fondamentales comme le nombre, l'espace ou le temps, sur lesquelles il faut avoir médité dans cette année.

I. — LES TEXTES FONDAMENTAUX

1. *Le Vocabulaire de M. Lalande*

Il est indispensable d'avoir sous la main, un vocabulaire extrêmement bien fait. Le *Vocabulaire technique et critique de la Philosophie* est un ouvrage fondamental auquel il ne faut pas seulement se référer, mais que l'on doit lire. Encore ne suffit-il pas toujours, pour plusieurs raisons. D'abord il n'est point historique, et n'explique pas les termes employés par Descartes, Leibniz ou Malebranche au sens qu'ils avaient au xvii^e siècle. Ensuite, il ne contient aucune indication bibliographique. Et, en ce qui concerne les auteurs classiques, il ne contient presque aucune citation, et très peu de références. Aussi faut-il le compléter par deux ouvrages auxquels on se référera souvent, le *Dictionary of Philosophy and Psychology* de Baldwin (New York, Macmillan & Co., 1^{re} éd., 1904 ; nouv. éd., 1928) auquel ont collaboré d'innombrables « consulting editors » de tous les pays (1^{er} volume, de A à Laws of thought, 2^e volume, jusqu'à Z, 3^e volume, Bibliographie générale de la philosophie, 4^e volume, Bibliographie spéciale des différentes branches de la philosophie). Et le monumental *Handwörter-Buch der Philosophischen Begriffe* (Berlin, Mittler, 4^e éd. remanié par Roretz, 1929, 3 vol.) complété lui-même par le *Philosophen-Lexicon* (*Ibid.*, 1912) d'Eisler. L'ouvrage comporte pour chaque mot toutes les citations les plus importantes, toutes les références les plus utiles, dans leur langue originelle, avec l'historique du problème pour chaque terme, le résumé de la Philosophie de tous les auteurs, une bibliographie de chaque philosophe, la liste des principales éditions et des meilleurs commentaires de tous les grands penseurs.

2. *Janet et Seailles*

M. le Pr Bayer nous disait souvent que le *Vocabulaire* de M. Lalande et l'*Histoire de la Philosophie* de Janet et

Seailles (10^e éd., 1939, Delagrave), dans sa Première Partie intitulée : « Les Problèmes, » auraient pu à l'extrême rigueur constituer les deux lectures exclusives du candidat au C. E. S. de Philosophie générale. Ils forment, tous deux en effet, une base élémentaire, un point de départ, un peu à la façon du volume d'initiation à l'anglais en classe de 6^e que le bachelier devrait pouvoir connaître par cœur, et qui suffirait presque à le faire recevoir à l'examen. *L'Histoire de la Philosophie* de Janet et Séailles a été écrite pour les candidats au baccalauréat, mais elle s'est trouvée rapidement utilisée davantage pour la licence : et c'est exactement au C. E. S. de Philosophie générale et Logique (et pas du tout au C. E. S. d'Histoire de la Philosophie) qu'elle pourra servir. On trouvera en effet sur les grands problèmes de métaphysique un historique clair et complet, présenté simplement, avec un luxe inépuisable de citations empruntées aux meilleurs auteurs.

3. Les classiques

Le choix en est tout à fait arbitraire, bien entendu. Nous ne prétendons pas imposer à l'étudiant une obligation stricte ; nous cherchons à lui indiquer plutôt quelques ouvrages qui nous paraissent indispensables à l'accès au C. E. S. de Philosophie générale et de Logique. Peuvent être considérés comme textes fondamentaux, croyons-nous, les *Prolégomènes à toute Métaphysique future* de Kant, la Préface à la 2^e édition de la *Critique de la Raison Pure*, les *Méditations métaphysiques* de Descartes, ses *Principes de la Philosophie*, l'*Introduction à la Métaphysique* et l'*Intuition Philosophique* de Bergson (que l'on trouvera dans *La Pensée et le Mouvant*) les *Célèbres leçons* de Lagneau (et en particulier le cours sur *Dieu*), les *Extraits* de Jules Lachelier, publiés par Louis Millet (P. U. F., 1955), et les *Méditations Cartésiennes* de Husserl. Peut-être pourrait-on à la rigueur, ranger parmi ces textes fondamentaux le *Parménide*, le *Sophiste*, les *Dialogues d'Hylas et de Philonous*, de Berkeley, mais nous en excluons délibérément, par exemple, la *Métaphysique* d'Aristote ou des textes de scolastique. Insistons encore une fois sur l'importance prérogative de réfléchir sur ces textes plutôt que d'absorber

hâtivement, et sans les avoir assimilés, une multiplicité de Morceaux Choisis. Il ne faut pas arriver à l'examen en se contentant d'avoir sur tout le programme des échos tumultueux de connaissances mal digérées.

II. — LES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

En l'absence d'un *Traité de Métaphysique* absolument adapté à l'Enseignement Supérieur, et comportant une table, des index, des bibliographies, etc., il nous faut signaler d'emblée le *Traité de Métaphysique* de M. le P^r Jean Wahl (Payot, 1954, 724 pages), où l'on trouvera dans un ordre souvent « révolutionnaire » bien que l'auteur se défende d'avoir voulu rédiger un « traité révolutionnaire », tous les termes du programme analysés méthodiquement avec de nombreuses références historiques, mais en filigranes dans le texte, beaucoup plus latentes que patentés. C'est par sa présentation personnelle et son originalité créatrice que se recommande, d'ailleurs, ce *Traité* magistral, que ne comprendra peut-être pas immédiatement le jeune philosophe qui s'y jettera à corps perdu. A bien étudier la Table des Matières, il y trouvera cependant les analyses de l'idée de substance, de l'idée de forme, de l'idée d'être, de l'idée d'accident, de l'idée d'espace, de l'idée de temps, de l'idée de matière, de l'idée de mesure, de l'idée de causalité, de l'idée de nombre, de l'idée de qualité, de l'idée de corps, de l'idée de liberté, de l'idée d'existence, de l'idée de Dieu, etc. Nous conseillerions volontiers au Propédeute de commencer par la lecture des *Leçons de Métaphysique* de M. le P^r Jean Wahl, publiées au C. D. U. (1952) en trois fascicules : I. Relations. Idées négatives ; II. Des choses à l'âme : Les choses, les êtres vivants, les personnes ; III. Dieu.

Nous attirons l'attention des étudiants sur le très bon petit volume intitulé *Cours de Philosophie et Textes choisis, Philosophie générale* par Simone Daval (P. U. F., 1951) publié sous la direction de M. le P^r Roger Daval, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, sur la vérité, la connaissance, la réalité, la matière et l'esprit, l'espace et le temps, la liberté, Dieu. On trouvera 50 Morceaux Choisis d'une quinzaine de pages en moyenne,

parfois même beaucoup plus longs, des principaux auteurs que l'étudiant doit connaître pour l'examen. Nous classerions volontiers parmi ces ouvrages de références, c'est-à-dire ces livres que l'étudiant doit avoir près de lui, qu'il doit avoir au moins feuilleté, et qu'il doit obligatoirement connaître pour l'examen, des auteurs comme Léon Brunschvicg (à cet égard, *Héritage de mots, héritage d'idées*, P. U. F., 1944, est fondamental), ou Émile Boutroux (*L'Idée de loi naturelle*, ou la *Contingence des lois de la nature*, Vrin, sont d'excellentes lectures) ou Hamelin (*l'Essai sur les éléments principaux de la présentation* est en lui-même un vaste *Traité de Métaphysique*, 3^e éd., P. U. F., 1952) ou, pour remonter plus haut, le *Court-Traité* et *l'Éthique* de Spinoza, les *Nouveaux Essais* de Leibniz, le *Traité de la Nature humaine* de Hume, *Les Principes de la Connaissance* de Berkeley.

Ouvrages d'utilisation fréquente

Parmi ces textes nous voudrions signaler quelques livres qu'il est indispensable à l'étudiant en Philosophie générale d'avoir eu entre les mains, et, qu'il serait bon de se procurer. Citons notamment *l'Essai sur quelques caractères de l'espace et du temps* (Vrin, 1931) de M. le P^r René Poirier, *Épistémologie et Logique depuis Kant jusqu'à nos jours* de M. le P^r Raymond Bayer (P. U. F., 1954), livre dans lequel les index et la table des matières rendent d'immenses services à l'étudiant, et qui s'insère dans une collection particulièrement précieuse : « Philosophie de la Matière », collection dirigée par M. le P^r Raymond Bayer (la *Philosophie de l'Esprit* de Brunschvicg, *Déterminisme et Indéterminisme* de Mme Paulette Destouches-Février seraient particulièrement à signaler), *L'Être et l'Essence* (Vrin, 1951) de M. Étienne Gilson, de l'Académie Française, où l'on trouvera exposée toute une théorie de la connaissance, qui pourrait faire fonction de « passe-partout » pour tous les sujets de Métaphysique ; ou *La Nostalgie de l'Être* de M. le P^r F. Alquié (P. U. F., 1950) qui est encore, à sa manière, un *Traité de Métaphysique* présenté par ordre de cinq thèmes : absence de l'être, évidence de l'être, réalité objectivité, séparation, ontologie et métaphy-

physique. Recommandons également la lecture de l'important ouvrage de M. le P^r Raphaël Lévêque : *l'Écllosion des Pensées* (Belles-Lettres, 1938) (1).

III. — LES LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Il ne s'agit pas là d'ouvrages de troisième plan : que l'on nous comprenne bien ; ces textes peuvent être aussi importants, dans l'absolu, que ceux que nous avons précédemment cités. Ils peuvent même être meilleurs que les précédents, si tant est que l'on puisse comparer, évaluer, apprécier d'une façon proportionnelle des auteurs philosophiques. Mais c'est RELATIVEMENT A L'EXAMEN que nous nous sommes placé pour établir cette discrimination. Notre point de vue est purement scolaire.

Les classiques

C'est seulement ici que nous placerions la *Métaphysique* d'Aristote, que de bons étudiants de 2^e et 3^e années risquent de ne pas bien assimiler au niveau de la licence ; Plotin ne nous paraît point indispensable au niveau de la Philosophie générale, saint Thomas d'Aquin pourrait être connu du candidat à travers ses commentateurs, et surtout par le truchement du néo-thomisme français, comme la Philosophie de Jacques Maritain, *Distinguer pour Unir ou Les Degrés du Savoir* constitue un texte utile à l'étudiant. Malebranche (*Recherche de la Vérité, Entretiens sur la Métaphysique*), Kant (dans la totalité de la *Critique de la Raison Pure*, dans la *Critique du Jugement* et dans la *Religion dans les limites de la Raison*) seraient évidemment capitaux. De petits opuscules de Schopenhauer comme son *Essai sur la Quadruple racine du Principe de raison suffisante* ou ses *Parerga et Paralipomena*, ou son *Essai sur le libre arbitre* peuvent être commodes au candidat, ou de Hegel (mais point dans le texte, seulement à travers ses commentateurs : *Logique et Existence*

(1) On pourrait citer un grand nombre d'ouvrages d'utilisation fréquente, mais c'est là essentiellement une question personnelle : chacun doit se faire sa bibliographie. (Cf. à la Sorbonne le fichier analytique par matière.) Recommandons essentiellement par exemple, *Vers une métaphysique* de M. le P^r Georges GUSDORF (C. D. U.).

de M. le P^r Hyppolite, ou la *Logique de Hegel* de Noël, ou encore le *Malheur de la conscience dans la philosophie de Hegel*, de M. le P^r Jean Wahl) : tels seraient, par exemple, les auteurs classiques que l'on pourrait consulter, à titre de lectures complémentaires. Nous ne croyons pas qu'il soit indispensable d'avoir lu Kierkegaard, ni Husserl, ni, moins encore, Heidegger, pour se présenter au C. E. S. de Philosophie générale et Logique. L'on peut cependant avoir réfléchi à la Phénoménologie et consulté par exemple le volume de M. le P^r G. Berger sur *Le Cogito de Husserl* (Aubier, 1941).

Les modernes

Il ne s'agit pas là de donner dans un ordre rigoureux, question par question, une liste des ouvrages à consulter : on se reportera pour ce faire au catalogue alphabétique et analytique de la Sorbonne, aux catalogues des Bibliothèques Sainte-Geneviève et Mazarine à Paris, ou aux Bibliothèques universitaires des Facultés de province. Mais il faut savoir, par exemple que l'*Idée de nécessité* de Jean Laporte constitue le type même d'une lecture fondamentale, bien que limitée à un point précis. Alain (par exemple à travers *Les Dieux*, les *Entreliens au bord de la mer*, les *Idées* ou les *Éléments de Philosophie*), Bradley, en *Morceaux Choisis* (cf. Simone Daval, *op. cit.*), Gabriel Marcel, à travers tout son *Journal Métaphysique*, *Être et Avoir*, *Homo viator*, *Du refus à l'invocation*, le *Mystère de l'Être*, *L'homme problématique*, etc., pourraient être utilement consultés pour donner à l'étudiant la vision d'une méditation concrète qui se creuse en un forage progressif. Il peut être précieux d'avoir lu *La Pensée négative* de M. le P^r Ed. Morot-Sir, comme il est utile de pouvoir se référer aux beaux travaux de M. le P^r Raymond Ruyer ou de M. Michel Navratil, de M. Jean Nabert, de M. le P^r Pierre Lachière-Rey, de M. le P^r Césari, de M. le P^r Jules Vuillemin, de M. le P^r G. Madinier, etc. (P. U. F.). *La Raison et les Normes* d'André Lalande (*Recherche de la Vérité*, Hachette, 1948) est un livre scolairement très commode. Un volume collectif sur le problème de l'*Existence*, signé par Albert Camus, M. de Candillac, Ét. Gilson, Lavelle, Le Senne, et dirigé par M. le P^r Jean

Grenier (N. R. F., 1945, collect. « La Métaphysique ») constitue le type même d'une lecture profitable encore qu'accessoire. Mais ce sont surtout ici des études, des articles, de courts textes qu'il faudrait pouvoir citer à côté de volumes essentiels, mais seulement accessibles à des candidats d'une force exceptionnelle, comme la *Philosophie Première* de M. le P^r Jankélévitch (P. U. F., 1954) ou sur le problème de Dieu, *Avoir une âme*, *Les différents modes d'existence* et *L'Ombre de Dieu*, de M. le P^r Ét. Souriau, il nous semble que le candidat aurait le plus grand intérêt à se référer aux tables annuelles de la *Revue Philosophique* et de la *Revue de Métaphysique et de Morale*. Une table complète de cette Revue s'arrête en 1923. L'abonnement ne saurait être assez recommandé : rien ne peut être plus profitable au candidat au C. E. S. de Philosophie générale (1).

Bibliographie sommaire de logique

donnée par M. le P^r René Poirier

I. — OUVRAGES POUVANT SERVIR DE GUIDES

Le plus commode est l'*Introduction to Logic and scientific Method* de Cohen et Nagel. (Vue d'ensemble sur les problèmes logiques et méthodologiques ; rien sur la logique symbolique et les problèmes connexes.)

Le *Traité de logique* de Goblots reste utilisable. La *Philosophie des Sciences* de S. Daval et Guillemain est un très bon ouvrage, avec nombreux textes. Un instrument de travail est : Janet et Seailles, *Histoire de la Philosophie, les problèmes* (chapitres sur les Idées Générales, le Jugement, le Syllogisme, l'Induction, le Scepticisme et la Certitude). On y ajoutera *L'Évolution de la Logique* de Enriques. L'ouvrage de A. Lalande, *Les Théories de l'Induction et de l'expérimentation* est excellent. On consultera de A. Reymond, *Les Principes de la Logique* et la *Philosophie spiritualiste* (t. I). La *Logique de Port-Royal* reste précieuse.

Pour la logique formelle classique, Dopp : *Leçons de logique formelle* (t. I). A son défaut, la *Logique formelle* de Tricot — le vieil ouvrage de Keynes, *Studies and exercises in formal logic*, reste excellent.

Pour la logistique Reichenbach, *Introduction à la logistique*, et les ouvrages de Feys et de Dopp (vol. II et III).

(1) La *Revue Philosophique*, dirigée par MM. les P^{rs} MASSON-OURSSEL et P. M. SCHUHL paraît aux P. U. F. L'abonnement est de 1.000 fr. par an ; la *Revue de Métaphysique et de Morale*, dirigée par MM. les P^{rs} D. PARODI et Jean WAHL, secrétaire de la Rédaction Gilbert SPIRE, paraît aux édits. Armand Colin. L'abonnement est de 1.000 fr. par an. *Les Etudes philosophiques*, revue dirigée par M. Gaston BERGER, Membre de l'Institut, aux P. U. F. L'abonnement est de 800 fr. par an.

Pour la méthodologie, les petits volumes *De la Méthode dans les sciences* restent utiles, malgré leur âge ainsi que *La Théorie physique* de Duhem. On lira avec profit, pour avoir une vue d'ensemble des problèmes de la Philosophie des Sciences, les ouvrages de Bachelard, Meyerson, en particulier *Le Cheminement de la Pensée* (3 vol., Index), G. Matisse : *La Philosophie de la Nature* (3 vol.), *Le Rameau vivant du monde* (3 vol.) et *l'Introduction à l'Épistémologie génétique* (3 vol.) de M. Piaget.

II. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

Les manuels ou traités de :

En français : Sesmat, Boll, Serrus, Piaget.

En anglais : Stebbing, Jones, Johnson, Wolf, Bradley, Bosanquet, Schiller, Joergensen.

En allemand : Sigwart, Wundt, Pfaender, Losski, Ziehen, Driesch.

III. — REVUES ET RECUEILS

Revue de Métaphysique et de Morale ; *Revue philosophique* ; *Revue de Philosophie* ; *Revue de Philosophie* de Louvain (ex. Néo-scholastique) ; *Bulletin de la Société Française de Philosophie*.

Revue Générale des Sciences ; *Revue des Questions Scientifiques* ; *Revue Scientifique. Actualités scientifiques* (Hermann) (catalogue régulièrement à jour).

Publications du Centre National de Synthèse (recueils de conférences).

Travaux du Congrès Descartes et des divers Congrès de Philosophie scientifique (Hermann).

Collections « Que sais-je ? » (Presses Universitaires de France). J. Rostand (Gallimard). A. Georges (A. Michel). E. Borel (Presses Universitaires de France). P. Gaultier (Flammarion).

On consultera le Fichier analytique de la Bibliothèque de la Sorbonne.

René POIRIER,

Professeur de Logique à la Sorbonne.

Bibliographie complémentaire

Outre les ouvrages fondamentaux que recommande M. le P^r René Poirier, nous avons, en accord avec lui, établi une courte liste de lectures complémentaires pour les étudiants en Logique, et plus spécialement en ce qui concerne l'Épistémologie.

Pour les *mathématiques*, l'étudiant devra avoir lu quelques ouvrages de Poincaré (*La Science et l'Hypothèse*, ou *Science et Méthode*, ou *La Valeur de la Science*) ainsi que le petit volume de Guilbaud et Daval : *Le Raisonnement mathématique* (dans la collection « N. E. P. », où a paru également le livre de M. Poirier : *Le Nombre*, actuellement épuisé). Mais il importe surtout de se référer aux travaux de M. le P^r Georges Bouligand : *Les Méthodes des mathématiques* (C. D. U.), *Le Déclin des absolus mathématico-logiques* (S. E. D. E. S.),

ainsi que *Les Aspects intuitifs de la mathématique* (N. R. F.). C'est ce qu'il y a de plus important : on pourra aussi, à la rigueur, consulter les excellents ouvrages d'Émile Borel (*Le hasard, l'espace et le temps*, etc., P. U. F.). L'on se gardera d'ouvrir les livres de Cavailles ou Lautman, illisibles pour des étudiants du niveau du C. E. S. de Logique.

Pour les *sciences physico-chimiques*, il n'est de meilleure lecture que *La Théorie physique* de Duhem ou que l'ensemble des ouvrages de M. le P^r Gaston Bachelard : *Le nouvel esprit scientifique* ; *La philosophie du non* ; *Le rationalisme appliqué* ; ainsi que tous les autres ouvrages parus soit chez Vrin, soit aux P. U. F.

Pour les *sciences biologiques*, il sera bon d'avoir lu un livre de M. Guyénot, ou *Les étapes de la biologie* de M. Caullery (« Q. s.-j. ? », P. U. F.), ainsi que le livre fondamental de M. le P^r Georges Canguilhem : *La connaissance de la vie* (Hachette). Il existe de cet auteur un rarissime *Traité de Logique* absolument remarquable. Il a paru à titre privé, hors commerce, imprimé à Marseille, en 1939. L'on pourra également se reporter à sa Thèse de médecine sur *Le Normal et le Pathologique*, ou à celle, plus récente de M. François Duyckaerts, parue chez Vrin en 1954 (*La Notion de Normal et de Pathologique*).

Pour les *sciences humaines*, il serait précieux d'avoir lu *Les Règles* de Durkheim, ou *Les éléments de méthode sociologique* de Merton, parus chez Plon, 1953, ainsi que *L'introduction à la philosophie de l'histoire* de M. le P^r R. Aron, *L'introduction aux études historiques* de Langlois et Seignobos ou celle de Louis Halphen (P. U. F.). Pour la psychologie, on se référera à *L'introduction* de M. André Lalande, parue dans le t. I du *Nouveau Traité de Dumas* (P. U. F., 1930), ou *L'unité de la Psychologie* du P^r D. Lagache (P. U. F., 1950). Les ouvrages de M. le P^r Marrou et de Marc Bloch sont particulièrement importants pour la méthode en Histoire (cf. n^o spécial *R. M. M.* de 1949) ; cf. également *La vocation actuelle de la sociologie* de M. le P^r Gurvitch (P. U. F.)

Sujets donnés au C. E. S. de Philosophie générale et Logique

1950

Aix-Marseille :

Jun : L'idée de vérité est-elle adéquatement et intégralement définie par les principes de la logique ?

Nov. : Étudier l'origine rationnelle de l'idée de vérité, en prenant parti pour ou contre cette formule : « Nous faisons nos raisonnements, non la vérité de nos raisonnements. »

Alger :

Jun : L'histoire a-t-elle une valeur de connaissance ?

Nov. : La liberté est-elle de réaliser ou de créer des valeurs ?

Besançon :

Jun : Y a-t-il une intuition de la vie ?

Oct. : Comment le philosophe doit-il aborder les problèmes de la vie pour en respecter le caractère spécifique ?

Caen :

Jun : Dans quelle mesure peut-on dire que la vérité sort de l'action ?

Oct. : Le syllogisme et la démonstration mathématique.

Clermont-Ferrand :

Jun : La nécessité et les déterminismes.

Oct. : L'être et la valeur. Examiner leurs rapports d'abord à propos des jugements de valeur et des jugements de réalité, puis, d'une manière plus générale en considérant les rapports de l'axiologie et de l'ontologie.

Grenoble :

Jun : La Métaphysique peut-elle apporter une preuve démonstrative de la liberté humaine ?

Oct. : Peut-on concilier l'exigence déterministe de la science et l'exigence morale de la liberté ?

Lille :

Jun : On parle quelquefois d'une métaphysique au sens commun. Quels préjugés implique une telle métaphysique ?

Oct. : L'idée de totalité.

Lyon :

Jun : Comment peut-on concevoir la communication des consciences ? Examinez les conséquences psychologiques, sociales et métaphysiques de la conception adoptée.

Centre de Beyrouth :

Jun : Déterminisme et liberté.

Centre du Caire :

Jun : Liberté et jugement.

PARIS :

Jun : « Messieurs les Cartésiens sont trop prévenus de leurs hypothèses. J'aime mieux un observateur qui me dit ce qu'il voit, qu'un Cartésien qui me dit ce qu'il pense. » En vous référant à cette opinion de Leibniz, dites comment vous concevez les rapports de la théorie et de l'expérience.

Oct. : Discuter cette pensée d'un grand philosophe : « Avec la conscience de soi, on entre dans la terre natale de la vérité. »

Poitiers :

Jun : L'expérimentation.

Oct. : La causalité.

Rennes :

Jun : Y a-t-il une expérience intérieure de la Liberté ?

Oct. : Peut-on faire une théorie purement formelle de la déduction ?

1951

Aix-Marseille :

Jun : Expliquez et appréciez du point de vue épistémologique ce texte de Hegel : « Notre savoir ordinaire ne se représente que l'objet qu'il connaît, mais il ne se représente pas en même temps lui-même ; cependant, le tout qui est présent dans le savoir, ce n'est pas seulement l'objet, mais aussi le moi qui connaît, ainsi que le rapport du moi et de l'objet l'un avec l'autre, la conscience. » (*Sämtliche Werke*, éd. Lasson, XXI, p. 122.)

Alger :

Jun : Catégories aristotéliennes et catégories kantiennes.

Oct. : Qu'est-ce que l'Histoire apporte à la connaissance de l'homme ?

Besançon :

Jun : Peut-on concevoir, entre l'intuition et la raison, un développement progressif ?

Oct. : Caractériser le *rationalisme* de la physique contemporaine et dégager les perspectives philosophiques qu'il implique.

Bordeaux :

Jun : Réalité et objectivité.

Oct. : Le déterminisme est-il la négation du hasard ?

Centre du Maroc :

Oct. : Qu'est-ce que prouver, et que peut-on prouver ?

Caen :

Jun : Que peut signifier l'expression : « Rendre raison de... » ?

Oct. : Y a-t-il de l'*a priori* dans la connaissance humaine ?

Clermont-Ferrand :

Jun : La non-contradiction est-elle le critère de validité d'une théorie déductive ? Les Mathématiques ne débordent-elles pas la non-contradiction ?

Oct. : Entendement et raison. Les bornes de l'entendement, les conditions d'extension de la raison.

Dijon :

Jun : Le hasard a-t-il une réalité objective ?

Oct. : Comment concevez-vous la relation de l'âme et du corps ?

Grenoble :

Jun : Définit-on d'une manière suffisante l'œuvre de la raison en affirmant, avec Meyerson, que « penser, c'est identifier » ?

Oct. : Faut-il distinguer, avec André Lalande, une raison constituante et une raison constituée ? Quel sens exact donnez-vous à cette distinction ?

Lille :

Jun : Fonction métaphysique de l'idée de transcendance.

Oct. : La philosophie première fait-elle double emploi avec la théologie ?

Lyon :

Jun : Commenter et apprécier avec le plus de précision possible, ce mot d'un philosophe suisse contemporain : « Il y n'a qu'une manière de posséder la vérité, c'est d'être possédé par elle. »

Oct. : Commenter et discuter cette pensée d'un philosophe contemporain : « La situation de l'homme explique tout en l'homme, sauf le jugement que sa pensée libre porte sur cette situation. »

Centre de Beyrouth :

Jun : « Il ne faut pas croire que l'amour de la vérité se confond avec l'amour de la certitude. » Que pensez-vous de ce mot d'Henri Poincaré ? (*Savants et Écrivains*, p. VIII).

Centre du Caire :

Jun : « L'idée de vérité ne se conçoit et ne s'explique que par la vie sociale ; sans elle la pensée ne dépasserait jamais les fins de l'individu. » (Goblot, *Traité de Logique*, p. 31.) Vous commenterez et apprécierez ce mot.

Montpellier :

Jun : La subjectivité est-elle la valeur la plus haute de notre vie ?

Oct. : La solitude du moi est-elle absolue ?

Nancy :

Jun : Quels sont les rapports de la valeur, de la forme, et de la force ?

Oct. : Valeurs de fin et valeurs de moyen.

PARIS :

Jun : Dans l'interprétation de la science, deux tendances s'opposent depuis longtemps. Les uns prétendent que l'idéal du savant est foncièrement immuable, que la raison scientifique ne change pas et qu'elle se contente d'adapter son idéal au progrès de l'expérience et des théories, par une évolution continue. D'autres veulent au contraire que ce progrès bouleverse d'époque en époque l'idéal et les méthodes du savant, que l'esprit scientifique et la raison elle-même se renouvellent d'une manière perpétuelle et radicale.

Pouvez-vous préciser les doctrines auxquelles il est fait allusion, indiquer les arguments qu'elles invoquent, et, si vous avez une opinion à ce sujet, la donner en la justifiant ?

Poitiers :

Jun : Discutez cette parole de J. Lachelier : « La véritable science de l'âme, ce n'est pas la psychologie, mais la métaphysique. »

Oct. : Le Savant et le Philosophe devant le problème du temps.

Rennes :

Juin : Induction et généralisation.

Oct. : La notion d'objet.

Strasbourg :

Juin : Le passage de la préhistoire à l'histoire : signification de la naissance de l'histoire pour la pensée humaine.

Oct. : Le Problème du Fondement de l'Induction.

Toulouse :

Juin : On lit chez un philosophe contemporain (Jaspers, *Introduction à la Philosophie*) : « L'essence de la philosophie, c'est la recherche de la vérité pour sa possession, même si elle se trahit elle-même, comme il arrive souvent, jusqu'à dégénérer en dogmatisme, en un savoir mis en formules, définitif, complet, transmissible pour l'enseignement. Faire de la philosophie, c'est être en route. Les questions, en philosophie, sont plus essentielles que les réponses. » Cette conception de la philosophie vous semble-t-elle juste ? Pensez-vous, d'autre part, qu'elle permette une discrimination nette entre la recherche philosophique et la recherche scientifique ?

Oct. : Commentez cette formule d'un logicien anglais (Boole, *Laws of Thought*, 1854) : « Il n'est pas de l'essence des mathématiques de s'occuper des idées de nombre et de quantité. »

1952

Aix-Marseille :

Juin : Le moi profond n'est-il qu'un effet de perspective ?

Oct. : Montrer comment le développement de la physique moderne a conduit à une nouvelle conception de la raison scientifique.

Alger :

Juin : La réussite de la raison dans le domaine scientifique se solde-t-elle nécessairement par un échec en métaphysique ?

Oct. : Existe-t-il une vérité des jugements de valeur ?

Besançon :

Juin : « Dans l'ordre philosophique, l'intuition de l'objet suppose la réflexion sur cette prétendue intuition. Comment être sûr, en effet, que l'objet était directement atteint, était absolument objet, alors qu'on faisait abstraction de la connaissance que nous en prenons ? Avant de prétendre juger une œuvre étrangère, il faut en avoir fixé la traduction ; avant de discuter sur l'objet, il faut en posséder la connaissance intégrale. »

En vous aidant de ce texte de Léon Brunschvicg (*La modalité du jugement*, 2^e éd., p. 2), vous discuterez des mérites comparés d'une philosophie de l'intuition et d'une philosophie du jugement.

Oct. : Que devient, dans l'état présent de la connaissance, l'idéal de la Raison ?

Bordeaux :

Juin : Qu'entend-on par pensée formelle ?

Oct. : Causalité, et finalité.

Caen :

Juin : Dans quelle mesure la relation de cause à effet est-elle intelligible ?

Oct. : Les valeurs sont-elles l'œuvre de notre moi ?

Clermont-Ferrand :

Juin : La déduction est-elle tautologique ?

Dijon :

Juin : Vous montrerez, sur des exemples, en quelle mesure le métaphysicien peut tirer profit des travaux des physiciens ?

Oct. : La notion d'expérience : quelle définition pensez-vous que le philosophe en puisse donner d'après l'exemple de la recherche scientifique ?

Grenoble :

Oct. : L'hypothèse, son invention, sa nature, sa vérification.

Lille :

Juin : D'après Spinoza, « le bon et le mauvais n'indiquent rien de positif dans les choses, et ne sont que des modes de penser... Une seule chose peut être dans le même temps bonne et mauvaise et aussi indifférente ». (*Éthique*, IV, préface.) D'après Pascal « le mal ne vient pas de ce qui est, mais de ce qui est ni ordonné comme il faut, ni rapporté où il faut, ni aimé et estimé comme il doit être (*Prière*, XI). Qu'en pensez-vous ? (1).

Oct. : Pensez-vous que la liberté se confonde avec l'existence ? Ou qu'elle soit à démontrer ?

Lyon :

Juin : Quelles sont les caractéristiques fondamentales de l'acte spirituel ?

Oct. : Commenter et apprécier ce texte : « Nous ne serions capables ni de perceptions distinctes, ni de concepts définis, ni de relations logiques, ni de l'idée même d'un rapport quelconque, si l'intelligence n'était encore et d'abord autre chose, si elle n'avait pas des besoins et des ressources supérieurs, si elle ne portait en elle « des vérités premières, des principes » dont le rôle semble être de l'empêcher de s'arrêter à des objets dont elle ne peut se contenter. (Blondel, *Le Procès de l'intelligence*.)

Centre de Beyrouth :

Juin : On a beaucoup critiqué la connaissance conceptuelle. Que pensez-vous exactement de sa valeur ?

Oct. : Quel est, d'après vous, l'intérêt que présente le problème de la communication des consciences ?

(1) Évitez les développements historiques.

Centre du Caire :

Juin : Pensée et signes.

Oct. : Comment se présente, d'après vous, à l'heure actuelle, sous ses aspects fondamentaux, le problème des rapports de l'âme et du corps ?

Montpellier :

Juin : La conscience de soi est-elle l'introduction à la métaphysique ?

Oct. : Qu'est-ce qu'exister ?

Nancy :

Juin : Les divers aspects du temps dans les théories scientifiques.

Oct. : La notion de substance vous paraît-elle pouvoir conduire à une définition de l'être individuel ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur une critique scientifique et métaphysique de cette notion.

PARIS :

Juin : Qu'est-ce que comprendre ? Y a-t-il différentes façons de comprendre ? Y a-t-il de l'incompréhensible ?

Oct. : Le possible et le réel.

Poitiers :

Juin : On a dit : « Si le problème de la vie peut être résolu, c'est par le pur mécanisme. » Qu'en pensez-vous ?

Oct. : Que veut-on dire en affirmant que l'homme est libre ?

Rennes :

Juin : En quoi le temps est-il signe d'une servitude ou instrument d'une libération ?

Oct. : En quoi la généralisation mathématique diffère-t-elle de la généralisation ordinaire ?

Strasbourg :

Juin : Le jugement et le concept.

Oct. : Que pensez-vous de ce jugement de Kant : « La métaphysique n'est pas une science, ni une forme d'érudition, mais seulement l'entendement se connaissant lui-même. » La métaphysique peut-elle ainsi se réduire à une théorie de la connaissance ?

Toulouse :

Juin : Le rationalisme est-il lié à l'idée de l'immutabilité de la raison ? Si oui, vous paraît-il mis en échec par le développement de la science contemporaine ? Si non, par quels traits, selon vous, conviendrait-il de le définir ?

Oct. : Le raisonnement hypothético-déductif : sa nature, son rôle dans les diverses sciences.

1953

Aix-Marseille :

Jun : Bergson écrit dans *Matière et mémoire* (chap. III, p. 157) que lorsqu'on aura compris ce qu'est la durée, « il n'y aura plus de raison... quand je cesse de les percevoir. ». Expliquez ce texte et critiquez-le si vous le jugez bon, en vous demandant si cette double affirmation de la réalité de la durée et de la réalité du monde spatial résiste au doute pratique selon la méthode cartésienne.

Oct. : Commentez cette phrase de M. Édouard Le Roy : « En vain la science multiplie-t-elle ses enquêtes : elle reste impuissante à juger elle-même de ce qu'elle-même représente et vaut dans la vie totale de l'esprit. »

Alger :

Jun : Dans quelle mesure des philosophes contemporains comme Brunshvicg ou M. Bachelard sont-ils encore positivistes ?

Oct. : Notre aptitude intellectuelle au Vrai, telle qu'elle s'exprime dans la recherche scientifique, n'est-elle pas aussi révélatrice de notre dimension métaphysique que notre inclination au Bien ?

Besançon :

Jun : Si nos connaissances peuvent former un système, où faut-il en chercher l'équilibre ?

Oct. : Les philosophes peuvent-ils parler la langue du vulgaire ?

Bordeaux :

Jun : Commentez cette formule de Félix Ravaisson : « La nécessité est la chaîne sur laquelle trame la liberté. »

Oct. : La vérité est-elle une valeur ?

Caen :

Jun : Y a-t-il opposition entre l'intuition et la raison ?

Oct. : Entendement et raison.

Clermont-Ferrand :

Jun : Nature et liberté.

Oct. : Comment les mathématiques peuvent-elles s'appliquer à l'expérience ?

Dijon :

Jun : Étudier, d'après l'exemple de la recherche scientifique, quel rôle peut jouer la raison dans l'effort d'invention.

Oct. : En 1874, à propos du système moral d'Épicure, le philosophe J.-M. Guyau écrivait ces lignes : « Qu'il y ait un seul être, une seule molécule, un seul atome dans l'univers où le germe de la spontanéité ne soit à aucun degré, la liberté ne pourra sans doute être en nous... Inversement, si la liberté humaine existe, elle ne peut être absolument étrangère à la nature, elle doit déjà s'y faire pressentir. En un mot, veut-on que l'homme soit libre, il faut

qu'autour de lui tout possède aussi, dans ses éléments atomiques, le germe de la liberté.

Expliquez et discutez cette pensée à la lumière des derniers développements de la physique moderne.

Grenoble :

Oct. : Expliquez et appréciez cette pensée de Jules Lachelier : « La science qui se vante d'être seule positive, n'est, à la bien prendre, qu'une illusion perpétuelle ; elle n'opère que sur des dehors sans consistance, et ne sait rien de l'intérieur et de la réalité des choses ; elle ronge péniblement l'écorce du fruit dont il est réservé à la philosophie d'exprimer le suc vivant et de goûter la divine saveur. » (Cf. Lachelier, *Œuvres*, I, p. 17. Trois articles sur l'idée de Dieu et ses nouveaux critiques d'E. Caro.)

Lille :

Juin : La rigueur comme vertu intellectuelle : ses conduites, son usage.

Oct. : La recherche de l'expérience dans les sciences et la philosophie.

Lyon :

Juin : Commentez et discutez au besoin cette pensée d'un philosophe contemporain : « Posséder le sens de l'histoire, c'est à la fois savoir s'engager et savoir se renoncer. »

Centre de Beyrouth :

Juin : Comment se caractérise une philosophie qui mérite le nom de rationalisme ?

Montpellier :

Juin : Peut-on dire que le réel échappe à la pensée ?

Oct. : Peut-on réduire l'être au phénomène ?

Nancy :

Juin : Qu'est-ce que le hasard et qu'est-ce qui s'oppose au hasard ?

Oct. : Être et phénomène. Tentez d'esquisser les divers problèmes métaphysiques et scientifiques posés par les rapports entre ces deux notions.

PARIS :

Juin : Nature et formes de la définition. Caractère d'une bonne définition. Problèmes que pose au logicien et au philosophe l'idée de définition.

Poitiers :

Juin : Quelles incidences l'emploi d'un certain vocabulaire philosophique peut-il avoir sur la formulation et la solution des problèmes ; et quel secours peut-on attendre des efforts pour préciser dans un sens technique, et unifier si possible, le sens des termes ?

Oct. : Qu'est-ce que l'empirisme ? Quels en sont les formes et les aspects possibles ? Qu'est-ce qui en fait la force et la faiblesse ?

Rennes :

Jun : Quelle idée vous faites-vous de la connaissance ? Peut-on dire que celle-ci atteint des essences ? Quelle serait, dans l'affirmative, sa portée ?

Oct. : Peut-on, ou non, unifier les diverses acceptions de la causalité dans les sciences physiques, biologiques et humaines ?

Strasbourg :

Jun : Le jugement et le concept.

Oct. : Que pensez-vous de ce jugement de Kant : « La métaphysique n'est pas une science, ni une forme d'érudition, mais seulement l'entendement se connaissant lui-même. » La métaphysique peut-elle ainsi se réduire à une théorie de la connaissance ?

Toulouse :

Jun : Le mot d' « existence » est-il univoque selon qu'on l'applique à des choses matérielles, à des sujets conscients, ou à un être transcendant ? (Cette tripartition classique des objets de l'ontologie n'est donnée ici qu'à titre d'indication, et peut elle-même être sujette à discussion.)

Oct. : Commentez cette parole d'un savant contemporain : « Nous n'acceptons pas que le chemin de la science mène à l'élimination de l'esprit. »

1954

Aix-Marseille :

Jun : Peut-on considérer le cogito comme un fait d'expérience, et le considérer comme tel lui enlève-t-il toute valeur métaphysique ?

Oct. : Idéalisme et immatérialisme.

Alger :

Jun : L'évidence mathématique.

Oct. : Analysez et commentez cette pensée de Bachelard : « La science instruit la raison. »

Besançon :

Jun : « J'ai commencé à réfléchir, ma réflexion est réflexion sur un irréfléchi, elle ne peut pas s'ignorer elle-même comme événement, dès lors elle s'apparaît comme une véritable création, comme un changement de structure de la conscience, et il lui appartient de reconnaître, en deçà de ses propres opérations, le monde qui est donné au sujet, parce que le sujet est donné à lui-même. Le réel est à décrire, non pas à construire ou à constituer. »

Commentez ce texte d'un philosophe contemporain.

Oct. : La science contemporaine et l'organisation du savoir.

Bordeaux :

Jun : Rôle du signe dans la formation de la pensée.

Caen :

Juin : Peut-on parler d'un nouvel esprit scientifique qui serait non cartésien ?

Oct. : Qu'est-ce qu'exister ?

Clermont-Ferrand :

Juin : Quelle théorie de la connaissance vous suggère la réflexion logique sur la science ?

Oct. : La structure de la connaissance lui permet-elle d'avoir une portée ontologique ?

Dijon :

Juin : La notion d'inconnaissable.

Oct. : La machine peut-elle penser ?

Grenoble :

Juin : Vérité et Utilité. Comment concevez-vous le rapport de ces deux notions ?

Lille :

Juin : Quelle est la signification de la réflexion philosophique sur les catégories de l'esprit humain ?

Oct. : La vérité est-elle un cas particulier de l'intentionnalité ?

Lyon :

Juin : Commenter cette pensée d'un philosophe moderne : « Entre l'action qui cherche à refaire le monde et celle qui cherche à faire l'homme et son salut, il y a une connexion et une opposition simultanées. »

Oct. : Commentez cette phrase de Ruyer : « Ce qu'il y a de plus immédiat au monde, ce n'est pas mon existence, c'est mon acte. »

Lyon : Centre de Beyrouth :

Juin : Que signifie la formule : « L'homme est la mesure de toutes choses », et qu'en pensez-vous ?

Montpellier :

Juin : Vérité et subjectivité.

Oct. : Peut-on dire, suivant l'expression de Hamelin, que « la pensée relève uniquement d'elle-même » ?

Nancy :

Juin : Les différentes formes possibles d'athéisme.

Oct. : Dans quelle mesure peut-on défendre la métaphysique contre les critiques qui ont été formulées à son égard, notamment par Kant ?

PARIS :

Juin : Conscience spontanée et conscience réfléchie.

Oct. : Commenter cette pensée de Poincaré : « La logique, qui peut seule

donner la certitude, est l'instrument de la démonstration ; l'intuition est l'instrument de la découverte. »

Poitiers :

Jun : A quoi tiennent, selon vous, les difficultés éprouvées dans la définition de la raison et de ses fonctions essentielles ? Que doit-on entendre par le rationnel ?

Oct. : Portée de la distinction entre les phénomènes et la chose en soi.

Rennes :

Jun : Commentez et discutez cette affirmation d'un philosophe contemporain : « Je ne peux pas, même en pensée, me mettre réellement à part de l'univers. »

Oct. : L'idée d'évolution. Son rôle dans la méthode des sciences ; son interprétation métaphysique.

Strasbourg :

Jun : Vous exposerez sommairement la différence de structure entre la logique classique (celle d'Aristote et de Port-Royal) et les logiques modernes (logistique et axiomatique). Vous dégagerez la signification philosophique de cette opposition.

Oct. : Quels sont, à votre avis, les points essentiels sur lesquels les philosophies de l'existence se séparent du rationalisme classique (Descartes, Kant...) ?

Toulouse :

Jun : Est-il permis, aujourd'hui encore, malgré la pluralité et la diversité croissante des sciences, de parler de la science, au singulier et de lui reconnaître une unité ?

Oct. : Indétermination et liberté.

CHAPITRE IV

LE C. E. S. D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

AVERTISSEMENT DE M. LE P^r F. ALQUIÉ

A la différence des vérités scientifiques, les vérités philosophiques ne peuvent être séparées du mouvement de l'esprit qui les découvre, ou se découvre en elles. Universelles, elles demeurent pourtant personnelles. Si donc on peut faire de la physique sans connaître les physiciens, on ne peut faire de Philosophie sans étudier les philosophes. La compréhension du cogito exige la connaissance de Descartes, la découverte du caractère a priori de l'espace suppose que l'on se mette à l'école de Kant, la philosophie ne peut se séparer de sa propre histoire.

Mais la philosophie ne se réduit pas à l'histoire de la philosophie. Pour l'historien de la philosophie, la référence ultime sera, par exemple, Descartes, ou Spinoza ; pour le philosophe, ce sera l'intemporelle vérité que Descartes et Spinoza ont cherchée, et qu'ils ont préférée à eux-mêmes (et donc au mouvement qui constitua sa recherche). De là résulte une embarrassante difficulté : si l'Histoire se propose de retrouver ce qui a été, ce qui a, effectivement, eu lieu, si elle veut découvrir une vérité, sans doute éternelle en sa forme, mais temporelle en son contenu ; si, d'autre part, la Philosophie tend à des vérités indépendantes de temps, comment pourra-t-on constituer une histoire de la philosophie sans trahir le projet fondamental des philosophes, sans transformer leurs pensées en des sortes de faits, temporellement situés, et dès lors explicables par d'autres faits ? Nous ne saurions tenter de résoudre ici un tel problème.

Mais sans doute fallait-il le poser, au moins sommairement, pour amener les étudiants à prendre conscience à la fois de l'unité de la philosophie et de son histoire, et de la différence d'esprit et de méthode qui oppose la philosophie et l'histoire de la philosophie.

La philosophie se confond, en un sens, avec son histoire. Le certificat d'Histoire générale de la philosophie ne se distingue donc pas des autres certificats qui constituent la licence comme ces certificats se distinguent entre eux : on ne saurait, à la Logique, à la Morale, à la Métaphysique, ajouter leur propre histoire, comme une « matière » nouvelle et distincte d'elles, et rien ne serait plus vain que de redemander, par exemple, si l'étude de la morale de Kant doit être entreprise à propos du certificat de Morale ou du certificat d'Histoire de la Philosophie. Bien plutôt, l'étudiant doit considérer que l'Histoire de la Philosophie contient tout ce qui, en Philosophie, peut à bon droit se nommer un savoir, le savoir de ce que les grands philosophes ont effectivement dit et pensé : c'est à la lumière de ce savoir que devront être envisagés tous les problèmes qu'il aura à résoudre. Au niveau de la licence, et même de l'agrégation, l'Histoire de la Philosophie ne peut donc être considérée comme une spécialité parmi d'autres : en un sens, elle est toute la philosophie. Aussi son étude doit-elle être répartie sur la totalité de la scolarité : que, chaque année, un ou deux auteurs soient, avec soin, lus et commentés. Que, de ce travail, demeurent des notes précises, claires, utilisables. Souvent des étudiants d'agrégation, dépassés par leur tâche, viennent me demander : « Comment étudier, en un an, notre programme d'auteurs ? » Problème insoluble, en effet, si l'on n'a pas, au départ, songé à l'ensemble des études que l'on entreprend. La lecture des grands philosophes ne saurait être faite en un an : commencée en propédeutique, elle doit n'être plus interrompue. Et, la difficulté étant grande à passer d'un auteur à un autre (chacun a sa cohérence propre, et même son climat), plusieurs mois de suite doivent être consacrés à un même auteur. Ce qui suppose, une fois encore, que l'on n'attende pas l'année du « certificat » ou de l'Agrégation, pour lire Platon, Kant ou Descartes.

Mais si, par son contenu, elle ne peut être séparée de la Philosophie, l'Histoire de la philosophie demeure une discipline spécifique. Elle exige un état d'esprit particulier. Dans une dissertation

de philosophie générale, l'étudiant utilise et juge les doctrines, se demande dans quelle mesure elles permettent de découvrir la solution des difficultés qui lui sont proposées. Dans une dissertation d'Histoire de la Philosophie, les fins et les normes sont changées. Il ne s'agit pas par exemple, de savoir si la doctrine leibnizienne de la substance ou la théorie spinoziste de la vérité sont valables, mais de déterminer avec précision ce que Leibniz a pensé de la substance, ce que Spinoza a dit de la vérité. Certes, la dissertation d'Histoire de la Philosophie doit, comme toute autre, avoir une unité, et s'ordonner autour d'un problème. Mais le problème n'est plus, ici, philosophique; il est historique, et de reconstitution exacte du passé. Tantôt il faudra comparer des textes pour en dégager une doctrine, tantôt il s'agira de découvrir une influence, tantôt d'étudier une évolution de pensée : toujours la fin sera de retrouver ou d'éclairer la doctrine d'un philosophe déterminé, et non de rechercher, dans le présent ou l'éternel, la solution d'un problème philosophique. Il en sera de même dans l'explication de textes. Un texte ancien ne doit pas être modernisé. Il doit d'abord être compris selon l'intention propre de son auteur, selon le problème que celui-ci s'est, en son temps, effectivement posé.

Pourtant, on ne constitue pas l'histoire de pensées comme celle de faits matériels. Une pensée a un sens : elle ne peut être comprise que du dedans, et par rapport à sa fin, la vérité. Bien plus : alors que l'histoire des sciences juge sans cesse les savants du passé selon les normes de nos connaissances actuelles, et se présente ainsi comme l'histoire d'un perpétuel progrès, l'histoire de la philosophie ne saurait décider que Platon ou Descartes ont été dépassés par leurs successeurs : les thèses les plus anciennes peuvent être légitimement préférées aux plus récentes. Dès lors, l'idée d'une évolution continue vers la vérité étant écartée, comment, en présence de la diversité des systèmes, ne pas tomber dans le scepticisme ? La solution d'un tel problème demanderait que soit constituée une philosophie de l'histoire de la philosophie. Et sans doute tous les historiens des idées professent-ils, plus ou moins explicitement, une telle philosophie. Pour les uns, les systèmes sont des moments, et peuvent trouver place en une sorte de processus dialectique par lequel l'esprit prend conscience de soi. Pour d'autres, on peut retrouver chez tous les philosophes des démarches et des vérités, sans doute diversement

exprimées, mais identiques en leur essence profonde : le mouvement du philosophe dans la caverne de Platon, le doute de Descartes, la révolution copernicienne de Kant, la réduction phénoménologique de Husserl ne présentent-ils pas d'étonnantes analogies ? Or, sur ce point, nous nous bornerons à un conseil : l'étudiant, pour aborder l'histoire de la philosophie, doit se garder de partir d'une philosophie de cette histoire. Ce serait juger avant de savoir, et donc fonder ses réflexions sur un préjugé. Que l'étudiant remette donc à plus tard la solution du problème des rapports de la philosophie et de son histoire. Qu'il aborde chaque auteur avec le maximum de sympathie et de respect, en s'efforçant de lui donner raison, en se persuadant qu'il est plus difficile, plus méritoire et plus fécond de comprendre que de réfuter, et que du reste, en philosophie, on ne réfute guère que ce que l'on a mal compris. Que l'étudiant lise les commentateurs : il ne saurait, sans leur aide, découvrir toute la richesse des textes qu'il doit expliquer. Mais qu'il tienne les commentateurs pour ce qu'ils sont : de petits philosophes s'efforçant de rejoindre, en fonction de leur propre philosophie, la pensée des grands philosophes. Car nul commentateur n'est et ne peut être « objectif », et ceux qui prétendent à l'objectivité totale sont les plus dangereux, parce que les plus inconscients de leurs propres préjugés. La seule « épreuve », la référence ultime, est donc, en histoire de la philosophie, le texte du philosophe. Il ne faut s'en éloigner que pour toujours y revenir. Professeurs et commentateurs doivent être à son service. L'étudiant doit se mettre à son école. Il s'apercevra, à la fin de ses études, que c'est à Platon, à Descartes, à Kant, ou, du moins, à d'autres grands philosophes, qu'il doit le meilleur de ses pensées, et ce qui, en elles, est véritablement éternel.

Ferdinand ALQUIÉ,
Professeur d'Histoire de la Philosophie
à la Sorbonne.

Ce certificat passe, souvent à juste titre, pour le plus difficile de la licence de philosophie. Il est prévu que sa préparation en seconde année est jusqu'à un certain point en harmonie avec celle du Certificat de Philosophie générale et Logique ; nous voulons nous attacher à souligner ce qui fait sa spécificité, et aussi sa difficulté.

L'histoire de la philosophie est une science, et une science difficile, car l'étendue de l'information et la sûreté de la réflexion doivent y être plus que partout ailleurs rigoureusement simultanées, sous peine de nullité. Si dans d'autres disciplines l'étude des faits est une démarche relativement distincte de la réflexion sur ces faits et du travail de synthèse, il n'en est pas de même en histoire de la philosophie. Un texte philosophique se consulte autrement qu'une donnée statistique ou que le résultat d'une expérience ; il s'agit de retrouver immédiatement ce que l'auteur a voulu dire, quels problèmes se posaient à lui et quelles solutions il y a apportées, ce qui constitue déjà un ensemble plus vaste que le mot à mot du texte lui-même. Et cette étude débouche directement sur des ensembles plus vastes encore : la totalité d'une philosophie, située à son tour dans tout un mouvement d'idées, lui-même inséré dans toute l'histoire, etc. Cependant, l'essentiel à retenir dès l'abord et à ne jamais perdre de vue est ce que l'on demande au niveau du certificat : non pas, précisément, se lancer avec une hâte plus souvent due à la facilité qu'à l'ampleur des vues, dans les généralités. Mais au contraire faire preuve dans les premières démarches (lecture d'un texte, compréhension d'un auteur) de rigueur, de sûreté, et aussi de prudence. N'être ni en deçà ni — soi-disant — au delà de ces exigences fondamentales hors desquelles il n'y a plus histoire de la philosophie, mais anecdotes stériles, connaissance de seconde main ou précipitation grotesque.

On voit déjà que l'importance accordée dans l'examen à l'explication des textes (trois épreuves sur quatre) est justifiée par le rôle déterminant et absolument irremplaçable de la démarche de base de l'histoire de la philosophie : la compréhension des textes mêmes.

A) L'examen

L'écrit comporte deux épreuves : la dissertation et la version (latine ou grecque, au choix du candidat) commentée. L'oral comporte deux explications de textes : l'une est obligatoirement en une langue vivante (allemand ou anglais, italien, etc.), l'autre

est au choix en français, en latin ou en grec. Les quatre épreuves ont le même coefficient.

Notons dès maintenant un point important : certains candidats, faibles en langues anciennes, se croient obligés de choisir le grec ou le latin à l'oral, ce qui entraîne parfois des échecs. On ne saurait trop leur conseiller de faire la part du feu en optant pour le latin à l'écrit — puisque une langue ancienne est obligatoire — et de choisir français-allemand ou français-anglais à l'oral — puisque une langue vivante étrangère est obligatoire (1). Le programme porte ordinairement quatre textes français, contre deux en latin, ou deux en grec. Mais la faiblesse en langues anciennes de certains candidats (par exemple de formation secondaire moderne) justifie amplement l'option pour les textes français à l'oral. Enfin, pour tous les candidats, même de formation classique, ne pas hésiter à refaire, dans l'année, du grec ou du latin pour l'écrit (certains peuvent n'en avoir pas fait depuis leur premier bachot, soit au moins depuis trois ans). A l'épreuve, il faut pouvoir faire la version en une demi-heure, et non en trois heures. La valeur du commentaire dépend aussi bien de l'exactitude de la traduction que de sa rapidité.

B) La dissertation d'histoire de la philosophie

Nous ne reviendrons pas sur la dissertation en général. Ce qui a été dit demeure en gros valable. Restent à préciser les caractères propres à la dissertation d'histoire de la philosophie.

On demande avant tout une analyse intérieure de la pensée de l'auteur. Il s'agit de montrer, en s'appuyant sur les textes (« rien que sur les textes et autant que possible sur tous les textes », disait Jean Laporte), comment se pose pour l'auteur le problème en question, et comment il le résout. Tout ce qui ne concerne pas directement et nécessairement ce propos doit être banni de la dissertation. Par exemple, certains faits extérieurs à l'œuvre (le coup de poignard reçu par Spinoza ou les sollicitations qui ont amené Leibniz à rédiger la *Monadologie*)

(1) Cette épreuve dispense en effet la licence d'enseignement de philosophie ou toute licence qui comprendrait ce certificat de l'épreuve spéciale de langue vivante.

n'ont à apparaître, et le plus brièvement, que dans la mesure où ils sont utiles à comprendre le contenu de la problématique de l'auteur, et de ses solutions. Un premier défaut consisterait donc à ramener Leibniz ou Kant à la seule chronologie de leur vie.

Mais le défaut le plus répandu consiste à indiquer ce que Spinoza pense du corps, ou Bergson du langage, sans avoir précisé pourquoi ils rencontrent ces problèmes, et comment ; par quelle filière, par conséquent, ils se trouvent amenés à tel résultat. Poser un problème, c'est montrer à quoi il correspond chez l'auteur. Descartes et Kant rencontrent l'un et l'autre le problème de l'espace, mais ce n'est ni au même moment, ni de la même façon. Et la théorie de l'espace n'a pas, chez l'un et chez l'autre, à s'intégrer dans la même conception générale du monde. C'est la spécificité des philosophes et des philosophies qu'il faut avant tout saisir et mettre en lumière. Il ne s'agit pas de faire venir tout l'auteur, de dire tout ce que l'on sait, mais de *lier au système* en marquant bien l'originalité du lien, et des thèses mises en question par le sujet.

Il faut signaler ici le cas des sujets de comparaison (du type : la notion de substance chez Aristote et chez Leibniz). Ce peuvent être des sujets pièges, car les philosophes se rencontrent sur certaines conclusions ou même sur certaines formules, sans que l'on ait affaire à une identité de contenu. Ne pas faire deux dissertations. L'unité est celle du problème posé. Se contenter de signaler que pour Aristote comme pour Leibniz les substances ce sont les individus ; que pour l'un et l'autre connaître l'individuel suppose une connaissance infinie, etc., et conclure implicitement ou non que les deux théories de la substance sont identiques est une absurdité manifeste. Il s'agit précisément de retrouver sous d'éventuelles identités de formules ce qui caractérise en propre chaque conception, et empêche qu'on la confonde avec aucune autre. Soulignons que cette exigence de la dissertation est loin d'être une convention universitaire. Elle correspond bien à une nécessité première de l'histoire des idées.

Secondement, les copies ignorent trop souvent l'art de dramatiser. Il ne s'agit pas ici de la dramatisation dont un minimum

est de mise dans toute dissertation, conformément aux règles du genre, mais d'une dimension réelle de la pensée philosophique. Trop de copies présentent tout ou partie d'un système philosophique comme coulant de source, sans à-coups, sans détours, sans obstacles, à partir d'une « intuition centrale » ou de « principes », venus du reste on ne sait d'où. D'autres croient avoir tout dit en collant des étiquettes en isme (« réalisme », empirisme, associationnisme, etc.). Ces présentations faciles reposent sur un contre-sens qui est peut-être le plus grave en philosophie : encore une fois, la philosophie ne consiste pas à dire n'importe quoi. Les grands philosophes ne sont pas ceux qui ont fendu superbement les espaces. Ils ont peiné. Ils se sont heurtés à un réel qui ne se laisse pas exprimer n'importe comment sur le plan théorique. Ils ont dû résoudre aussi des contradictions entre idées. Il serait évidemment risible de montrer Berkeley s'arrachant les cheveux en 1712 et se demandant s'il existe des archétypes intelligibles. Mais il est de fait qu'entre les *Principes* de 1710 et les *Dialogues* de 1713, une difficulté s'est élevée au sein de l'idéalisme berkeleyen, celle de la permanence des objets en dehors de ma perception actuelle, et que Berkeley, après quelques autres tentatives, s'est finalement rapproché d'un idéalisme de type platonicien. Ou encore un Descartes n'a pas découvert par fulguration divine la géométrie analytique, et élaboré en suivant quelque voie royale le schéma quantitatif d'une connaissance scientifique de la qualité. Il en est ainsi de toute démarche philosophique, et cela tient à sa nature même. Une copie qui n'en tiendrait pas compte, outre qu'elle verserait dans la platitude, manquerait à la fois ce qui fait le mérite de la philosophie et ce qui rend intelligibles les thèses d'un philosophe.

Enfin, un dernier point qui n'est pas sans rapports étroits avec le précédent, mérite d'être signalé : les auteurs ne sont pas des êtres instantanés. Ils ont vécu trente, soixante, quatre-vingts ans, et ont évolué, souvent de façon radicale. Leibniz a commencé à publier ses ouvrages philosophiques à 20 ans ; il est mort, en pleine activité, à 70. Voir par exemple dans la remarquable étude de Paul Mouy, *Les lois du choc des corps d'après Malebranche* (Paris, 1927), comment un philosophe reprend, révisé, perfec-

tionne ses vues sur un problème précis, et comment ces mouvements sont liés à une évolution de l'ensemble de ses conceptions. Pour certains auteurs particulièrement (Platon, Leibniz, Berkeley, Kant, Bergson) rien n'est plus factice que de les présenter comme tout faits d'un seul coup. Et plus révélateur, souvent, d'une compréhension hâtive ou superficielle.

L'étudiant n'est pas sans ressource pour comprendre ce que doit être cette dissertation. Bien des historiens de la philosophie ont laissé des modèles du genre. Signalons notamment les célèbres travaux de Victor Delbos, où le caractère propre de chaque problématique, l'enchaînement des idées, les difficultés et leurs solutions sont retracés magistralement et, suprême vertu, sans quitter les textes. C'est là comme le type du premier travail de l'histoire de la philosophie, celui que l'on demande à l'examen.

Ainsi, cette dissertation demande que soit sérieusement effectuée la préparation dont elle sera le témoin. D'abord, et avant toute chose, l'irremplaçable : lire les textes des auteurs. Il est clair qu'on ne peut lire tout Leibniz, peut-être même tout Aristote, surtout en quelques mois. Mais les professeurs ne manquent pas de signaler ce qu'on n'a pas le droit de ne pas avoir lu. Lire ne signifie pas ici parcourir plus ou moins en diagonale, mais bien se rendre le texte familier, en cherchant toujours à comprendre de quoi il s'agit, pourquoi, comment, quels sont les articulations, les progrès ou les reculs, les arguments, les résultats. La pratique des textes ne s'improvise pas à la veille de l'examen. Dès le début de l'année, organiser un plan de travail qui permette de revenir sur des textes déjà étudiés ; qui commence par les plus faciles ou les plus importants ; qui ne néglige pas totalement non plus la chronologie. L'expérience le montre avec constance et netteté : c'est seulement par le contact permanent avec les grands textes qu'on devient valable en histoire de la philosophie, et même en philosophie. On voit pourquoi ce certificat est comme le bastion de la licence. On voit aussi ce qu'on risque en se contentant de la connaissance de seconde main. Il est bon, certes, de connaître un ou deux ouvrages, parmi les plus éminents, sur les auteurs. Étudier par exemple Hegel sans lire la thèse de M. Hyppolite

est impossible. Parfois même il se révèle utile, dans un sujet très général sur un auteur, d'opposer deux interprétations célèbres. Mais c'est toujours à l'analyse des textes originaux de trancher. Celui qui, pour quelque raison que ce soit, ne connaît pratiquement les auteurs que par leurs historiens, non seulement manque son certificat, mais encore tourne le dos à la culture philosophique la plus élémentaire. Il va délibérément à toutes sortes de catastrophes.

C) L'explication de texte

Cette épreuve est une épreuve technique, non le prétexte à une interrogation générale sur tout l'auteur. On ne saurait trop le répéter. On évitera par exemple autant que possible de faire venir, pour éclairer le texte, des arguments extérieurs à lui et employés ailleurs par l'auteur (1). On trouve encore à l'oral, cependant, des candidats qui, voyant qu'il s'agit d'une page du *Treatise on human nature*, posent le livre sur la table, et racontent comment Hume se mit à l'écrire, parlent du peu de succès de l'ouvrage à sa parution, ou citent les pages de l'*Enquiry concerning human understanding*, qui abordent les mêmes problèmes.

Il s'agit de décortiquer la page proposée, de dégager le ou les mots (2), les enchaînements révélateurs du mouvement opéré dans cette page, de son point de départ à sa conclusion. S'il est indispensable de situer le passage, de façon concise, l'explication réside dans l'analyse interne. A la limite, on doit être capable de faire l'explication d'une page échappée seule de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, d'en dégager le contenu et la

(1) Certes, fait remarquer M. Alquié, il faut dégager ce que chaque texte a d'unique et d'irremplaçable. Il faut se limiter aux *problèmes* qu'il traite. Mais un texte d'explication est toujours arbitrairement découpé. L'unité, c'est l'œuvre. Il est donc souvent *nécessaire*, pour expliquer un texte, d'avoir recours à des arguments employés *ailleurs* par l'auteur.

(2) La connaissance et le sens de la langue se mesurent souvent ici, à propos d'une construction ou d'un mot (*work* ou *labour* ; *Historie* ou *Geschichte*, etc.). Il faut évidemment avoir étudié les ouvrages du programme d'oral dans le texte original, même si l'on possède à fond la langue. Car c'est souvent le sens philosophique qui est en jeu sur un détail linguistique.

marche, en ignorant tout de l'auteur. A la licence, il ne s'agit que de cela. Mais c'est cela qui est, effectivement, primordial. La restriction est une exigence.

On notera une différence entre l'explication de l'écrit et celles de l'oral : la première est, par sa nature même, plus structurée, et les secondes plus littérales. Nous donnons ici, à titre d'exemple, une traduction et un commentaire d'écrit, dus à M. Michaud.

En un sens donc, ces épreuves d'explication sont plus difficiles que la dissertation. Elles visent à apprécier non pas des connaissances d'histoire de la philosophie, mais l'aptitude à comprendre un texte. Leur préparation doit initier, selon nous, dès le début de l'année, à la lecture des auteurs d'écrit. Il ne s'agit de rien de moins que d'apprendre à lire de la philosophie.

APPENDICE

TEXTE ET TRADUCTION

avec commentaire philosophique : Timée, 51, d-e

Εἰ μὲν νοῦς καὶ δόξα ἀληθῆς ἔστων δύο γένη, παντάπασιν εἶναι καθ' αὐτὰ ταῦτα, ἀναίσθητα ὑφ' ἡμῶν εἶδη, νοούμενα μόνον · εἰ δ', ὡς τιαι φαίνεται, δόξα ἀληθῆς νοῦ διαφέρει τὸ μηδὲν, πάνθ' ὀπίσ' αὐτὰ διὰ τοῦ σώματος αἰσθανόμεθα, θενέον βεβαιότατα. Δύο δὲ λεκτέον ἐκείνω, διότι χωρὶς γεγόνατον ἀνομοίως τε ἔχρον. Τὸ μὲν γὰρ αὐτῶν διὰ διδαχῆς, τὸ δ' ὑπὸ πειθοῦς ἡμῖν ἐγγίγνεται · καὶ τὸ μὲν αἰεὶ μετ' ἀληθοῦς λόγου, τὸ δὲ ἄλογον · καὶ τὸ μὲν ἀκίνητον πειθοῖ, τὸ δὲ μεταπειστόν · καὶ τοῦ μὲν πάντα ἄνδρα μετέχειν φατέον, νοῦ δὲ θεοῦς, ἀνθρωπῶν δὲ γένος βραχὺ τι.

PLATON (*Timée, 51, d-e*).

Le texte traduit et commenté ci-dessous est extrait de Platon, *Timée*, 51, d-e.

TRADUCTION

Si l'intelligence et l'opinion vraie constituent deux genres, il nous faut accorder une existence absolument réelle à ces idées que nous ne pouvons nullement percevoir, mais seulement penser ; si au contraire, comme le croient certains, il n'y a aucune différence entre l'opinion vraie et l'intelligence, il nous faut admettre comme absolument certain tout ce que nous percevons

par l'intermédiaire de notre corps. Or, il faut dire qu'ils constituent deux genres, car ils ont une origine différente et que leur nature n'est pas la même. En effet, l'un est introduit en nous par l'enseignement, l'autre par la persuasion ; l'un s'accompagne toujours d'un raisonnement vrai, l'autre est sans raison ; l'un est inaccessible à la persuasion, l'autre est sujet à variations ; et il faut dire enfin qu'à l'un chaque homme participe, tandis que l'intelligence n'appartient qu'aux dieux et à une espèce d'hommes très petite en nombre.

COMMENTAIRE

L'effort de Platon, dans toute son œuvre, est de définir ce que la connaissance est par rapport à l'Être, ce qu'est l'Être par rapport à la connaissance, à quelles conditions doit répondre l'Être pour que notre connaissance ait prise sur lui, quel doit être le statut de la connaissance pour chaque forme de l'Être. On sait qu'à ce propos l'attitude de Platon n'est pas une, qu'il y a une lente transformation du platonisme qui, après avoir répudié le réalisme du sensible, finit par renoncer même au réalisme de l'intelligible. Ce qui frappe toutefois, dans la diversité du platonisme, c'est la persistance des mêmes thèmes que Platon reprend inlassablement. L'opposition du $\nu\omicron\upsilon\varsigma$ et de la $\delta\acute{o}\xi\alpha$ en est un exemple : a-t-elle le même sens dans le *Timée* que dans les dialogues précédents ? C'est la question qu'il faut poser à ce texte.

Une analyse précise devrait commencer par une définition correcte des termes opposés ; mais si notre texte contient une ambiguïté profonde, cette ambiguïté se trouve peut-être tout entière concentrée dans le mot $\nu\omicron\upsilon\varsigma$; l'expression d' « opinion vraie » est plus claire : elle désigne ordinairement chez Platon une opinion non fondée en raison, un jugement vrai qui ne s'appuie cependant sur aucun critère objectif. Par opposition à la $\delta\acute{o}\xi\alpha$, le $\nu\omicron\upsilon\varsigma$ devrait donc être la connaissance par l'intelligence (en donnant au mot « intelligence » son sens plein, celui d'une intelligence rationnelle capable de porter un jugement objectif, car elle n'ignore pas qu'elle est la norme du vrai). Mais $\nu\omicron\upsilon\varsigma$ ne signifie pas que la connaissance des idées ($\epsilon\ddot{\upsilon}\delta\eta$), il désigne l'esprit en général et pour les Stoïciens, comme quelquefois chez Platon, l'âme du monde. Or, il semble que dans ce texte le mot $\nu\omicron\upsilon\varsigma$ ait plusieurs de ces sens à la fois. Cependant, si la thèse que défend Platon n'est pas parfaitement claire, on voit très bien quels sont ses adversaires : peut-être l'analyse des critiques adressées par Platon aux défenseurs de l' « opinion vraie » nous permettra-t-elle de mieux définir sa propre position.

Quelle est donc la doctrine des adversaires de Platon, sur quels arguments la fondent-ils ? A y réfléchir, la thèse du subjectivisme (puisque c'est là la théorie incriminée) repose sur une idée fondamentale que Platon ne cesse de réfuter dans toute son œuvre ; on peut la formuler ainsi : « Toute vérité que je pense est ma vérité, il n'y a rien au delà. » Il ne s'agit point d'exclure toute vérité et le subjectivisme n'est pas toujours le scepticisme, il s'agit de rapporter toute vérité au sujet qui pense cette vérité, la faire descendre du ciel sur la terre : toute vérité n'est qu'opinion vraie. Ce qui s'exprime encore par la célèbre formule de Protagoras : « L'homme est la mesure de toutes choses. »

Le νοῦς n'est pas nié ; ce qu'on refuse, c'est sa transcendance. Toute vérité, tout instrument de découverte de la vérité ne peut qu'être immanent à l'expérience humaine :

« δόξα ἀληθῆς νοῦ διαφέρει τὸ μηδέν »

On sait que Platon a adressé de multiples critiques tant dans le *Protagoras* que dans ses autres dialogues à cette thèse du subjectivisme. Ici, nous allons le voir, elles se résument à une seule ; comme dans le *Parménide*, Platon tire les conséquences de la thèse qu'il expose et juge cette thèse par la valeur même de ces conséquences. Ici, le point de vue de Platon est net : il examine quelles conséquences comporte pour l'Être une théorie subjectiviste de la connaissance : si Protagoras a raison, si la connaissance de son ensemble se réduit à l'opinion vraie, que deviennent donc le monde sensible et surtout le monde intelligible (sans donner obligatoirement à ce terme le sens de transcendant) ? Or, au premier abord, les conséquences que tire Platon ne semblent pas absolument nécessaires : nous ne comprenons pas tout d'abord pourquoi la rédaction de la vérité à l'opinion vraie comporte comme conséquence un réalisme du sensible et une foi aveugle en la vérité de nos perceptions. C'est qu'en réalité Platon saute un chaînon de sa déduction ; il veut dire que si nous n'avons que des opinions sur le vrai, nous ne disposons alors d'aucun critère objectif pour juger la vérité, d'aucun signe qui lui permette de s'imposer à tous les hommes ; ainsi, et comme la négation du critère objectif est également la négation de toute idée (tant dans leur réalité objective que dans leur réalité formelle), le subjectiviste n'a plus en face de lui qu'une diversité sensible, une suite de perceptions entre lesquelles il ne peut distinguer les vraies des fausses et, sous peine de succomber à un solipsisme impensable, il doit considérer comme vraies ses perceptions, c'est-à-dire tout l'univers sensible qu'il a en face de lui. Ainsi, pour Platon, le subjectivisme, même s'il n'est pas sceptique, tombe dans l'erreur du réalisme naïf, il ne peut atteindre le vrai et se refuse par là même tout accès à un au-delà du monde.

Les autres critiques ne sont que des conséquences de la première et tendent de plus en plus à assimiler le subjectivisme au scepticisme. Les disciples de Protagoras se voient accusés de n'avoir que des certitudes irrationnelles, donc changeantes, puisqu'ils ne disposent d'aucun critère pour classer leurs représentations. Mais, à cette thèse, qu'oppose donc Platon ? Si nous nous en tenons à la lettre de notre texte, il semble que nous assistions à un étrange retour aux théories des « amis des idées », ces « platoniciens attardés » qui restent fidèles au socratisme des premiers dialogues et auxquels Platon lui-même semblait avoir donné congé. Nous voyons en effet, dans les premières lignes, Platon opposer au monde des sens qui n'a que l'être d'une apparence, d'un reflet, le monde des idées qui a un être réel, qui reste semblable à lui-même à travers les changements ; c'est dans ce monde intelligible que l'on peut trouver, et là seulement, la vérité, une vérité identique, soustraite au devoir et à la contradiction du sensible. On peut même, dans cette optique, retrouver sous certains mots d'autres thèmes chers à Platon : celui des vérités idéales que nous trouvons par l'enseignement (διὰ διδασχῆς) ou plutôt, que nous retrou-

vons, car l'enseignement doit seulement nous permettre de nous ouvrir. De même, le thème de la croyance inébranlable pour qui a vu une fois en face le vrai et surtout le Bien apparaît tout au long de l'œuvre. Il semblerait donc que, pour réfuter Protagoras, Platon ne puisse retrouver que ses anciens arguments. On pourrait penser que le seul moyen d'échapper au réalisme du sensible est d'avoir recours au réalisme de l'intelligible : l'idéalisme platonicien ne serait plus qu'un réalisme qui n'ose pas dire son nom, un réalisme inventé, si l'on peut dire. Le *voûç* serait simplement cette faculté qui nous permet, par la dialectique, de contempler le monde des idées, de même que, pour le disciple de Protagoras, les sens nous font voir l'univers de la perception.

Toutefois, certains éléments nous font penser qu'on peut voir autre chose là qu'une réédition logique des mythes anciens. En effet, contrairement aux textes antérieurs, Platon ne nous dit pas que les idées sont contemplées au terme d'une dialectique ascendante, il nous dit qu'elles sont pensées : « *νοούμενα*. » Tout, d'autre part, indique dans ce texte que nous avons affaire ici à une connaissance rationnelle et non point intuitive, même d'une intuition supra-sensible. Tout nous paraît suggérer que nous ne pensons pas simplement les idées, mais que nous pensons par les idées. Doit-on donc voir, comme certains ont voulu le faire, dans les *εἶδη* des *νοήματα*, des instruments de la pensée en général. Si beaucoup d'idées, comme chez Descartes, ne sont pas des natures imples, mais des rapports, n'est-ce pas parce que la pensée est mise en rapport, par le moyen des idées ? Si l'on entend par là que l'homme organise par les idées la diversité sensible, c'est vouloir interpréter Platon par Kant, ce qui s'oppose plus encore à l'esprit qu'à la lettre des textes platoniciens. Mais si l'on conserve l'idée de mise en rapport sans toutefois supprimer tout caractère transcendant de l'idée (sinon dans sa forme, du moins dans son origine), on arrivera peut-être à comprendre parfaitement ce texte et surtout sa dernière phrase.

Si l'on ne veut pas voir là une simple métaphore tendant à souligner le caractère primordial de la connaissance par le *voûç*, on est obligé de constater que Platon fait participer de la même façon à ce *voûç* les dieux et les hommes (ou plutôt un petit nombre d'entre eux). N'est-on pas amené par là à penser à cet admirable mythe, proche de notre texte, dans lequel le *voûç* désigne l'âme du monde, ce qui introduit dans les phénomènes cette juste mesure, cette harmonie qui fait tout à la fois la vérité et la beauté morale de ce monde. Certes, il s'agit d'un mythe ; mais ne signifie-t-il pas (et avec lui notre texte entier, illuminé par sa dernière phrase) que le devoir de l'homme est précisément de se dépasser lui-même pour participer pleinement à ce *voûç* et s'associer ainsi au mouvement créateur par lequel la beauté et l'harmonie, qui sont aussi vérité, apparaissent dans le monde (1) ?

Commentaire de Jean-Claude MICHAUD,
Élève de l'École Normale Supérieure.

(1) Soulignons bien qu'il n'y a pas là un corrigé PROFESSORAL mais un bon exercice d'élève, discutable, perfectible. Il n'en est que plus accessible au lecteur étudiant. (Note de M. le P^r F. Alquié.)

Sujets donnés au C. E. S. d'histoire de la philosophie

1950

Aix-Marseille :

Juin : La valeur des êtres finis chez Schelling, Ravaisson et Lachelier.

Nov. : Commentez dans la perspective de l'idéalisme de Lachelier, ce passage de *Psychologie et Métaphysique* : « Ne craignons pas de suspendre en quelque sorte la pensée dans le vide... » jusqu'à la fin de l'alinéa (p. 157-158).

Alger :

Juin : Les éléments platoniciens dans la philosophie du xv^e siècle.

Nov. : Comparez la notion de prophète dans l'œuvre de Spinoza et dans celle de Jean de la Croix.

Besançon :

Juin : Dans quelle mesure l'idéalisme Kantien est-il une « réponse à Hume » ?

Oct. : Quels sont, selon Henri Bergson, les rapports de l'esprit et du corps ?

Caen :

Juin : Le problème des jugements synthétiques *a priori* dans la philosophie de Kant.

Oct. : Signification et importance de l'Éléatisme.

Clermont-Ferrand :

Juin : Comment Épicure a-t-il organisé les éléments de sa doctrine ?

Oct. : Les idées chez Platon. Leurs rapports entre elles, et avec les choses sensibles.

Grenoble :

Juin : Sagesse, Bonté, Liberté. Comment Leibniz conçoit-il les rapports de ces attributs divins.

Oct. : La création du monde d'après Leibniz et Malebranche. Comparez les deux doctrines.

Lille :

Juin : L'être et le devenir selon Platon.

Oct. : « En quoi Spinoza est-il ou n'est-il pas cartésien ? »

PARIS :

Juin : Malebranche, Spinoza et Berkeley ont repris la parole de saint Paul : « En Dieu nous avons la vie, le mouvement, et l'être. » Quel sens chacun a-t-il mis sous ces mots et, selon vous, y a-t-il une raison de rapprocher les trois philosophies.

Poitiers :

Juin : L'optimisme leibnizien.

Oct. : La sagesse de Spinoza.

Rennes :

Juin : La connaissance de soi selon Kant.

Oct. : La théorie pragmatiste du concept.

1951

Aix-Marseille :

Juin : Étudiez et comparez les différents termes par lesquels Plotin désigne le premier principe.

Oct. : Structure du monde et destinée spirituelle chez Plotin. On pourra faire les rapprochements historiques qui se présentent.

Alger :

Juin : La notion d'enthousiasme chez Shaftesbury.

Oct. : Pourquoi considère-t-on Gassendi comme le principal adversaire de Descartes ?

Besançon :

Juin : Comment caractérisez-vous, chez Malebranche, les développements principaux de l'idée cartésienne de l'infini.

Oct. : La philosophie bergsonienne est-elle un anti-intellectualisme ?

Bordeaux :

Juin : L'action et la passion chez Spinoza.

Oct. : La fonction de l'âme et la destinée des âmes dans la philosophie de Plotin.

Centre du Maroc :

Oct. : Le monde intelligible selon Plotin.

Caen :

Juin : La théorie aristotélicienne du mouvement.

Oct. : Dans quelle mesure la philosophie de Bergson est-elle anti-intellectualiste ?

Clermont-Ferrand :

Juin : Comment s'est posé, au Moyen Age, le problème des rapports de la raison et de la foi ?

Oct. : Les éléments rationalistes et les éléments mystiques dans le néoplatonisme.

Dijon :

Juin : L'idéalisme de Schopenhauer.

Oct. : La méthode cartésienne.

Grenoble :

Juin : Comment Descartes conçoit-il les rapports de la Métaphysique et de la Science ?

Oct. : La liberté d'après Jules Lachelier. Sa nature et son importance philosophique.

Lille :

Juin : Dites dans quelle mesure Plotin est ou n'est pas platonicien.

Oct. : La doctrine des idées chez Platon et chez Descartes.

Lyon :

Juin : La conception spinoziste de l'idéal humain et sa place dans l'ensemble du système.

Oct. : Les caractères essentiels du panthéisme stoïcien.

Montpellier :

Juin : Expliquer et discuter ce jugement de Hegel sur la philosophie de Spinoza : « Si la conception de Dieu comme substance unique indigna l'époque durant laquelle cette détermination fut exprimée, la raison s'en trouve en partie dans l'instinctive certitude que dans cette conception la conscience de soi est engloutie au lieu d'être conservée » (*Phénoménologie de l'esprit*, trad. Hyppolite, p. 17).

Oct. : Les rapports de la métaphysique et de la morale dans la philosophie kantienne.

Nancy :

Juin : On a dit souvent que la philosophie de Platon était une philosophie de l'harmonie. Est-ce vrai de sa philosophie politique ?

Oct. : Les différents sens du mot « intuition », chez Bergson.

PARIS :

Juin : Malebranche dit des esprits créés : « Ils ne peuvent rien connaître si Dieu ne les éclaire. Ils ne peuvent rien sentir, si Dieu ne les modifie. Ils ne sont capables de rien vouloir si Dieu ne les meut vers le bien en général, c'est-à-dire vers lui. » (*Recherche de la vérité*, VI, II^e Partie, Chap. III.) Expliquez.

Oct. : Définition et situation de l'individu dans la philosophie d'Aristote.

Poitiers :

Juin : Sagesse épicurienne et sagesse stoïcienne.

Oct. : Rôle de la théorie de la connaissance dans l'ancien stoïcisme.

Rennes :

Juin : Expliquez et discutez cette critique de Bayle contre Leibniz : « Il n'y a aucune liberté en Dieu. Il est nécessité par sa sagesse à créer, et puis à créer précisément un tel ouvrage, et enfin à le créer précisément par de telles voies. Ce sont trois servitudes qui forment un *fatum* plus que stoïcien.

Oct. : Expliquez ce texte de Kant, en le situant dans l'ensemble de sa philosophie morale : « Il est clair que les maximes de la vertu et celles du bonheur personnel sont, relativement à leur principe pratique suprême, tout à fait

différentes, et que les deux choses, loin de s'accorder, quoiqu'elles appartiennent également à un souverain bien qu'elles rendent à elles deux possible, se limitent et se portent préjudice dans le même sujet. »

Strasbourg :

Jun : Confronter les manières opposées de poser le problème philosophique de la *perception* dans le platonisme et dans la phénoménologie contemporaine (le candidat s'arrêtera, à son gré, à Husserl ou à l'un des représentants de la philosophie phénoménologique).

Oct. : Liberté et raison chez Spinoza.

Toulouse :

Jun : La situation de l'homme dans le monde d'après le stoïcisme.

Oct. : La théorie de la liberté dans la philosophie stoïcienne.

1952

Aix-Marseille :

Jun : La critique de Descartes par Maine de Biran.

Oct. : Cabanis et Maine de Biran.

Besançon :

Jun : L'expérience interne d'après Kant et d'après Maine de Biran.

Oct. : L'idée de méthode chez Descartes et chez Auguste Comte.

Bordeaux :

Jun : Le temps dans la théorie kantienne de la connaissance.

Oct. : La liberté dans la philosophie stoïcienne.

Caen :

Jun : Comment Kant conçoit-il l'expérience ?

Oct. : La dialectique platonicienne.

Clermont-Ferrand :

Jun : En quoi consiste la « Monade » leibnizienne ?

Oct. : Les caractères généraux du stoïcisme.

Dijon :

Jun : En quel sens et dans quelle mesure peut-on parler du scepticisme de Hume ?

Oct. : La critique kantienne des preuves classiques de l'existence de Dieu.

Grenoble :

Oct. : L'idée de nécessité chez Héraclite et chez Parménide. Comparez les deux doctrines.

Lille :

Jun : Quelle est à votre avis, la signification de l'idéalisme kantien ?

Oct. : Commenter ces lignes de Kant (*Critique de la Raison Pure*, Esthétique

transcendantale, § 8. Remarques générales). « La philosophie de Leibniz et de Wolff a donc assigné à toutes les recherches sur la nature et l'origine de nos connaissances un point de vue tout à fait faux en considérant la différence du sensible et de l'intellectuel comme purement logique, tandis qu'elle est évidemment transcendantale, et qu'elle ne porte pas seulement sur la clarté ou l'obscurité de la forme, mais sur l'origine et le contenu. »

Lyon :

Juin : La raison chez Kant.

Oct. : Kant et la métaphysique (*Étude historique et critique*).

Centre de Beyrouth :

Juin : La théorie kantienne de l'expérience.

Oct. : Les différentes fonctions du *Cogito* cartésien.

Centre du Caire :

Oct. : Les facteurs fondamentaux de la morale de Kant, et leur mode de collaboration.

Montpellier :

Juin : La théorie kantienne du schématisme. Sa place dans l'ensemble de la doctrine de Kant.

Oct. : La théorie cartésienne des vérités éternelles.

Nancy :

Juin : La synthèse des sciences chez Descartes et chez Auguste Comte.

Oct. : La notion de matière chez Plotin.

PARIS :

Juin : Descartes ne manque jamais de rappeler qu' « un esprit fini ne saurait comprendre Dieu, qui est infini ». Comment peut-il alors dire de Dieu : « L'idée que j'en ai est la plus claire et la plus distincte de toutes celles qui sont en mon esprit. »

Oct. : Comment Aristote définit-il les termes suivants et quels rapports établit-il entre eux : la sensation, l'expérience, l'art, la science, la philosophie ?

Poitiers :

Oct. : La philosophie de Rousseau est-elle une philosophie du sentiment ?

Rennes :

Juin : La liberté selon Descartes.

Oct. : Le monde intelligible chez Platon et Plotin.

Strasbourg :

Juin : Comparer la manière de philosopher de Socrate et de Descartes.

Oct. : Comment concevez-vous les tâches et les méthodes de l'histoire de la philosophie ? (prenez pour illustration un ou plusieurs auteurs du programme).

Toulouse :

Jun : La connaissance immédiate chez Bergson.

Oct. : Vous mettrez en lumière les principales implications de la métaphysique cartésienne contenues dans la première Règle de la Méthode : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ; c'est-à-dire éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. »

1953

Aix-Marseille :

Jun : Comparaison entre Hobbes et Spinoza, et étude critique d'après une Lettre à Jarig Jelles.

Oct. : La pensée de Ravaisson représente-t-elle un progrès sur celle de Maine de Biran ?

Alger :

Jun : Le sentiment tragique de la vie chez Kierkegaard et chez Unamuno.

Oct. : du *De Tatura Deorum* à la *Critique du Jugement*, peut-on parler d'un progrès de l'idée de finalité ?

Besançon :

Jun : Conditions et limites de la connaissance, chez Kant et chez Auguste Comte.

Oct. : L'existence d'une phase affective dans la carrière intellectuelle d'Auguste Comte met-elle en cause l'unité de sa pensée ?

Bordeaux :

Jun : Vous expliquerez cette déclaration de Leibniz : « Quoique tous les phénomènes particuliers de la nature se puissent expliquer mathématiquement ou mécaniquement par ceux qui les entendent, néanmoins les principes généraux de la nature corporelle et de la mécanique même sont plutôt métaphysiques que géométriques et appartiennent plutôt à quelques formes ou natures indivisibles comme causes des apparences qu'à la masse corporelle ou étendue. »

Oct. : Quelles bases la logique fournit-elle, chez Aristote et chez Leibniz, à la notion de substance ?

Caen :

Jun : Qu'est-ce que la philosophie morale de Kant doit à la *Critique de la Raison pure* ?

Oct. : Comparer le souverain bien tel que le conçoit Kant au souverain bien tel que le concevait Platon.

Clermont-Ferrand :

Jun : La dialectique chez Platon et la dialectique chez Hegel.

Oct. : En quoi consistent les idées platoniciennes ?

Dijon :

Jun : Vous expliquerez, en vous appuyant sur le texte suivant de la *Mono-dologie*, quelle est la doctrine de Leibniz sur la nature de Dieu : « Il y a en Dieu la *Puissance*, qui est la source de tout, puis la *Connaissance* qui contient le détail des idées, et enfin la *Volonté* qui fait les changements ou productions selon le principe du meilleur. Et c'est ce qui répond à ce qui, dans les monades créées, fait le sujet ou la base, la faculté perceptive et faculté appétitive. Mais en Dieu ces attributs sont absolument infinis ou parfaits. »

Oct. : La conception bergsonienne de la liberté.

Grenoble :

Jun : La liberté chez Leibniz et chez Spinoza. Comparez les deux doctrines.

Oct. : La liberté humaine d'après Malebranche.

Lille :

Jun : Signification et portée de l'*hylamorphisme* (composition de matière et de forme) dans la doctrine d'Aristote.

Oct. : Force et substance chez Leibniz.

Lyon :

Jun : Comparez la philosophie de Malebranche avec celle de Berkeley.

Centre de Beyrouth :

Jun : La critique de la matière chez Berkeley.

Centre du Caire :

Jun : La critique des idées abstraites chez Berkeley.

Montpellier :

Jun : L'idée de l'harmonie dans la doctrine de Leibniz.

Oct. : L'âme et le corps selon Aristote et selon Leibniz.

Nancy :

Jun : La théorie de l'Etat chez saint Augustin.

Oct. : La théorie de l'âme chez Aristote et le problème des êtres vivants.

PARIS :

Jun : Le vicaire savoyard de Rousseau déclare : « Portant en moi... pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique. »

Que signifie cette « méthode » de Rousseau et dans quelle mesure convient-il, selon vous, de la rapprocher de la méthode cartésienne ?

Oct. : Que signifie cette définition d'Aristote (*Métaphysique*, livre A, 982 b) : « La science la plus élevée, et qui est supérieure à toute science subordonnée, est celle qui connaît en vue de quelle fin il faut faire chaque chose. Et cette fin est le bien de chaque être, et, d'une manière générale, c'est ce qui est le meilleur dans l'ensemble de la nature ? »

Poitiers :

Juin : Place et portée du *Cogito, ergo sum*, dans la philosophie de Descartes.

Oct. : L'idéal de la vie contemplative chez Platon et chez Aristote.

Rennes :

Juin : La participation selon Platon : fonction, difficulté, et tentative de solution.

Oct. : Au début de la *Dialectique transcendantale*, Kant rappelle la signification platonicienne du mot *Idée*, « archétype des choses en soi et non simple clé de l'expérience possible comme les catégories ». Car « Platon remarque très bien que notre raison s'élève naturellement à des connaissances qui vont beaucoup trop loin pour qu'un objet, accessible par l'expérience, puisse leur convenir, mais qui néanmoins ont leur réalité et ne sont jamais de pures fictions ». Ces Idées platoniciennes s'appliquent surtout « à ce qui est pratique, c'est-à-dire, à ce qui repose sur la liberté », bien que Platon les étende à tort au domaine spéculatif en hyostasiant les notions mathématiques. Mais c'est à bon droit que Platon a aussi montré comment l'ensemble de l'ordre naturel n'est possible que par les Idées.

Toulouse :

Juin : La substantialité du *Moi* dans la philosophie de Descartes.

Oct. : La notion d'âme dans la philosophie de Descartes.

1954

Aix-Marseille :

Juin : Quelle conception de la philosophie de la religion implique cette phrase de Ravaisson : « On a voulu faire rentrer le christianisme dans la mythologie ; il faut faire rentrer la mythologie dans le christianisme ? » (Note inédite de 1860 environ.)

Oct. : L'interprétation de la philosophie grecque par Ravaisson.

Alger :

Juin : La finalité chez Cicéron et chez Leibniz.

Oct. : Dans quelle mesure les *Lettres anglaises* de Voltaire méritent-elles l'épithète de « philosophiques » ?

Besançon :

Juin : Vous apprécierez la part faite, chez Kant et chez Bergson, au dynamisme dans la vie de l'esprit, en vous référant en particulier à leurs conceptions réciproques du schématisme mental.

Bordeaux :

Juin : La matière et la forme dans la théorie aristotélicienne du devenir et de l'être.

Oct. : L'universel et la substance dans la philosophie d'Aristote.

Caen :

Juin : L'intuition de l'étendue dans Descartes et dans Malebranche.

Oct. : La dialectique platonicienne.

Clermont-Ferrand :

Juin : En quoi la conception cartésienne de la science diffère-t-elle de celle de Bacon ?

Oct. : La substance chez Aristote, et la hiérarchie des substances.

Dijon :

Juin : Expliquer l'affirmation suivante, formulée par Berkeley dans la *Préface aux Dialogues entre Hylas et Philonous* : « Si les principes que j'essaie ici de propager sont admis comme vrais, il en découlera évidemment, je crois, comme conséquences, que l'Athéisme et le Scepticisme s'en trouveront complètement renversés. »

Oct. : La théorie platonicienne de la réminiscence.

Grenoble :

Juin : Intelligence intuitive et intelligence discursive d'après Plotin.

Oct. : L'idée de causalité chez Hume et chez Kant. Comparez les deux doctrines.

Lille :

Juin : Intuition et Discours dans la conception platonicienne de la connaissance.

Oct. : La philosophie morale de Platon.

Lyon :

Juin : La conception platonicienne de la définition.

Oct. : La substance, l'attribut et le mode chez Spinoza.

Centre de Beyrouth :

Juin : Les intuitions fondamentales du spinozisme.

Montpellier :

Juin : L'idée de nécessité dans la doctrine de Plotin.

Oct. : La liberté dans la doctrine de Rousseau.

Nancy :

Juin : Précisez les rapports de la nature et de la société dans la doctrine de J.-J. Rousseau.

Oct. : Nature et rôle de l'ascétisme dans la doctrine de Platon.

PARIS :

Juin : Caractérisez, sur un seul exemple emprunté à la *Critique de la Raison pure*, la méthode kantienne.

Oct. : L'Un et le Multiple dans la philosophie de Platon.

Poitiers :

Juin : L'idéal de la vie contemplative chez Platon.

Oct. : Comment Descartes évite-t-il l'idéalisme dans les *Méditations* ?

Rennes :

Juin : La béatitude selon Spinoza.

Oct. : L'immortalité de l'âme chez Plotin et chez Descartes.

Strasbourg :

Juin : Peut-on discerner un progrès ou une suite logique à travers les diverses conceptions de l'erreur, de Descartes à Kant ?

Oct. : Dialectique et philosophie selon Platon.

Toulouse :

Juin : L'éternité de l'âme chez Platon et chez Spinoza.

Oct. : Comment faut-il entendre, en fonction de la philosophie platonicienne, l'affirmation souvent reprise de Platon, qu'il faut aller au Bien « avec l'âme tout entière ». Voici, à titre indicatif, le passage de la *République* (VII, 518, C) qui contient cette expression : « Toute âme a en elle la puissance de chercher à connaître et un organe à cet usage ; et comme un œil qu'on ne pourrait tourner de l'obscurité vers la lumière qu'en tournant en même temps tout le corps, cet organe doit être détourné avec l'âme tout entière des choses périssables, jusqu'à ce qu'il devienne capable de supporter la vue de l'être, et de la partie la plus éclatante de l'être, et cela nous l'appelons le Bien » (1).

(1) Ce chapitre est le fruit d'une étroite collaboration entre M. Olivier Revault d'Allonnes, Agrégé de Philosophie, M. Jacques Brunschwig, Assistant d'Histoire de la Philosophie à la Sorbonne, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Agrégé de Philosophie et moi-même : nous avons soumis ces lignes à la correction et au commentaire de M. le P^r Ferdinand Alqué, professeur d'Histoire de la Philosophie à la Sorbonne. Il est juste de dire que M. O. Revault d'Allonnes, professeur au Lycée Condorcet, en a rédigé une grande partie. Qu'il me permette de lui exprimer ici ma bien vive gratitude.

CHAPITRE V

LE C. E. S. D'ESTHÉTIQUE ET SCIENCE DE L'ART

AVERTISSEMENT DE M. LE P^R ÉT. SOURIAU

Professeur d'Esthétique et Science de l'Art à la Sorbonne

A l'étudiant qui vient à l'esthétique avec une culture essentiellement philosophique, il faut recommander de ne pas ignorer l'art, de ne pas verser dans la spéculation abstraite ou gratuite, mais de s'efforcer de garder avec la réalité artistique un contact vivant et concret. A défaut d'avoir visité assidûment les musées, avoir feuilleté des histoires de l'art abondamment illustrées ; s'être efforcé de connaître au moins les grandes formes de l'art dans ses diverses époques, et leurs plus célèbres chefs-d'œuvre. C'est là d'ailleurs simplement compléter sa culture générale, d'une façon en tout cas utile, en quelque discipline qu'on se spécialise. Et se désier de ce qui n'est pas illustrable par des exemples précis ; afin notamment de savoir à quels styles, à quelles œuvres, à quelles grandes écoles l'idée qu'on présente est applicable ; ou si elle passe au large du fait artistique sans contact positif avec lui. Se faire aussi une idée des techniques, et n'en employer les termes que dans leur sens exact et précis. La réflexion sur l'art est une branche de la philosophie aussi importante, aussi solide que peut l'être la réflexion sur la science ; mais à condition qu'on atteigne réellement l'art dans sa présence concrète, c'est-à-dire dans ses œuvres et ses démarches vives. Mais le verbiage philosophique creux et abstrait, et le pathos

« esthète » sont les plus grands ennemis du travail solide et fructueux en matière d'esthétique.

A l'étudiant qui est formé essentiellement par l'histoire de l'art, on doit conseiller de s'efforcer de sentir l'importance des problèmes généraux qui se posent à propos de l'art ; toute la richesse du contenu spirituel d'un chef-d'œuvre ; tous les buts que se propose l'artiste, et la nature des démarches de son esprit ; afin de bien sentir l'ampleur du message qu'implique l'ensemble des facteurs corrélatifs de l'œuvre : composition, proportion, harmonie des éléments sensibles, idées, idéal esthétique personnel ou d'époque, signification générale du message, place de ce message dans un ensemble culturel vivant.

Il y a beaucoup de livres d'esthétique ; il n'y a pas actuellement un seul « Traité » à l'usage des étudiants. Alors que faire ? Au moins prendre d'abord dans une bonne histoire de la philosophie une idée de seconde main de ce que quelques grands philosophes (Platon, Aristote, Kant, Hegel, Bergson...) ont dit sur l'art ; et du rôle que ces idées sur l'art ont dans l'ensemble de leur pensée philosophique. Prendre ensuite une connaissance directe, même seulement rapide et cursive, du plus grand nombre possible d'ouvrages (disons, pour être modeste et efficace, cinq ou six) parmi ceux dont MM. Revault d'Allonnes et Huisman donnent plus loin la liste. Mieux vaut avoir parcouru un peu vite, mais avec un contact personnel et vivant, une demi-douzaine d'ouvrages qui s'éclaireront les uns les autres par le contraste, par la variété des idées, l'opposition des thèses, le choix prérogatif des exemples, que d'être homo unius libri, et d'avoir peiné lentement sur un seul grand ouvrage, qu'on n'a pas compris, parce qu'on n'a pas su ce qui était vraiment neuf, original, précieux dans cet ouvrage, ni dans quels courants de pensée il se plaçait, et à quels courants il s'opposait. Comment comprendre l'esthétique de Kant si on ne sent pourquoi elle est préromantique ; ni celle de Bergson si on ne sent ses rapports avec celles de Plotin, de Schelling, de Ravaisson ou de G. Séailles, son opposition foncière avec celles de Taine, de Fechner ou de Croce ; enfin sa corrélation avec l'art d'un Wagner, d'un Debussy ou d'un Seurat, son opposition avec l'art d'un Cézanne, d'un Braque ou d'un Stravinski ?

Il est donc bon d'avoir fait choix, pour les lire, d'ouvrages

représentant un éventail aussi ouvert que possible de points de vue divers.

Lire vite, et puis relire. Relire ce qu'on aura aimé, ce qui nous aura intéressé ou instruit. Mais chercher aussi pourquoi ce qu'on n'aime pas peut être néanmoins important à connaître.

En dissertation, comprendre que l'énoncé, le plus souvent, comporte un problème ; et le discuter de bonne foi, c'est-à-dire en sentant que la thèse adverse de celle qu'on adopte soi-même est digne d'attention et d'intérêt. Vous n'aurez pas compris la thèse ou l'antithèse si vous n'avez pas senti en quoi l'une et l'autre sont vivantes pour un esprit contemporain, et référables aux grands courants de la pensée et de l'art.

Et ne pas oublier que le correcteur, à l'examen, vous saura toujours gré d'avoir montré : 1° Que vous connaissez, aimez et comprenez les plus grandes œuvres de l'art, et même de différents arts ; 2° Que vous sentez qu'une bonne théorie esthétique est toujours en rapport avec toute une vision du monde, toute une attitude de pensée, toute une doctrine de vie ; 3° Que vous savez exposer courtoisement et approfondir en pensée même les idées que vous ne partagez pas ; 4° Que vous comprenez pourquoi la démarche de pensée d'un artiste est digne de toute l'attention du philosophe, comme représentant même intellectuellement une valeur ; 5° (Mais discrètement) que le sujet que vous traitez et les idées ou les faits que vous y rencontrez ont en vous une sorte de résonance vivante, un rapport personnel et non pas entièrement de seconde main avec des expériences réelles de vie extérieure ou intérieure, des préoccupations moins scolaires que largement et profondément humaines ; et enfin 6° Que quand vous citez des noms propres vous en savez l'orthographe.

Étienne SOURIAU.

Ce certificat, bien qu'il ne fasse pas partie de la licence d'enseignement de Philosophie, se rattache à celle-ci dans la mesure où il constitue une option du C. E. S. de Psychologie. Au surplus, il peut servir d'appoint, de quatrième certificat, aux candidats malchanceux qui échoueraient à un C. E. S. de Philosophie de la licence d'enseignement. Avec l'*Esthétique*, le

candidat se trouverait ainsi licencié libre car le C. E. S. d'Esthétique, sans donner droit à la licence de philosophie proprement dite, constitue un certificat à part valable pour la licence de philosophie. Comme il n'exige pas du candidat des connaissances techniques extrêmement spécialisées et comme il se trouve, par sa position dominante rayonner sur les examens d'histoire de l'art et d'histoire de la musique (il vient s'insérer dans la licence officielle d'Histoire de l'Art) — une très nombreuse clientèle d'étudiants issus parfois aussi des études littéraires, des Écoles du Louvre ou des Beaux-Arts, viennent s'y présenter. C'est plus un certificat de large culture qu'un examen d'une étroite technicité. Toutefois, nombre de candidats se trouvent recalés chaque année pour avoir cru trop facilement que l'Esthétique ne s'apprenait pas, que c'était une affaire de sensibilité et de bon goût, et que d'ailleurs *de gustibus non disputandum*. Il n'est pas de domaine de la philosophie où les candidats aient plus le sentiment qu'ils savent tout sans avoir rien appris. L'étudiant d'Esthétique ne sait-il pas très aisément parler d'art, de littérature, de peinture ou de musique ? En fait, l'on ne saurait s'improviser brusquement esthéticien sans jamais avoir acquis les rudiments de la philosophie ; la principale cause d'échec au certificat réside dans l'emploi impropre d'un jargon vague, de concepts indécis débités sur un ton d'extrême infatuation et d'assurance tranquille propres à exaspérer l'examineur. Or, il importe essentiellement de savoir :

Qu'est-ce que l'Esthétique ?

« Toute réflexion philosophique sur l'art », répondent les fondateurs de la *Revue d'Esthétique*, Ch. Lalo, MM. Étienne Souriau et R. Bayer (numéro janv.-mars 1948, t. I, fasc. I). Cet organe officiel de la Société Française d'Esthétique pourra être consulté avec fruit par les candidats. (La Société se réunit tous les troisièmes samedis de chaque mois, de novembre à juin, Amphithéâtre Turgot, à la Sorbonne.) Cette définition complète et parachève les recherches sur le sens du terme que l'on trouvera dans *L'Avenir de l'Esthétique* (Paris, Alcan, P. U. F., 1929)

au cours des deux premières parties du volume. Sa lecture en est agréable, parfois amusante, toujours très vivante. Les chapitres sont très courts. C'est un ouvrage indispensable et dont on ne saurait assez souligner le poids. La thèse en est que l'Esthétique est essentiellement une activité « skeuologique » ; c'est l'instauration de « formes » par opposition à la technique de « fond ». « L'esthétique, note M. Souriau, est à l'art ce qu'une science théorétique est à la science appliquée correspondante » c'est-à-dire ce que la mécanique rationnelle est à la mécanique appliquée.

Ainsi, à condition de bien peser chacun des termes, la définition initiale est parfaitement adéquate : l'Esthétique, ou plutôt, comme dit Hegel : « la philosophie de l'Art » constitue un maillon nécessaire de la chaîne philosophique. Tout ce qui touche à des recettes de fabrication, à des procédés matériels, à des conseils purement pratiques, cesse d'être de l'Esthétique pour entrer dans le champ de la technique (1). La méthode de la spéculation sur le Beau (ou sur les autres catégories esthétiques comme le sublime, le dramatique, le comique, etc.) sera donc essentiellement réflexive. L'Esthétique doit, d'ailleurs, se dégager de l'Histoire de l'Art (car elle suit un ordre beaucoup plus logique que chronologique) et de la critique (artistique, littéraire, dramatique, musicale, etc.) car chaque critique est particulière et non philosophique, et l'Esthétique, au contraire, porte sur tous les arts à la fois. Reste à expliquer pourquoi la définition de l'Esthétique privilégie l'Art au détriment du Beau. Ici intervient une notion utile aux candidats du certificat d'Esthétique : que le Beau dans la nature n'est qu'un reflet de la beauté dans l'Art. « L'art seul, exprime les informulables », dit M. Souriau ; lui seul, formule l'indicible, tandis que le beau naturel ne peut rien exprimer sans l'Art qui le mettra en forme. La Bruyère note quelque part dans ses *Caractères*, en parlant d'un village qu'« on le croyait peint sur la colline ». Julien Benda, en soulignant le mot,

(1) Insistons cependant sur le fait qu'il est impossible de faire sérieusement de l'Esthétique sans un minimum de connaissances techniques, relatives aux arts, et surtout sans un emploi juste et exact des termes techniques aussitôt qu'on juge bon de s'y référer.

déclare : « La Bruyère est de ces gens qui aiment les fruits dans la mesure où ils leur rappellent la confiture. » De même l'esthéticien s'intéresse nécessairement plus à l'art qu'à la nature.

Vocabulaire esthétique

En l'absence d'un grand ouvrage technique qui, commencé en 1933, reste en cours de réalisation (1), l'on peut consulter, sous réserve que les termes en sont plus philosophiques que véritablement esthétiques, le *Vocabulaire* de M. Lalande. Il est aussi recommandé de recourir au petit *Vocabulaire esthétique* de R. Caillois qui, comme le *Faux Traité d'Esthétique* de B. Fondane (Denoël, 1938), figurent assez des attrape-nigauds : car l'un n'est pas plus un dictionnaire que l'autre n'est un manuel ; il contient un recueil de 15 définitions extrêmement ingénieuses, de termes utiles à l'étudiant : Liberté, Règle, Sincérité, Ordre, Originalité, Ineffable, Étonnement, Forme-Fond, Image, Progrès, Autorité, Critique littéraire, Art pour l'art, Littérature édifiante. Ce recueil se trouve flanqué au début et à la fin de deux longs chapitres sur la nature et sur l'Art particulièrement bien venus (Fontaine, 1946). L'élucidation de ces concepts comme de la plupart des termes importants en esthétique pourra être recherchée dans le *Traité d'Esthétique* de M. Ét. Souriau (collection « Logos », en préparation). Toutefois, nous déconseillons aux étudiants de se référer pour ces questions de vocabulaire au *Traité d'Esthétique* de J. Segond, œuvre purement personnelle et sans aucune intention pédagogique. L'on trouvera, en attendant mieux, la définition des termes usuels d'Esthétique dans le volume de la collection « Que sais-je ? » (n° 635) : *L'Esthétique*.

Les travaux de base

Outre ce petit volume que nous pouvons considérer comme le vade-mecum de l'étudiant et surtout du débutant (de préférence aux ouvrages analogues, mais moins adaptés à l'Ensei-

(1) En cours de publication sous les auspices de la Société française d'Esthétique. Secrétaire général : André VEINSTEIN.

gnement Supérieur, comme l'*Introduction à l'Esthétique* de M. Nédoncelle, P. U. F., 1953, ou le *Expliquez-moi l'Esthétique* de J. Miquel, Fouché, 1949, excellents d'ailleurs), nous présentons aux étudiants la bibliographie que M. Souriau recommande chaque année comme étant la liste des livres les plus importants pour la formation d'un esthéticien : il ne s'agit pas tant de lire tous ces ouvrages (dont beaucoup sont d'ailleurs connus des étudiants) que de posséder, pour l'examen un ensemble de connaissances précises sur la majorité des auteurs :

Platon, *Le Banquet, Le Phèdre, L'Ion* (éd. Guillaume Budé ou N. R. F.)

Aristote, *La poétique* (Budé).

Plotin, *Les Ennéades*, I, 6 ; V, 8 (Budé).

Léonard de Vinci, *Traité de la peinture* (Péladan).

Kant, *Critique du jugement* (Vrin).

Lessing, *Laocoon* (Classiques).

Hegel, *L'Esthétique* (P. U. F., Extraits. — 4 vol., Aubier).

Ruskin, *Les pierres de Venise, Les peintres modernes*.

Souriau (Paul), *La beauté rationnelle* (Alcan, P. U. F.).

B. Croce, *Bréviaire d'Esthétique* (Payot).

H. Delacroix, *Psychologie de l'Art* (Alcan, P. U. F.).

Alain, *Système des Beaux-Arts* (N. R. F.).

Lalo, *L'Art loin de la vie* (Vrin).

Baudoin, *Psychanalyse de l'Art* (Flammarion).

Valéry, *Eupalinos* (N. R. F.).

Prince M. C. Ghyka, *Les rythmes, Le Nombre d'or* (N. R. F.).

M. Pradines, *Traité de Psychologie*, t. II, pp. 199 à 410 (P. U. F.).

Il est bien évident que cette liste n'est pas exhaustive : elle se complète avec trois instruments de travail absolument indispensables aux étudiants en Esthétique :

Ét. Souriau : *L'Avenir de l'Esthétique* (Alcan, 1929).

Id. : *La Correspondance des Arts* (Flammarion, 1947).

Bayer (R.) : *Essais sur la méthode en Esthétique* (Flammarion, 1953).

Les ouvrages de référence

Nous rangerons dans cette rubrique les textes d'un intérêt moins primordial, mais pouvant être consultés avec beaucoup de fruit par les candidats. Ces textes, comme beaucoup d'ouvrages cités parmi les travaux de base, constituent des études fréquemment mises au programme du Certificat d'Esthétique et Science de l'Art.

Berenson : *Esthétique et histoire des Arts visuels* (Albin Michel).

Baudelaire : *Curiosités esthétiques* (N. R. F.).

Bergson : *Le rire* (P. U. F.).

E. Delacroix : *Journal* (Plon).

Fromentin : *Les maîtres d'autrefois* (Fasquelle).

Nietzsche : *Origines de la tragédie* (N. R. F.).

Novalis : *Les disciples à Saïs* (à paraître en traduction française).

Marx et Engels : *Sur la littérature et l'Art* (édit. Sociales).

E. Poe : *Le principe poétique*.

Rodin : *Entretiens sur l'Art* (Grasset).

Sartre : *Qu'est-ce que la littérature ?* (N. R. F.).

Taine : *Philosophie de l'Art* (Hachette).

Tolstoï : *Qu'est-ce que l'Art ?* (Mercure de France).

Wölfflin : *Principes fondamentaux d'histoire de l'Art* (Plon).

Le Programme

Officiellement, le Certificat d'Esthétique et Science de l'Art reste spécial à l'Université de Paris, ainsi qu'aux Facultés des Lettres des Universités d'Aix-Marseille et de Lyon ; (l'établissement d'un C. E. S. d'Esthétique est à l'étude à la Faculté des Lettres d'Alger). Nous donnons ci-dessous le programme du C. E. S. d'Esthétique de Paris, d'après lequel ont pu se constituer les programmes des autres Facultés. Le voici :

Histoire de l'Esthétique ancienne et moderne.

Méthodes théoriques et expérimentales de l'Esthétique.

L'Esthétique psychologique.

L'Esthétique sociologique.

Science générale de l'Art et des divers arts.

Philosophie de l'Art. Rapport des valeurs esthétiques avec les autres valeurs culturelles.

L'histoire de l'Esthétique

Le libellé du programme spécifie que l'examen portera plus particulièrement sur les questions traitées pendant l'année. L'ensemble de ces questions fait l'objet du volume sur l'*Esthétique* publié dans la collection « Que sais-je ? ». Toutefois, pour plus de détails sur l'*Histoire de l'Esthétique* (1), on se référera aux ouvrages de Croce : *L'Esthétique comme science de l'expression et linguistique générale, théorie et histoire* (Paris, Giard, 1904 : Traduction Bigot. L'Histoire va de la p. 151 à la p. 518). Pour les lecteurs sachant l'anglais, nous conseillons particulièrement *A History of Aesthetic* (Londres, Allen, 1892) par Bernard Bosanquet (2). Enfin, pour l'*Histoire de l'Esthétique Française*, le livre de Muxtoxidi qui porte ce nom (Champion, 1920) comporte d'abondantes indications. Toutefois, l'on insistera plus particulièrement sur les trois principaux auteurs : Platon, Kant, et Hegel. On pourra compléter, sur ces questions, la documentation définitive par la lecture de *Platon et l'Art de son temps*, de P. M. Schuhl (P. U. F., 2^e éd., 1952), *Essai critique sur l'Esthétique de Kant* par Victor Basch (Vrin, 1897). Enfin, on se référera, sur *L'Esthétique de Hegel*, à l'étude qui précède la traduction de chez Aubier (Paris, 1944) ou mieux au travaux d'I. Knox, *The Aesthetic Theories of Kant, Hegel, and Schopenhauer* (New York, 1936). Bien entendu, il faudrait citer tous les ouvrages qui concernent l'Esthétique des principaux philosophes de l'Art : il y a d'excellentes études sur l'Esthétique de Descartes (par Olivier Revault d'Allonnes : *Revue des Sciences humaines* de Lille, janv. 1950), de Schopenhauer (par André Fauconnet) de Schelling (par Gibelin), etc. On trouvera l'essentiel dans le volume cité de la collection « Que sais-je ? » (p. 1 à 64).

(1) Cf. aussi OLANNIER, *Sur l'Esthétique*, contenant d'excellentes indications (éd. R. Pichon, 20, rue Soufflot, Paris, V^o).

(2) Ou de K. GILBERT, *A History of Aesthetic*, N. Y., Macmillan, 1939 (2^e éd., 1952).

La Méthodologie

Pour les méthodes de l'Esthétique, trois livres se recommandent essentiellement : l'*Essai sur la méthode en Esthétique*, de Raymond Bayer (Flammarion, 1953) qui contient deux études indispensables au lecteur sur la méthode de l'Esthétique et l'objectivité en Esthétique. La méthodologie de l'Esthétique avait été préalablement envisagée dans l'œuvre capitale : *L'Avenir de l'Esthétique* d'Étienne Souriau (Alcan-P. U. F., 1929) ; on pourra consulter un ouvrage commode, sinon parfaitement adapté à l'Enseignement supérieur français : *Esquisse d'une philosophie de l'Art* par Edgar de Bruyne (Bruxelles, Dewit, 1930). En ce qui concerne la méthode expérimentale de l'Esthétique, l'on devra consulter la thèse de Ch. Lalo : *L'Esthétique expérimentale contemporaine* (Alcan, 1908) et, pour être plus à jour, le *Programme d'une méthodologie générale de l'expérimentation esthétique* (in *Revue Générale des Sciences*, 1954, n^{os} 3, 4) par Denis Huisman. Cf. la nouvelle édition du livre essentiel du P^r Th. Munro, *Scientific Method in Aesthetic* (N. Y., 1928) (1).

Psychologie de l'Art

Pour l'Esthétique psychologique, la *Psychologie de l'Art*, d'Henri Delacroix (Alcan, 1927) pourra être complétée par *Les sentiments esthétiques* du même auteur, publiés dans le t. VI du *Nouveau Traité de Psychologie* de G. Dumas (qui contient également une étude sur le génie). On ne saurait se contenter de la lecture, très enrichissante au point de vue culturel mais non universitairement utilisable de la psychologie de l'Art des *Voix du Silence* d'André Malraux, ni de celle, utile par ailleurs, d'Olanier, sur *L'Esthétique* (éd. R. Pichon, 20, rue Soufflot, 5^e ; nouvelle édition 1948). On aurait grand intérêt à lire attentivement le beau livre du P^r I. Meyerson : *Les Fonctions Psychologiques et les œuvres* (Vrin, 1948).

(1) Voir aussi *Art in human Affairs* et le test capital du P^r N. Ch. Meier, Iowa-City. Il faut citer en France les magnifiques études sur la morphologie des grands thèmes : *l'Annonciation, Les Pèlerins d'Emmaüs*, etc., par Lucien RUDRAUF.

Sociologie de l'Art

L'Esthétique sociologique implique l'étude de l'article fondamental de M. Ét. Souriau dans les *Cahiers internationaux de sociologie* de 1948 (t. V) ainsi que de l'article de Roger Bastide paru dans ces mêmes *Cahiers* (t. VI) (éd. du Seuil), tous deux consacrés à la sociologie de l'Art. Un important article de Ch. Lalo, paru dans la *Revue Internationale de Philosophie* de 1949 sur l'Esthétique sociologique pourra également rendre service aux étudiants. Enfin, l'on pourra trouver un grand nombre de textes à glaner dans les deux volumes de l'*Encyclopédie Française* (t. XVI et XVII) parus en 1937 sous la direction de P. Abraham. (Cf. aussi *Peinture et Société*, de P. Francastel, Lyon, 1951.)

Philosophie de l'Art

La philosophie de l'Art, comme la science générale de l'Art, impliquent la lecture suivie de *La Correspondance des Arts* de M. Ét. Souriau (Flammarion, 1947) et l'on pourrait sur ce point renvoyer l'étudiant aux *Mélanges d'Esthétique et de Science de l'Art* parus chez Nizet, en 1952. L'étude de ces trois rubriques sur la psychologie, la sociologie et la philosophie de l'Art correspond à trois chapitres du volume de la collection « Que sais-je ? ». L'on pourra également se référer en ce qui concerne cette dernière question à l'*op. cit.* de M. Edgar de Bruyne, aux deux volumes du *Congrès International d'Esthétique et Science de l'Art de Paris*, 1937 (P. U. F.). Parmi les travaux collectifs, l'on peut se référer utilement à des numéros spéciaux des revues philosophiques. Cf. sur « Art et Vérité », l'article de M. Ét. Souriau, in *Revue Philosophique* de 1933. Ou le numéro spécial de la *Revue Philosophique* de 1954, le numéro du *Journal de Psychologie* de janv.-juin 1951 (« Formes de l'Art, formes de l'esprit ») paru sous la direction de M. le Pr I. Meyerson, la *Revue Internationale de Philosophie* de janv. 1955 sur le Beau.

On peut également se référer aux *Essais de Philosophie d'Esthétique et de Littérature* (Paris, P. U. F., 1934) de V. Basch, et à *L'Esthétique de la grâce* (P. U. F., 1934, 2 vol.) de Raymond Bayer.

Il convient de consulter les tables des matières de la *Revue d'Esthétique* publiée depuis 1948, sous la direction d'Ét. Souriau et R. Bayer. Parmi les ouvrages récemment publiés, il convient de citer tout particulièrement la *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, de M. Dufrenne (P. U. F., 1953) : l'ouvrage qui effraiera peut-être le lecteur profane par ses deux volumes épais d'un total de 700 pages, contient deux analyses irréprochablement conduites de l'objet esthétique et de la perception esthétique en suivant une méthode phénoménologique sans souci d'une rigoureuse obéissance husserlienne. La critique des *a priori* affectifs, l'étude de la possibilité d'une esthétique pure, l'analyse de la vérité esthétique, la signification ontologique de l'être de l'objet esthétique et surtout l'analyse de l'œuvre d'art constituent des études de toute première importance dans ce domaine. La traduction française de l'ouvrage du Dr T. Munro : *Les Arts et leurs relations mutuelles* (P. U. F., 1953) constitue elle aussi une lecture de référence absolument indispensable à l'étudiant en Esthétique.

Beaux-Arts

Sur l'Esthétique des Arts particuliers, on pourra consulter à titre d'exemple : *L'Esthétique du rire* de Ch. Lalo (Flammarion, 1949), *Les deux cent mille situations dramatiques* d'Étienne Souriau (*Ibid.*, 1950), *L'essence du théâtre*, et *Le Théâtre et l'Existence*, de H. Gouhier (Plon, Aubier), pour les catégories dramaturgiques, ainsi que la Bibliothèque d'Esthétique (de Flammarion) dirigée par André Veinstein. Mais *Expliquez-moi l'Esthétique* contient d'utiles indications sur les Beaux-Arts, comme les *Vingt leçons*, d'Alain (N. R. F.), le *Blanc-Souci* sur la conscience poétique (par J. Miquel, éd. Vigneau) (1).

L'Art et les Valeurs

Pour le rapport des valeurs esthétiques avec les autres valeurs culturelles, il y aurait à citer le volume de Ch. Lalo sur *L'Art et*

(1) Citons en Musicologie les beaux travaux de M. le Pr VI. JANKÉLÉVITCH, dont le plus récent *De la Rhapsodie* a paru dans la *Bibliothèque d'Esthétique* de Flammarion en 1955.

la *Morale* (P., 1922) ou encore les ouvrages de René Le Senne : *Traité de Morale Générale* de la collection « Logos » (P. U. F., 1942), de J.-P. Sartre : *Qu'est-ce que la littérature ?* (N. R. F., 1949) ; l'Art et la Science font l'objet d'une étude attentive de M. Pradines dans la collection « Logos » (*Traité de Psychologie*, t. II, P. U. F., 1946) ; celle de l'Art et du Sacré d'un ouvrage du R. P. Régamey : *Art sacré au XX^e siècle* (édit. du Cerf, 1952) ; les rapports entre l'Art et l'Industrie ont donné lieu à une étude collective de la *Revue d'Esthétique* parue sous le titre : *Esthétique industrielle* ; on peut également citer la *Revue d'Esthétique Industrielle*, publiée depuis 1950 par Jacques Viénot. Cf. *Le Traité des Valeurs*, de Louis Lavelle, collection « Logos », P. U. F., 1955, t. II ; de même, de René Polin : *Du Laid, du Mal, du Faux* (P. U. F., 1949), l'anti-Cousin (cf. *Du Vrai, du Beau, du Bien*, de Cousin).

L'Oral

L'oral porte sur deux programmes distincts : le programme général ou théorique, qui s'appuie sur l'étude du cours du Professeur (M. le Pr Ét. Souriau doit publier deux cours intégraux sur la *Psychologie de la création artistique*, comme sur les *Structures de l'Œuvre d'Art* au C. D. U., 5, place de la Sorbonne). Il a publié *La Condition humaine vue à travers l'art* ; *L'Expérience esthétique* (cours de 1955). On signale *Les grands Problèmes de l'Esthétique théâtrale* (1956) ; *L'Animal dans l'art* (1956) ; *Les Catégories esthétiques* (mercredi 16 heures, radiodiffusé) ; *La Notion du génie* (1956).

L'épreuve pratique

Les épreuves pratiques, aux termes du programme officiel, pourront consister, au choix de l'examineur, en analyse esthétique d'une œuvre d'art, en une épreuve d'esthétique expérimentale, ou en une interrogation sur un des textes suivants ; pour 1955, Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, livre III ; Novalis, *Les disciples à Saïs* ; Edgar Poe, *Le Principe poétique et Philosophie de la composition* ;

Henri Delacroix, *Psychologie de l'Art*. Ces textes ne figureront plus au programme de 1956. Sont valables pour les années 1955-56 Aristote : *Poétique* ; Hugo : *Préface de Cromwell* ; et Croce : *Bréviaire d'Esthétique*. L'étude des auteurs fait l'objet d'explications de textes et de commentaires à l'Institut d'Art et d'Archéologie, par le moniteur de travaux pratiques chargé d'expliquer les auteurs (tous les jeudis de 11 à 12).

La troisième et dernière épreuve orale est une matière à option où le candidat a le choix de prendre à sa convenance, soit la psychologie (et pour ce faire il a un programme de 30 questions à étudier qui, à Paris, firent l'objet d'une explication pratique tous les jeudis de 10 à 11 au même local) (1) ; soit l'Histoire de l'Art antique, médiéval ou moderne ; soit enfin l'Histoire de la Musique. Ces 5 enseignements sont donnés par les Professeurs titulaires des diverses chaires, qui sont, de droit, examinateurs en ces disciplines.

Épreuves écrites

Nous donnons à titre indicatif quelques sujets de dissertations d'examen ayant été proposés dans les années précédentes au C. E. S. d'Esthétique :

En 1954, les sujets ont été :

PARIS :

Juin : Discuter cette opinion de Benedetto Croce : « La considération de la matière avec laquelle est faite une œuvre d'art n'intéresse que la physique et ne concerne en rien l'Esthétique. »

Oct. : Victor Hugo écrivait, dans la préface des *Contemplations* : « Prenez ce miroir et regardez-vous y. On se plaint quelquefois des écrivains qui disent : moi. Parlez-nous de nous, leur crie-t-on. Hélas, quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas ? Ah ! insensé qui crois que je ne suis pas toi. » Commentez et appréciez ce programme d'un poète, en vous demandant jusqu'à quel point un artiste (que ce soit un poète, un

(1) Naguère M. Raymond Bayer et Valentin Feldman, Moniteurs d'Esthétique à la Sorbonne, étaient respectivement chargés de l'explication des Auteurs et des leçons de Psychologie. De 1952 à 1955, la déontologie de ces cours a été respectée et MM. Revault d'Allonnes et Denis Huisman ont été chargés de l'explication des Auteurs (11 à 12 heures) et des explications de Psychologie (10 à 11 heures) à l'Institut d'Art de l'Université de Paris, 3, rue Michelet (6°).

peintre, un musicien peu importe), exprime des émotions ou des expériences personnelles inhérentes à sa biographie, ou se délivre de ce point de vue strictement personnel. (Option : Psychologie, l'Expérimentation en psychologie.)

Lyon :

Jun : On peut distinguer la forme primaire intrinsèque, de l'œuvre d'art, qui tient à son organisation même, à la manière dont (selon l'expression de Focillon), elle « occupe l'espace et le temps », et sa forme secondaire qui est la manière dont elle délimite, désigne et révèle les caractères d'un objet réel. Vous commenterez cette distinction, en utilisant des exemples empruntés, à votre choix, aux arts plastiques ou aux arts littéraires ; et vous rechercherez s'il faut l'interpréter comme étant celle de deux valeurs indépendantes, ou, au contraire, de deux fonctions complémentaires.

Oct. : On a dit que « le peintre se propose la métamorphose du monde en tableau, la transformation des rapports des choses dans un univers plastique autonome et cohérent ». Cette formule, vous paraît-elle rendre compte exactement des caractéristiques essentielles de l'Esthétique picturale ?

Aix :

Jun : Peut-on trouver entre les situations romanesques et les situations dramatiques une différence fondamentale qui expliquerait que le romancier ait précisément choisi la forme du roman de préférence à la forme théâtrale ?

Oct. : François Mauriac écrit : « Ainsi, nous devons donner raison à ceux qui prétendent que le roman est le premier des arts. Il l'est en effet par son objet, qui est l'homme. Mais nous ne pouvons donner tort à ceux qui en parlent avec dédain, puisque dans presque tous les cas, il détruit son objet en décomposant l'homme et en falsifiant la vie » (*Le romancier et ses personnages*, p. 122). Expliquez et discutez cette pensée de Mauriac, en vous appuyant sur des exemples concrets, et en tâchant de préciser comment un romancier de génie échappe aux dangers signalés par Mauriac, et pourquoi il fait une œuvre belle.

En 1953 :

PARIS :

Jun : Un philosophe contemporain écrit : « Nulle image d'ordre esthétique ne propose ou n'exige une transformation effective de la réalité. L'artiste n'agit pas. L'univers esthétique n'est pas un univers où on vit mais un univers où on rêve. » Discuter cette idée. Est-il vrai que la pensée artistique ne soit pas une force agissante ?

Oct. : R. M. Rilke, dans ses *Lettres à un jeune poète*, a dit que les souvenirs d'enfance étaient pour le poète « une source inépuisable d'inspiration ». Exposez les caractères esthétiques particuliers du souvenir d'enfance ; et justifiez (ou critiquez) la pensée de Rilke, étendue si vous le voulez à d'autres arts que l'art poétique. Option psychologie : La parole intérieure.

Lyon :

Jun : On a dit que l'art n'avait pas seulement pour but de traduire, mais qu'il devait encore et surtout exprimer. Comment interprétez-vous cette formule ? Et qu'en pensez-vous ?

Aix :

Jun : En vous appuyant sur une étude rigoureuse de l'essence et de la technique d'un art (la musique par exemple) expliquez, justifiez ou discutez la définition de l'Art que donne M. Ét. Souriau dans l'*Avenir de l'Esthétique* : « Il est un travail essentiellement caractérisé par ce fait qu'il est entièrement mû-suscité, contrôlé, finalisé — par la vision soit imaginative, soit perceptive de la chose déterminée qui doit sortir de ce travail (p. 156).

Oct. : Que pensez-vous de cette affirmation de Schopenhauer : « Dans une langue immédiatement intelligible quoique intraduisible dans le langage de la raison... la musique... exprime l'essence intime de toute vie et de toute existence. » (*Le monde.*, t. III, ch. XXXIV, p. 218). Croyez-vous que cette définition puisse être appliquée à d'autres arts ?

En 1952 :

PARIS :

Jun : Quelle différence y a-t-il entre la pensée artistique de la Contre-Réforme et celle du Baroque ?

Oct. : Quelles lumières la théorie de la forme apporte-t-elle à la psychologie de la perception ?

Lyon :

Jun : Gœthe a dit, dans ses *Entretiens avec Eckermann* : « Ce n'a jamais été ma manière, en tant que poète, de chercher à donner un corps à des abstractions. Je recevais en mon âme des impressions... et je n'avais, en poète que j'étais, qu'à donner à ces impressions une forme artistique, à les développer et à les représenter de façon si vivante qu'en m'écoutant ou en me lisant, les autres eussent, à leur tour, ces mêmes impressions. » Vous dégagerez et vous examinerez la conception de l'art littéraire qui s'exprime dans cette déclaration.

Oct. : Commenter, et au besoin, discuter, l'opinion suivante, en l'appliquant à un art ou à un groupe d'arts déterminés : « ... Il n'y a pas d'émotion esthétique simple, il n'y a pas de couleur belle par elle-même, de son beau par lui-même. Si une couleur vous plaît isolément ne dites pas qu'elle est belle, dites qu'elle est agréable. Si nous la jugeons belle, c'est que nous la plaçons dans un ensemble imaginaire, nous en faisons un centre autour duquel d'autres sentiments s'organisent, nous lui suscitons un milieu où elle s'épanouit. Un « beau son » n'est pas tout sec, on le sent vibrer, on y entend frémir les harmoniques, il évoque des associations dans une mémoire riche de souvenirs... Ce qui est « beau », ce sont ces concomitances, c'est le frémissement intérieur de tout mon organisme, toute émotion esthétique est l'unité d'un ensemble. »

Aix :

Jun : La peinture contemporaine présente une extrême variété. Quelles en sont, d'après vous, les raisons historiques, psychologiques ou sociales ?

En 1951 :

PARIS :

Jun : La beauté d'un édifice doit-elle simplement s'entendre du spectacle qu'il offre au sens de la vue ? Sa contemplation met-elle en jeu, soit directement, soit par représentation, d'autres genres de données sensorielles ?

Oct. : *Filles des nombres d'or,
Fortes des lois du ciel,
Sur nous tombe et s'endort
Un Dieu couleur de miel*

Commenter ces quatre vers du *Cantique des Colonnes*, de Paul Valéry. (Dans les vers cités, ce sont les colonnes qui parlent.)

Aix :

Jun : La participation du spectateur à l'action dramatique. Comment se modifie-t-elle en fonction du nombre des personnages principaux de la pièce ?

Oct. : Qu'est-ce qui, dans une pièce de théâtre, fait naître chez le spectateur le sentiment du tragique ? Quelles conditions portent ce sentiment à son intensité la plus forte ?

En 1950 :

Lyon :

Jun : Dans *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, Anatole France fait dire au jeune Gélis : « Dans tous les arts l'artiste ne peint que son âme... Qu'admirons-nous, dans la *Divine Comédie*, sinon la grande âme de Dante ? Et les marbres de Michel-Ange, que nous représentent-ils d'extraordinaire, sinon Michel-Ange lui-même ? Artiste, on donne sa propre vie à ses créations... » Ce jugement vous paraît-il rendre compte suffisamment de la genèse des œuvres d'art et de l'emprise qu'elles exercent sur ceux qui les contemplent ?

Aix :

Jun : Comment, dans un tableau, le choix d'un sujet et la manière de le concevoir manifestent-ils à la fois l'influence du milieu social et le caractère de l'artiste ?

Nov. : Comment la peinture, qui semble destinée à représenter le monde extérieur, peut-elle traduire la vie intérieure d'une âme et ses drames les plus intimes ?

RÉCAPITULATION

ÉCRIT. — Une épreuve obligatoire d'Esthétique (durée 4 h., coefficient 2).

Une épreuve facultative à *option*, ou Psychologie (et à l'oral on aura de l'Histoire de l'Art) ou Histoire de l'Art (et à l'oral on aura de la Psychologie) (durée 4 h., coefficient 2).

ORAL. — Une épreuve obligatoire d'Esthétique générale (affectée du coefficient 2).

Une épreuve d'explication d'auteurs (coefficient 2).

Une épreuve à *option* (coefficient 2) en Psychologie (si l'Histoire de l'Art a été choisie à l'écrit) ou vice versa.

CHAPITRE VI

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'ETHNOLOGIE (SCIENCES ET LETTRES)

L'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris délivre deux Certificats d'Études Supérieures d'Ethnologie, l'un relevant de la Faculté des Lettres, l'autre de la Faculté des Sciences (1).

Le Certificat d'Ethnologie de la Faculté des Sciences se recommande tout particulièrement aux candidats à l'Agrégation de Philosophie, tant parce que sa matière scientifique, essentiellement biologique, exige peu de connaissances spéciales préalables en mathématiques, physique ou chimie, que parce que sa nature même relève en partie du domaine de la philosophie en certaines de ses branches (sociologie, psychologie, phénomènes sociaux et esthétiques des races humaines).

Outre les candidats à l'agrégation de Philosophie, les élèves se recrutent surtout parmi les fonctionnaires ou futurs fonctionnaires de l'administration d'Outre-Mer, les médecins métropolitains et d'Outre-Mer, les officiers des troupes coloniales et les missionnaires.

L'enseignement, théorique et pratique, situe l'Homme dans

(1) Pour la Faculté des Lettres, il serait bon de consulter le tableau figurant, à Paris, dans la Galerie Rollin : M. le P^r Marcel Griaule est titulaire de cet enseignement. Signalons également les cours de M. Claude Lévi-Strauss, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études et Sous-Directeur du Musée de l'Homme.

Mais seul le C. E. S. d'Ethnologie-Sciences (Faculté des Sciences), est utilisable pour l'Agrégatif de Philosophie.

l'espace et dans le temps, le décrit dynamiquement et statiquement dans son évolution et dans ses formes actuelles, en fonction de son substratum biologique ; il le considère dans son écologie (liaisons et réactions par rapport au milieu, dans le temps et dans l'espace) et dans son éthologie (ethnographie), c'est-à-dire dans les manifestations de sa vie matérielle (technologie) et mentale (phénomènes sociaux, juridiques, esthétiques, religieux et linguistiques). L'enseignement forme ainsi un tout homogène, particulièrement formateur du point de vue de la culture générale.

I. — Enseignement théorique

A) LE SUBSTRATUM BIOLOGIQUE

1) *Anthropologie physique* (M. Raoul Hartweg). — Historique, notion de race, méthodes de l'Anthropologie. Étude technique des caractères différentiels des races humaines, sur le squelette et le vivant. L'évolution et la paléontologie humaines. Les races actuelles. Théories sur le peuplement des continents ;

2) *Anthropologie physiologique* (M. J. Millot). — Caractères comparés de la physiologie et de la pathologie des races humaines ;

3) *Anthropologie zoologique* (M. J. Millot). — Anatomie et biologie de l'Homme, par comparaison avec les autres Primates. Acquisition de la station bipède et du langage articulé ;

4) *Psychologie des Primates supérieurs* (Mme Gratiot-Alphan-dery). — Comportement et équivalents du langage chez les Singes Anthropoïdes.

B) LES SUPRA-STRUCTURES

a) *Préhistoire* (Mlle H. Alimen). — La préhistoire dans ses rapports avec la géologie, typologie des industries préhistoriques. La vie des Hommes préhistoriques et les correspondances des Hommes fossiles avec la climatologie, la stratigraphie, la faune, la flore et l'industrie ;

b) *Géologie* (Mlle H. Alimen) : Les phénomènes géologiques du Quaternaire occidental.

C) LES PHÉNOMÈNES CULTURELS

a) *Ethnographie* (M. P. Metais) : méthodes générales. Les grands phénomènes ethnographiques dans le monde (avec étude particulière des religions et de la sociologie). Exemples pris spécialement en Mélanésie ;

b) *Technologie* (M. A. Leroi-Gourhan) : L'outil et l'artisan dans les civilisations sans machinisme : le geste, la matière première, les facteurs d'efficacité et d'adaptation de l'outil ;

c) *Géographie humaine* (M. A. Leroi-Gourhan) : Les relations de l'Homme et du sol : l'écologie humaine. Le cours porte sur un sujet variable selon les années (habitat, agriculture, élevage...) ;

d) *Linguistique* (M. A. Basset) : notions sommaires de linguistique générale ; méthodes de notation phonétique.

L'enseignement théorique est complété par des séries de conférences hors-cours (sociologie appliquée de la Région Parisienne, contacts raciaux, démographie, etc.).

II. — Enseignement pratique

A) *Anthropologie physique* (M. R. Hartweg). — Anatomie du squelette ; détermination du sexe, de l'âge, de la race, des anomalies congénitales ou acquises. Mensurations et calculs d'indices. Étude descriptive et métrique du sujet vivant. Capacité crânienne. Groupes sanguins ;

B) *Anthropologie zoologique* (M. R. Hartweg). — Anatomie comparée du crâne et du système dentaire dans la série des Mammifères. Étude comparative du système nerveux central. Étude détaillée du squelette des Singes Anthropoïdes ;

C) *Paléontologie qualernaire* (M. R. Hartweg) : Étude ostéologique et dentaire détaillée des grands Mammifères contemporains des Hommes fossiles. Mollusques caractéristiques ;

D) *Préhistoire*. — Reconnaissance et commentaire d'objets typiques de l'industrie préhistorique ;

E) *Technologie*. — Étude d'objets ethnographiques typiques (vannerie, poterie, armes, instruments de musique, outils divers) du point de vue de la matière, de la fabrication et de l'emploi.

III. — Modalités de l'examen

1. *Écrit.* — Il confère l'admissibilité aux épreuves pratiques.

- a) Composition écrite obligatoire (2 h.) sur un sujet d'Anthropologie ;
- b) Composition de 2 h. portant au choix sur un sujet soit d'ethnographie, soit de préhistoire ou de géologie.

2. *Travaux pratiques.* — Ils confèrent l'admissibilité aux épreuves orales. Une séance de 4 h. comprenant :

- a) Anthropologie physique (coeff. 2) ;
- b) Anthropologie zoologique (coeff. 2) ;
- c) Paléontologie (coeff. 1) ;
- d) Préhistoire (coeff. 1) ;
- e) Technologie (coeff. 2).

3. *Épreuves orales :*

- a) Anthropologie physique et physiologique ;
- b) Anthropologie zoologique ;
- c) Géologie ;
- d) Préhistoire ;
- e) Géographie humaine ;
- f) Ethnographie ;
- g) Technologie.

IV. — Conditions de travail et débouchés

L'enseignement est donné au Musée de l'Homme (Palais de Chaillot). Les étudiants, inscrits à la Faculté des Sciences, reçoivent au Secrétariat de l'Institut d'Ethnologie (au Musée de l'Homme) une carte spéciale qui leur permet de suivre l'enseignement théorique et pratique et leur donne l'accès gratuit dans les Salles du Musée, où ils peuvent compléter leur documentation.

Un *groupe d'Études* (sous la direction de M. Hartweg) organise des conférences, des exposés d'élèves et des visites commen-

tées des salles du Musée de l'Homme, des services spécialisés et des salles de Paléontologie du Museum.

Les étudiants ont accès à la Bibliothèque du Musée de l'Homme, où ils peuvent travailler sur place ou emporter à domicile, sur présentation de leur carte, les ouvrages figurant en double exemplaire au catalogue. Ils disposent également de la bibliothèque de prêt de l'Institut d'Ethnologie, qui comporte la totalité des ouvrages pouvant être utiles à la préparation du Certificat.

Les débouchés. — Une fois en possession d'une licence complète et du Certificat d'Ethnologie, les étudiants ont la possibilité de suivre pendant une année, soit à titre de stagiaires, soit à titre d'auditeurs, l'enseignement du Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques, comportant une formation ethnologique de degré supérieur, avec spécialisation au choix de l'intéressé. Un diplôme sanctionne cette année d'études et peut ouvrir éventuellement (dans la mesure des postes disponibles) l'accès à une carrière ethnologique spécialisée, soit dans l'un des instituts de recherches d'outre-mer, soit au C. N. R. S. Les demandes d'admission doivent être adressées au Directeur du Centre, M. Leroi-Gourhan, Musée de l'Homme.

Il convient de signaler l'atmosphère très particulière de l'Institut d'Ethnologie, où, par tradition, le corps enseignant suit de très près le travail et l'orientation des étudiants et s'efforce d'aider aux maximum chacun d'eux en fonction de ses besoins ou conditions particuliers.

Raoul HARTWEG.

Appendice. — Il existe bien entendu d'autres C. E. S. scientifiques que l'étudiant pourra préparer en vue de sa candidature à l'Agrégation. Nous conseillons, pour notre part, la préparation du P. C. B., dont on peut détacher l'une des trois sections en ne préparant si l'on ose dire que le « P », le « C », ou le « B ». C'est très certainement le certificat pour lequel, en somme, le candidat à l'Agrégation de Philosophie aura le minimum de mal à se donner. Toutefois, il faudrait se garder de croire qu'il s'agisse là d'un cadeau : les Maîtres de Conférences du P. C. B., sans être

féroces, sont sévères pour les agrégatifs de Philosophie. Il s'agira donc de préparer consciencieusement les leçons, en les apprenant par cœur, et de suivre avec assuidité les séances de travaux pratiques rigoureusement obligatoires. Mais le meilleur certificat de sciences nous paraît encore être le baccalauréat de Mathématiques élémentaires, qui donne droit à la candidature à l'Agrégation de Philosophie. Le plus à la mode de ces Certificats, celui, notamment, que préparent tous les Normaliens, est incontestablement le C. E. S. de psycho-physiologie. Nous renvoyons au *Guide de l'Étudiant en Psychologie* (P. U. F., 1953) pour tous les conseils relatifs à ce Certificat.

TROISIÈME PARTIE

LES DÉBOUCHÉS DE LA PHILOSOPHIE



CHAPITRE PREMIER

LE DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE PHILOSOPHIE ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

A tous les étudiants qui ignoreraient ce détail, nous signalons qu'entre la Licence et l'Agrégation se place une petite thèse, le Diplôme d'Études Supérieures, mémoire d'une centaine de pages dactylographiées in-8° interlignées n° 2, sur un sujet emprunté à l'une ou l'autre partie du programme général de la Licence d'Enseignement de Philosophie. Le sujet doit être accepté par un Professeur, qui constituera le Directeur de Diplôme, qui corrigera le mémoire et qui fera soutenir un oral à l'étudiant, au cours d'une épreuve où ce dernier aura à défendre son texte.

Le programme

Le D. E. S. comprend donc trois épreuves distinctes :

- a) La composition d'un mémoire d'Histoire de la Philosophie ou de Philosophie sur un sujet choisi par le candidat et agréé par la Faculté ;
- b) L'interrogation sur le sujet du mémoire, et, d'une manière générale, sur les matières auxquelles ce sujet se rattache ;
- c) L'explication et la discussion d'un passage étendu d'un texte philosophique indiqué au candidat trois mois à l'avance par la Faculté.

Éclaircissements

En fait, depuis quelques années, le sujet du mémoire de D. E. S. peut être choisi parmi les matières de la Licence en Psychologie, comme il peut, d'ailleurs, être choisi parmi les questions d'Esthétique, d'Ethnologie, d'Histoire et Philosophie des Sciences, qui constituent des C. E. S. situés en dehors de la Licence de Philosophie. Il n'y a pas de minimum ni de maximum requis pour le mémoire. Toutefois, l'optimum est de 100 pages. L'on peut, dans certaines conditions, remettre un texte manuscrit ; mais ceci est de plus en plus décrié par les Professeurs et il est recommandé aux étudiants de livrer au Secrétariat deux textes dactylographiés, dont l'un restera aux Archives de la Faculté, et l'autre entre les mains de leur Directeur de Diplôme.

L'explication et la discussion du passage étendu d'un texte philosophique constituent bien souvent une lecture de langue étrangère ou d'une langue morte. En effet, le candidat se trouve, dès le début de l'année, obligé de préciser quelles sont les langues qu'il connaît et il doit obligatoirement pouvoir étudier un texte de grec ou de latin ou deux langues vivantes étrangères. Ce seront, par exemple, les deux derniers livres de l'*Éthique* de Spinoza, en latin, ou les deux premiers livres du *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer, en allemand, ou encore le texte complet, en anglais, du *Traité de la Nature humaine*, de Hume, etc.

Il est spécialement recommandé aux étudiants d'indiquer à la fin de leur mémoire la bibliographie complète des ouvrages qu'ils ont utilisés, de faire des citations rigoureusement exactes en précisant, à la suite des guillemets, le nom de l'auteur, celui de l'ouvrage cité, le numéro du chapitre, la page, ainsi que la date de la publication et le lieu de cette publication. (On doit également indiquer l'éditeur.) Ce travail d'érudition est d'autant plus important que le candidat sera jugé sur son diplôme, plus tard, pour décider de ses qualités proprement professionnelles, s'il vient à être candidat à l'Enseignement Supérieur sans être encore Docteur. Le diplôme est comme l'apprentissage de la thèse. Faire un bon diplôme revient à préparer la matière d'une future thèse de Doctorat.

Les débouchés du diplôme

En lui-même, le diplôme n'apporte pas plus d'avantages que la Licence proprement dite. Jadis, *licentia docendi*, l'examen de la Licence de Philosophie constituait une autorisation d'enseigner ; il conférait à ses titulaires le droit de donner des cours, par cela seul qu'ils étaient licenciés. (Aucun titre n'est exigible en droit de l'Assistant des Facultés, outre la licence d'enseignement elle-même.) Mais ce règlement est tombé en désuétude pour l'enseignement secondaire public. L'on exige maintenant l'Agrégation ou le C. A. P. E. S. pour la candidature à l'enseignement secondaire. Seul le C. A. P. E. S. tient compte du diplôme d'Études Supérieures en accordant une majoration de points pour les mentions Très Bien, Bien et Honorable. Mais, en dehors de ce concours, aucune possibilité de titularisation ne saurait être accordée aux étudiants possédant le D. E. S. sans être agrégés ni certifiés.

Les délégations rectorales

Toutefois, nous attirons l'attention des diplômés d'Études Supérieures sur le fait qu'il leur est plus facile de briguer une délégation rectorale accordée par l'Académie. L'on postule une délégation rectorale aux Services Académiques, c'est-à-dire auprès du Recteur de chaque Académie, ou à Paris, auprès des Inspecteurs de l'Académie. L'on peut avoir un poste d'Adjoint d'Enseignement (poste comportant théoriquement six heures d'enseignement et vingt-quatre heures de surveillance par semaine) ou un poste de Maître Auxiliaire (poste comportant dix-huit heures d'enseignement, sans surveillance). Toutefois, là encore, il nous faut attirer l'attention des étudiants en Philosophie sur le nombre dérisoire des postes de délégués rectoraux de Philosophie. Aussi leur conseillons-nous fermement de postuler un service de délégué rectoral de Grammaire, plutôt qu'un poste de philosophie, qu'ils ne sauraient obtenir sans avoir été au moins admissibles à l'Agrégation (1).

(1) La délégation rectorale donne droit à un traitement d'environ 38.000 fr. par mois (1955), échelon 225. Elle est faite « à titre provisoire et sous toutes réserves » suivant la formule consacrée par l'Académie.

L'enseignement privé

Pour les candidats malchanceux aux Concours de l'Enseignement Public, ou pour tous ceux qui ne se présenteront jamais à l'Agrégation ou au C. A. P. E. S., il reste une porte de sortie, une issue de secours : c'est l'enseignement privé. Toutefois, il y a lieu de considérer que la majeure partie des établissements libres en France, est strictement confessionnelle : aussi le corps enseignant y est-il formé pour les trois quarts par des membres du Clergé. L'enseignement privé laïc a recours, au surplus, à des professeurs titulaires de l'Enseignement public. En effet, la plupart des chefs d'établissements de l'Enseignement libre recherchent de préférence des professeurs titulaires retraités, en congé, ou même, dans certains cas, en exercice, parce qu'ils ont l'habitude de l'examen du baccalauréat. C'est pourquoi le nombre de postes réservés aux candidats libres non pourvus de l'Agrégation ou du C. A. P. E. S. reste extrêmement limité : il n'y a qu'un nombre de postes réduit en province, davantage à Paris, mais les plus grands établissements de l'Enseignement privé (1) ont essentiellement recours à des Professeurs de l'Enseignement public. De toute façon, il convient de s'inscrire à l'Association des Chefs d'Établissements de l'Enseignement Libre, et au Syndicat Professionnel de l'Enseignement privé pour demander un poste. Mais il est presque plus difficile d'avoir une fonction dans le secteur privé que d'obtenir une délégation rectorale comme Adjoint d'enseignement dans un établissement public. D'ailleurs, la rémunération en est généralement faible ; et la stabilité n'est pas plus grande que dans le cas d'une délégation.

Les Chefs d'Établissement

Reste enfin la possibilité de fonder une école privée. Il faut alors justifier d'un certificat de stage (cinq ans d'exercice dans

(1) Ainsi le Collège Sévigné, l'École Alsacienne, le Collège Sainte-Barbe, ou le Collège Stanilas recrutent essentiellement des Professeurs de Philosophie « détachés » ou appartenant à un autre Établissement d'Enseignement secondaire public. C'est aussi le cas des grands cours comme Fidès, l'École Supérieure d'Orientation et le C. N. R. P.

un établissement public ou privé) et posséder la licence (non obligatoirement d'enseignement). L'on peut obtenir une *dispense de stage* en adressant la demande à M. le Recteur de l'Académie dont on dépend. La décision est prise par le ministère sur avis favorable du Conseil académique, lequel se réunit en juin et en décembre. On doit s'adresser pour tous les détails au secrétariat de l'Académie.

CHAPITRE II

L'AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE LE C. A. P. E. S. ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC

L'Agrégation est un concours de recrutement de l'enseignement du second degré. Le jury, les programmes, les épreuves, les nominations dépendent de la Direction de l'Enseignement du Second degré. Les candidats reçus se trouvent « agrégés » au corps des professeurs fonctionnaires titulaires des lycées. Celui qui s'inscrit au concours s'engage par écrit à enseigner dans les établissements du Second degré pendant au moins cinq ans. Il ne faut pas perdre de vue ce caractère fondamental de l'Agrégation. Cependant, d'abord l'agrégation est la grande porte d'entrée dans l'enseignement du Second degré et il en existe d'autres ; ensuite le titre d'agrégé de l'Université jouit, en France et à l'étranger, d'un prestige considérable. On s'est demandé s'il existait au monde des titres universitaires supérieurs sur le plan de la formation culturelle théorique. C'est dire qu'une agrégation ne s'improvise pas.

a) Les débouchés

L'agrégé débute dans l'enseignement du Second degré au mois d'octobre qui suit sa nomination, dans un lycée de province au 1^{er} échelon, c'est-à-dire à l'indice 315 (traitement mensuel brut en 1955 : 43.788 fr.). L'avancement, divisé en neuf échelons, se fait au choix (avec ancienneté minima d'échelon) et à l'ancienneté

(après un maximum à l'échelon). Voici le tableau synoptique de cet avancement :

Échelon	Temps de services pour promotion à l'échelon supérieur			Indice	Rémunération globale annuelle en 1956 (milliers de fr.)
	30 %	50 %	20 %		
1 ^{er}	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	315	780
2 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans	365	930
3 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans	410	1.060
4 ^e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans	455	1.190
5 ^e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans	495	1.340
6 ^e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	530	1.466
7 ^e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	565	1.602
8 ^e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	600	1.738
9 ^e				630	1.851
TOTAL	20 ans	26 ans	30 ans		

Le statut de l'agrégé dans les lycées lui impose un service hebdomadaire de quinze heures d'enseignement dans les classes du second degré, quatorze pour les agrégés de philosophie (1).

Il faut souligner qu'un tel recrutement est bien en dessous des besoins réels de l'enseignement public français en professeurs agrégés, encore que pour la philosophie cette différence soit moins sensible que dans d'autres disciplines. A cela, deux raisons. D'une part, il faut en effet maintenir un certain niveau si l'on veut que le titre d'agrégé ait toujours son sens. En 1954, on a reçu 14 hommes et 5 femmes. Si le nombre de postes mis au concours avait été — pure divagation — de 30 et 15, il est pratiquement certain que le jury n'aurait pas pu déclarer agrégés les 45 premiers candidats. Mais il y a une autre cause, sur laquelle insistent les syndicats de l'enseignement et la Société des Agrégés, c'est que le Ministère de l'Éducation nationale est limité par le

(1) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Fédération de l'Éducation nationale, S. N. E. S., 10, rue de Solférino, Paris (7^e). A ces traitements bruts s'ajoutent une indemnité de résidence — qui dépend de la « zone de résidence » (relative à l'importance de la ville où l'Agrégé est nommé en premier poste). A Paris l'Agrégé de 1^{er} échelon gagne environ 55.000 fr. et non 43.783 fr. Mais aucun Agrégé n'est nommé à Paris en premier poste. La zone est la même à Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille ou Strasbourg, c'est-à-dire dans les très grandes villes.

budget. Un agrégé coûte plus cher qu'un certifié ou qu'un adjoint d'enseignement. Limiter le nombre des postes d'agrégés, cela revient à se procurer de la main-d'œuvre à bon marché. L'accroissement du nombre des agrégés dans des proportions possibles, mais non atteintes, ira donc de pair avec un budget de l'Éducation nationale qui soit simplement décent. Il est à l'honneur des jurys d'agrégation de philosophie d'avoir fait valoir ce point de vue, qui est à la fois de l'intérêt des candidats, et de l'intérêt de notre enseignement public. Mais la solution réelle entre dans le cadre du choix d'une politique.

Les débouchés autres que l'enseignement public ne peuvent figurer dans cet exposé. Il s'agit alors de carrières soit publiques, soit privées, où le titre d'agrégé joue par son prestige et par la qualification qu'il atteste. On connaît des personnalités des lettres, des sciences, des arts, de la vie politique, qui ont une formation d'agrégés. Signalons simplement que dans l'enseignement supérieur comme dans la recherche, le titre d'agrégé, s'il n'est pas littéralement requis, est du moins assez constamment un élément important d'appréciation dans le développement ultérieur des carrières, en France et hors de France.

b) Le concours

L'agrégation de philosophie jouit du « privilège » parmi l'ensemble des agrégations d'être celle où le pourcentage des reçus est, de loin, le plus faible, alors que le nombre des candidats qui s'y présentent est parmi les plus forts. Citons à titre d'exemple quelques chiffres de l'agrégation de 1953 :

		Candidats	Admis	%
Philosophie ..	{ H	205	13	6,3
	{ F.....	85	4	5,7
Lettres.....	{ H	239	28	10,9
	{ F.....	282	24	8,1
Physique....	{ H	90	36	40
	{ F.....	50	22	44
Anglais	{ H	169	35	21
	{ F.....	191	28	15

Les épreuves comprennent officiellement deux parties, qui se terminent respectivement par l'admissibilité et l'admission.

La première partie comprend un écrit éliminatoire complété par un premier oral (le « petit oral ») également éliminatoire. Seul le succès à ces deux épreuves donne le titre d'admissible. L'écrit comprend trois dissertations (notes de 0 à 10, coefficient 2) faites en sept heures (de 8 h. à 15 h.) respectivement un lundi, un mercredi et un vendredi. Le sujet de la première dissertation de philosophie présente habituellement un caractère assez général (philosophie générale, ou réflexion sur la philosophie dans son ensemble, ou grands problèmes posés par la science ou l'action). Le sujet de la deuxième dissertation porte habituellement sur un problème plus spécialisé (logique, morale, psychologie, sociologie). Ces deux dissertations se trouvent ainsi être sans programme. Elles cherchent à apprécier, outre les qualités intellectuelles, l'ensemble d'une culture de longue haleine. La troisième dissertation, d'histoire de la philosophie, concerne un ou des auteurs du programme limitatif annuellement publié. Les résultats de l'écrit sont donnés environ un mois après les épreuves. On compte généralement qu'il faut 36 points (moyenne 12/20) pour être reçu.

Les candidats reçus subissent alors le « petit oral », qui consiste en une explication d'un texte choisi hors programme (mais parmi les classiques de la philosophie) avec 2 h. 30 de préparation sans autre document que le texte lui-même. L'épreuve vise à apprécier, outre la culture philosophique, les qualités pédagogiques de clarté et d'esprit d'à-propos. Les membres du jury (un président et cinq membres) posent ordinairement des questions d'éclaircissement, plus ou moins désarçonnantes, dans le but de confirmer le test. Cette épreuve a le même coefficient que les dissertations. Les résultats sont publiés environ une demi-journée après que le dernier candidat ait subi l'épreuve. Il faut totaliser dans les 48 ou 50 points pour être déclaré admissible. En 1953, sur 205 candidats masculins au départ, 21 seulement parvenaient heureusement au terme de ces épreuves. Le petit oral élimine environ la moitié des candidats reçus au seul écrit.

Commence alors le « grand oral », dont sortiront victorieux

définitivement reçus des $2/3$ à la moitié des admissibles, selon les années. Le grand oral comprend quatre épreuves : trois explications de textes, sur programme, une en français, une en latin, une en grec et une grande leçon (0 à 10, coeff. 2).

Chacune des explications est notée de 0 à 10, coefficient 1. Si ces épreuves sont parfois sévères (les notes autour de 3 et 4 ne sont pas rares) il faut signaler qu'elles paient bien lorsque le candidat s'y est sérieusement préparé. On voit des 9,5 et même des 10. Une moyenne de 8,5 ou 9 sur 10 donne un total de 25,5 ou 27 sur 30, résultat qui, dans un concours où les rangs se jouent souvent au demi-point, est souvent décisif. Il vaut mieux totaliser 26 aux explications de texte et n'avoir qu'un 12 en grande leçon (total 38) que de décrocher le 16 ou le 18 en grande leçon et rester à un total de 15 ou 16 aux explications (total autour de 32). D'autant que la grande leçon réserve plus de surprises que les explications.

Cette grande leçon comporte 5 h. de préparation en bibliothèque, avec toute la documentation que demandera le candidat. Celui-ci parlera, avec ses notes, devant le jury, entre 50 et 60 minutes.

Pour les enseignements à tirer des concours, il est indispensable aux futurs candidats de consulter les rapports des jurys sur les sessions. Ces rapports sont annuellement publiés et en vente, 13, rue du Four, Paris, VI^e. Consulter au moins les plus récents. Leur lecture indique à la fois négativement les défauts principaux que déplore le jury et, positivement, ce qu'il demande, avec des exemples à l'appui, tirés des meilleures dissertations, explications et leçons. Ces rapports constituent donc, pour le candidat, l'exposé le plus précis de la physionomie du concours.

c) La préparation

Les candidats se répartissent en fait en trois groupes : candidats en fonctions dans l'enseignement, candidats élèves d'une École normale supérieure, candidats étudiants dans les Facultés des Lettres. Cela se présente évidemment sous forme de cas individuels, qu'il appartient à chacun de résoudre en tenant

compte de ses possibilités diverses. On ne saurait trop conseiller aux agrégatifs d'avoir recours aux conseils des professeurs et des assistants pour tout ce qui concerne leur programme de travail. Signalons en outre, chose trop souvent ignorée, que les candidats isolés (notamment en fonctions dans l'enseignement) ont la possibilité de recevoir un appui, dans leurs études, de la part de deux organisations : la Société des Agrégés (1) et, plus spécialement ici, l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement public (2).

On ne peut, dans le cadre de ce guide et pour un concours aussi important, légiférer *a priori* sur les règles de la préparation. Il y va à la fois des possibilités matérielles et de l'ensemble d'une formation. Cependant, l'importance même du concours vaut que l'on se plie dans toute la mesure du possible à quelques exigences générales :

1) Ne pas déséquilibrer la préparation en faisant porter exclusivement ou même prérogativement l'effort sur une partie de la philosophie plutôt que sur une autre. Ainsi, une illusion d'optique fait trop souvent attacher une importance quasi exclusive à l'histoire de la philosophie. Certes, la connaissance des auteurs et leur compréhension ne s'improvise pas, et c'est souvent sur le programme d'histoire de la philosophie que se révèlent les pires lacunes. Mais c'est une erreur grave de penser qu'en morale, en psychologie, etc., on peut toujours « s'en tirer ». Nous retrouvons, sous-jacent, le contre-sens selon lequel la philosophie serait une méditation exquise de soi sur soi, et non une réflexion critique et une élaboration théorique à partir des faits. Or, les faits ne s'inventent pas. Il faut les connaître, les apprendre, les réapprendre parfois. Organiser donc le travail, dès le début de l'année, dans toutes les branches, avec des instruments appropriés. Pas de bachotage, bien sûr, mais pas d'exclusive non plus ;

2) Ne pas rejeter délibérément la préparation des textes d'oral à la période d'après l'écrit. D'abord on risque d'être pris de court ; ensuite, on se prive d'une formation philosophique qui n'est pas utile seulement au grand oral. Le raisonnement : « Ce

(1) Président M. Sénecat, 59, rue de Bourgogne, Paris (7^e), Invalides 01-17.

(2) Président M. Morfaux, 105, rue de Rennes, Paris (6^e), Babylone 02-20.

sera bien beau si je réussis à l'écrit... » a coûté l'échec à l'oral à plus d'un ;

3) Enfin et surtout ne pas s'enfermer dans une préparation purement passive, mais prévoir comme une nécessité de tout premier plan que l'on fera des dissertations, des explications de textes (1) et même une ou deux leçons, ce qui suppose un contact réel et vivant avec la Faculté dont on dépend. L'idéal est même, au moins en fin d'année, de réaliser ces épreuves « blanches » dans le temps imparti au concours.

Cette forme de travail peut paraître une sujétion inutile, voire irritante. Pourtant, le concours est fait d'épreuves définies, et c'est sur elles qu'on sera jugé. Ce n'est pas parce qu'on aura beaucoup travaillé une question qu'on sera capable de faire une bonne épreuve ; à tout le moins faut-il connaître la distance entre une préparation sérieuse et une épreuve réussie. Des candidats, tous les ans, ont scrupuleusement étudié Descartes, Kant ou les problèmes de l'induction, et s'étonnent eux-mêmes de ne pouvoir, en juin, écrire 12 pages qui tiennent debout.

En bref, d'autant plus une année de préparation à l'agrégation est chose sérieuse et même grave dans une existence, d'autant plus il faut l'organiser rationnellement, avec calme et décision. L'importance de l'enjeu signifie que l'anarchie, l'aventure, signes de découragement ou d'affolement, doivent céder le pas à l'ordre, à l'exercice, et à leur premier fruit : la confiance.

Olivier REVAULT D'ALLONNES,

Agrégé de Philosophie,

Professeur au Lycée Condorcet.

d) Le C. A. P. E. S.

Il existe depuis 1952 un nouveau certificat d'aptitude, qui a remplacé le C. A. E. C. (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les collèges) et le C. A. P. E. S. « 1 » (qui consistait en une série d'épreuves pratiques, passées après une période de deux ans

(1) Ne pas omettre, à ce propos, de refaire du latin et du grec.

de stage). Le C. A. P. E. S. actuel (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire) se passe en deux temps : une première série d'épreuves, dites *théoriques* (1), donne droit à un STAGE dans un C. P. R. (Centre Pédagogique Régional) dans l'une des grandes Facultés : Paris, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Lille, Montpellier, Nancy, etc. Ce stage est PASSIF, c'est dire que l'étudiant doit se contenter de suivre l'enseignement d'une série de Maîtres de l'Enseignement secondaire, en suivant à la lettre leurs indications. A Paris, le stagiaire de C. A. P. E. S. doit suivre alternativement les cours de trois professeurs qualifiés de l'Enseignement secondaire, dans trois Lycées distincts. Au surplus, le stagiaire doit suivre les cours de préparation à l'Agrégation, en Faculté, et cette assiduité aux cours est sanctionnée par des notes et des certificats. Il faut donc y assister régulièrement.

La série des épreuves pratiques se situe au bout d'un an, au lycée où le stagiaire a été auditeur libre pendant un an. Le jury est constitué par l'Inspecteur Général de Philosophie, Président, et deux Membres choisis parmi les Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public.

Les épreuves théoriques consistent en deux dissertations (en 6 et 4 h., coeff. 6 et 4) et une leçon d'oral pour les admissibles.

Nous renvoyons à ce que nous avons dit sur la Leçon et la Dissertation en général pour les conseils pratiques (2).

Le D. E. S. donne droit à une majoration de points.

e) Le C. A. P. E. T.

Un autre Certificat d'Aptitudes dit en l'occurrence « au Professorat de l'Enseignement technique » existe depuis un certain nombre d'années en Mathématiques, Sciences, Dessin industriel,

(1) Ces épreuves consistent en deux dissertations philosophiques sur un total de 200 points. La première épreuve est choisie dans des matières très générales, comme la Métaphysique. La seconde dans des matières plus spécialisées (Logique, Morale, Epistémologie, Sociologie, etc.). L'oral consiste en une explication de texte, en une leçon, tirée au sort, sans *aucun programme limitatif*. Le nombre de postes mis au concours, en Philosophie, est plus restreint encore qu'à l'Agrégation.

(2) On consultera avec fruit les Rapports des Jurys de C. A. P. E. S. en vente, 13, rue du Four, Paris (VI^e).

Dessin d'art, Sciences économiques, Lettres, Langues vivantes, Histoire et Géographie. Ce C. A. au Professorat dans les Collèges techniques, Centres d'Apprentissage et Écoles Normales Nationales d'Apprentissage, se rattache à l'École Normale Supérieure d'Enseignement technique (sise à Paris dans les mêmes locaux que l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, boulevard de l'Hôpital, Paris (13^e). Il se passe en deux degrés, comme le C. A. P. E. S. : la première année c'est un Concours d'Entrée en 4^e année de l'E. N. S. E. T. Puis, après un an de scolarité à l'E. N. S. E. T., le candidat doit passer les dernières épreuves, qui lui permettront d'être certifié au même titre qu'avec le C. A. P. E. S., avec les mêmes échelons, les mêmes avantages matériels, un traitement identique et des honoraires analogues. En fait, si les sections A, B, C, D, E, F et G existent (correspondant à la liste ci-dessus : Enseignement du Dessin industriel, du Dessin d'Art, etc.), la section H correspondant à l'enseignement de la Philosophie, n'existe toujours pas : on parle de sa création depuis cinq ou six ans ; elle est à l'étude ; mais, comme l'Agrégation de Lettres modernes (qui peut d'ailleurs constituer également un débouché utile pour les Agrégatifs de Philosophie malchanceux) cette étude n'a pas encore abouti à l'heure actuelle (décembre 1955).

Nous attirons l'attention des candidats aux fonctions d'Enseignement public sur l'intérêt qu'il peut y avoir à se porter candidat aux sections E (Lettres pures), F (Langues vivantes) ou G (Histoire ou Géographie), car il y a actuellement 5.000 chaires à pourvoir dans l'Enseignement technique. C'est dire que les débouchés sont plus nombreux dans le Technique que dans le Secondaire.

CHAPITRE III

LES DOCTORATS, LA RECHERCHE LE C. N. R. S. ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants en philosophie qui ne se destineraient pas à l'enseignement et qui envisageraient de faire une carrière dans la recherche pure se trouvent devant la nécessité de faire une thèse de doctorat. On sait qu'il existe en France deux titres de doctorat, dont l'un seulement peut être admis pour enseigner dans les Facultés : c'est le Doctorat d'État, dit encore Doctorat ès Lettres. Un autre Doctorat, dont le niveau restait assez médiocre pour les candidats français jusqu'à ces tout derniers temps, a été récemment réformé et revalorisé : c'est le Doctorat d'Université. Ce dernier s'adressait jadis à des candidats français ou étrangers, mais surtout étrangers, dont le niveau restait inférieur à celui de la Licence ès Lettres. L'article III du règlement du 8 février 1954, portant à la connaissance du public la création du Doctorat d'Université, stipule que : « Nul ne peut postuler le Doctorat d'Université s'il ne justifie du diplôme français de Licencié ès Lettres (Licence Libre ou d'Enseignement). » Les épreuves en sont extrêmement différentes de celles d'une Thèse de Doctorat ès Lettres, et il peut être de quelque intérêt au Philosophe de savoir en quoi elles consistent.

Le Doctorat d'Université

Pour les agrégés, la durée de scolarité est d'un an. Les autres étudiants doivent faire leur Doctorat en deux années scolaires, sauf à obtenir une dispense accordée par le Recteur sur avis favorable de la Faculté des Lettres à des candidats non agrégés. Toutes les épreuves ont lieu en langue française. Elles se décomposent en :

1° « Une épreuve orale comprenant une interrogation et des exercices pratiques et destinée à vérifier la possession par le candidat d'une initiation suffisante aux techniques de recherches et sa connaissance de la discipline spéciale à laquelle se rattache la Thèse. Cette épreuve est notée de 0 à 20 et a le coefficient 2. » Cette épreuve orale a lieu six mois avant la soutenance de la Thèse quand la scolarité est de deux ans, ou au plus tard avant la fin du premier semestre si la scolarité n'est que d'un an. Les candidats n'ayant pas obtenu un minimum de 20 sur 40 à cette épreuve ne peuvent en aucun cas être admis à soutenir leur Thèse ;

2° La soutenance d'une petite Thèse entièrement inédite sur un sujet répondant à l'une des spécialités agréées par la Faculté. La Thèse doit être soutenue oralement, et l'épreuve est notée de 0 à 20 ; elle est affectée du coefficient 4 (article 6 du décret du 8 février 1954). L'épreuve orale est subie devant un seul Professeur compétent désigné par le Doyen, mais le jury devant lequel a lieu la soutenance de la Thèse est composé de trois Membres : le Rapporteur, assisté de deux Professeurs désignés par le Doyen.

Il serait vain de croire que le Doctorat d'Université puisse servir à l'accès dans l'Enseignement Supérieur. Si l'on veut faire carrière dans l'Enseignement Supérieur français, il importe essentiellement de préparer une Thèse de Doctorat ès Lettres. Toutefois, il est indispensable, lorsque l'on veut enseigner dans des Universités étrangères, de pouvoir justifier d'un Doctorat, car les Universitaires des différentes nationalités s'étonnent souvent de voir des Professeurs détachés par la France, anciens élèves de l'École normale supérieure, agrégés de Philosophie et pourvus

de toutes les références souhaitables, non pourvus d'un titre de Doctorat. Ce dernier se délivre beaucoup plus facilement à l'étranger, où la Thèse n'est qu'une simple formalité, dans bien des cas. Aussi a-t-il pu paraître nécessaire de créer, à côté du Doctorat d'État, qui reste la plus haute instance de l'Enseignement supérieur français, un second Doctorat, qui, sans tomber dans la facilité de l'ancien diplôme, d'avant 1954, reste l'intermédiaire entre un Diplôme d'Études Supérieures et une véritable Thèse de Doctorat ès Lettres. Nous attirons l'attention des candidats sur l'interdiction formelle de présenter comme Thèse de Doctorat d'Université un Mémoire écrit, déjà utilisé, notamment pour le D. E. S.

Le Doctorat ès Lettres

Les épreuves du Doctorat ès Lettres consistent exclusivement dans la soutenance de deux Thèses imprimées (1). Ces deux travaux doivent être entièrement inédits. La première, dite Thèse principale, doit comporter un minimum de pages et être rédigée en français sur un sujet agréé par la Faculté. La seconde, dite Thèse complémentaire, doit être de préférence, et autant que faire se peut, une contribution érudite : bibliographie, catalogue critique, édition d'un texte rare, non publié ou mal publié, recherche ou commentaire d'un document, etc. Le sujet de l'une et l'autre Thèses doit être soumis à l'approbation du Doyen de la Faculté, après avoir été agréé chacun par un Professeur : ces deux Professeurs seront les Rapporteurs de la Thèse. Le Rapporteur de la Thèse principale est dans la plupart des cas Président du Jury destiné à juger le candidat. Les deux Thèses, imprimées, après avoir obtenu, sur le rapport des Professeurs compétents, le visa du Doyen et le permis d'imprimer du Recteur, sont ensuite soutenues au cours d'une séance publique. Il existe des mesures transitoires pour un certain nombre de candidats qui pourront remplacer leur Thèse complémentaire par un Mémoire imprimé publié antérieurement par eux, et qui, s'il avait été inédit, aurait pu être présenté comme deuxième Thèse (ces candidats sont très

(1) Ou à la rigueur dactylographiées, mais en dix exemplaires, car les six membres du Jury et la Bibliothèque de l'Université exigent des exemplaires distincts.

peu nombreux, et les dispositions restent purement transitoires : on se référera au programme du Doctorat ès Lettres publié par la Librairie Croville pour avoir la liste complète). La seconde Thèse peut être rédigée dans une des langues anciennes ou modernes enseignées à la Faculté. On sait que, jusqu'à la réforme de 1902, la Thèse complémentaire devait obligatoirement être rédigée en latin.

Le C. N. R. S.

Pour les candidats qui souhaiteraient être aidés pendant la durée des Études Supérieures afférentes à la préparation de leur Thèse de Doctorat, il existe principalement deux sources de bourses de recherches : l'Université délivre un certain nombre de bourses de Doctorat ès Lettres, susceptibles d'aider le candidat qui, n'ayant pas fini ses études, aurait besoin, par sa situation de famille, d'être aidé dans ses recherches. Mais cette bourse ne constitue qu'un traitement d'appoint et, au surplus, reste exclusive de toute autre source de revenus. La seconde façon de percevoir une bourse consiste dans le rattachement au Centre National de la Recherche Scientifique, appelé jadis Caisse de la Recherche Scientifique. Comme pour les bourses de la Faculté des Lettres, les allocations du C. N. R. S. sont exclusives de toute autre fonction.

Il existe toute une carrière du C. N. R. S., avec une hiérarchie qui permet, aux Philosophes comme à tous les autres spécialistes des domaines scientifiques, de suivre une filière où l'avancement se fait régulièrement, avec des promotions au choix et à l'ancienneté. La hiérarchie du Centre est la suivante :

Attaché-stagiaire.

Attaché de Recherches.

Chargé de Recherches.

Maître de Recherches.

Directeur de Recherches (1).

(1) A côté de la carrière de Chercheur, il existe également au C. N. R. S. une filière où l'on avance avec des appointements très voisins : ce sont les collaborateurs techniques (Bibliographes, principalement). Se renseigner au C. N. R. S., 13, quai A.-France, pour tous les détails de candidature.

Les titres correspondent aux grades des Facultés des Sciences : le Stagiaire correspond au Préparateur, l'Attaché de Recherches correspond à l'Assistant, le Chargé de Recherches au Chef de Travaux, le Maître de Recherches au Maître de Conférences, et le Directeur de Recherches au Professeur titulaire. Notons d'emblée que les Sciences humaines se trouvent nettement minoritaires par rapport aux Sciences exactes et que le nombre de postes attribués aux Philosophes est relativement restreint. Au surplus, il n'y a qu'une dizaine de Directeurs de Recherches et de Maîtres de Recherches nommés en Philosophie, et il est extrêmement hasardeux de miser sur une carrière définitive au C. N. R. S., où l'on passerait nécessairement Chargé de Recherches après un certain nombre d'années faites comme Attaché. Cette promotion de l'Attaché de Recherches en Chargé de Recherches constitue une stabilisation presque définitive : encore que les Agents et Fonctionnaires soient considérés, pour autant qu'ils sont Chercheurs, comme du personnel contractuel, et *ipso facto* non titularisables.

Il est de notre devoir d'attirer l'attention des étudiants sur le grand nombre d'appelés et le très petit nombre d'élus au C. N. R. S. Les tendances actuelles de la conjoncture budgétaire ne paraissent pas nous autoriser à être plus optimiste pour les années à venir. Seuls les Philosophes déjà pourvus du titre de Chargés de Recherches peuvent être sûrs de se voir maintenus. Mais ceux qui entrent dans la carrière dans les années qui viennent ne pourraient guère compter sur cette quasi-certitude. Il leur faut débiter par un stage de deux ans au moins et trois au plus, stage pendant lequel ils n'ont rigoureusement aucun droit à prétendre exercer d'autres fonctions. Puis les Stagiaires ayant donné satisfaction à leurs « parrains » se voient promus Attachés. On appelle « Parrains » le Professeur, Rapporteur du Projet de Thèse déposé par le candidat et un autre Professeur, spécialisé dans le même domaine. On sait qu'il existe au C. N. R. S. une multiplicité de Commissions dont chacune est compétente dans son domaine propre. Pour la Philosophie, deux Commissions se partagent la totalité des demandes d'allocation. La première, dite de Philosophie, groupe des spécialistes d'Histoire de la Philosophie, de

Philosophie générale et logique, de Morale, de Méthodologie et d'Épistémologie. La seconde, dite de Sociologie, comprend les Professeurs compétents en cette matière, ainsi qu'en Psychologie et en Esthétique. D'autres Commissions sont habilitées à nommer (ou plutôt à proposer au Directoire du C. N. R. S.) des listes de candidats parmi lesquels on choisira les premiers de chaque catégorie, des Chercheurs qualifiés en Ethnologie, en Physiologie ou Psycho-physiologie, etc. Toutefois, la Psycho-pathologie se rattache à la Commission de Psychologie et de Sociologie.

La marche à suivre

Comment doit-on faire pour poser sa candidature au C. N. R. S. ? Nous allons donner ici quelques détails tout à fait pratiques valables pour les candidats ignorant tout des démarches à accomplir pour se faire nommer au C. N. R. S. Tout candidat non agrégé ne saurait espérer être nommé directement Attaché titulaire. Toutefois, un grand nombre d'Agrégés commencent par faire carrière comme Stagiaires pendant un an au moins. Les indices de salaires varient assez nettement, au point que le Stagiaire non agrégé touche un traitement net mensuel de 42.000 fr. et l'Attaché non agrégé un salaire de 55.000 fr. Le Professeur titulaire, agrégé ou non, peut se faire détacher et se trouve curieusement appelé « Attaché-Détaché ». Il touche alors son salaire intégral en délégation de solde.

Tout candidat doit faire acte de candidature avant le 28 février pour la première session de la Commission (qui se réunit entre le 10 mai et le 15 juin) ou avant le 15 septembre (1) pour la seconde session (qui se réunit fin septembre). On se procure un formulaire imprimé que l'on doit remplir avant ces dates au C. N. R. S., 13, quai Anatole-France, Paris, VII^e. Avant tout, cependant, il convient d'avoir choisi un sujet de Thèse, de Doctorat d'Université ou d'État, ou encore un sujet de travail de Recherches agréé par un Membre de la Commission.

(1) N'ont droit à se porter candidats à la 2^e session que les chercheurs non Professeurs titulaires, car les Membres du Corps enseignant n'ont droit qu'à la 1^{re} session.

Il existe en effet des candidats qui, sans être Universitaires de profession, se livrent à des recherches intéressant le C. N. R. S., en quelque sorte d'utilité publique. Dans tous les cas, le sujet doit être déposé, et l'on doit s'entendre avec un Professeur spécialisé dans la même discipline, susceptible de s'intéresser aux travaux du Chercheur. On devra obligatoirement accompagner la notice imprimée d'une demande manuscrite adressée à M. le Directeur du Centre National de la Recherche Scientifique et d'un rapport extrêmement précis, détaillé, circonstancié, figurant l'avant-projet des travaux qui seront entrepris. Il n'est pas inutile de faire accompagner cette demande d'attestations des Professeurs ou Directeurs de Recherches (notamment de son Directeur de diplôme) précisant quelles sont les qualités professionnelles du candidat à une fonction au C. N. R. S. La liste des douze Membres de la Commission de Philosophie et des douze titulaires de la Commission de Sociologie pourra être consultée au C. N. R. S. : il est parfois recommandé d'accompagner sa demande d'allocation de visites protocolaires faites au Président de la Commission ou à un ou plusieurs de ses Membres, pour expliquer quelles seront les tendances et l'orientation des recherches entreprises. Avant de poser sa candidature il aura été bon de s'initier préalablement à des techniques éprouvées de recherches : technique bibliographique, papyrologie, paléographie, dépouillement d'archives pour l'Histoire de la Philosophie, statistiques diverses, sondages, recensements et enquêtes pour la Sociologie, techniques expérimentales et Laboratoire de Psycho-physiologie pour la Psychologie. Les différents techniciens qui auront initié le futur Stagiaire pourront également délivrer des attestations qui serviront à l'établissement du dossier et pour le choix du candidat.

La Commission se réunit pour fixer l'ordre dans lequel seront classés les Chercheurs. Ces derniers se voient classés en première, deuxième et troisième urgences. Il est bien évident que seuls les membres de la première catégorie peuvent se voir nommés lors de la réunion du Directoire. Car les Commissions n'ont qu'une voix consultative : elles désignent les candidats, sans pouvoir *ipso facto* les nommer ; en fait, il est extrêmement rare que le Directoire n'entérine pas les décisions prises par la Commission intéressée.

Il faudrait, en l'occurrence, qu'il y ait des points de droit ou des difficultés soulevées par des problèmes extérieurs à la Philosophie. Cependant, les Philosophes ont la double chance de compter M. le Directeur d'Études de Philosophie, Doyen de la Faculté des Lettres et M. le Directeur général de l'Enseignement Supérieur, représentant tous deux la Philosophie, parmi les Membres du Directoire.

Les tâches du Stagiaire

Une fois que l'on se trouve nommé au C. N. R. S., il ne faut pas croire que l'on puisse rester entièrement libre de son temps. L'on doit très exactement quarante heures par semaine de travail de recherches, contrôlées par le Rapporteur et le Parrain, le premier jouant le rôle d'un Directeur de Recherches (le plus souvent c'est son propre Directeur de Thèse), le second faisant fonction de Contrôleur de ces recherches. Tous deux sont, en Philosophie, des Maîtres extrêmement compréhensifs qui cherchent à guider et à aider très généreusement leur « filleul ».

Au surplus, le Chercheur doit un certain nombre d'heures de ce qu'on appelle les « travaux collectifs » : notamment, les Philosophes sont chargés de rédiger le *Bulletin bibliographique du C. N. R. S.* et sont amenés à composer des analyses d'ouvrages techniques pour les Revues spécialisées publiées avec le concours du C. N. R. S. (1). Ils doivent également continuer à suivre des cours, conférences et séminaires de Recherches où on leur apprendra les techniques de découvertes, en leur donnant des compléments sur toutes les questions où ils ont encore besoin de s'initier.

Il est recommandé aux Chercheurs de première année de commencer d'emblée à rédiger un texte constituant une première approximation de leurs travaux. Sans être tenus de la publier la toute première année, ils peuvent essayer de la placer dans une Revue technique, la deuxième ou troisième année de Centre. D'une façon générale, les publications d'articles et de livres spécialisés sont non seulement autorisées mais très chaleureusement recommandées.

(1) Seuls les Attachés et les Chargés de Recherches doivent ce tribut d' « activités collectives ». En revanche les Stagiaires devront continuer à suivre des cours.

La carrière du C. N. R. S.

Le Stagiaire devenu Attaché de Recherches au C. N. R. S. peut rester quatre ou cinq ans Attaché de Recherches. En fait, toute nomination se fait sur deux années ; le renouvellement du bail au bout de deux ans, lorsque le travail du Chercheur a été convenable, est extrêmement fréquent ; il est normal et va de soi. Au bout de quatre ans, une cinquième année est généralement accordée pour parachever la thèse de Doctorat. Mais il est rare que l'on puisse obtenir plus de cinq ans d'attachement au C. N. R. S. Lorsque le candidat à une sixième année est Docteur il peut être nommé Chargé de Recherches. Mais répétons encore ici qu'en Philosophie comme en Sociologie, il existe extrêmement peu de postes de Chargés de Recherches. Seuls ceux dont les travaux ont une importance scientifique considérable (pour leur érudition, pour leur solidité, pour leur richesse culturelle, etc.) peuvent espérer devenir Chargés de Recherches. Il existe trois échelons distincts de Chargé de Recherches comme il y a trois échelons de Maître de Recherches. Le Directeur de Recherches se voit classer à un échelon unique correspondant au plus haut grade des Professeurs de Faculté.

L'accès à l'Enseignement Supérieur

Pour entrer dans l'Enseignement supérieur, il faut en principe avoir été placé sur deux listes d'aptitude, dites Liste « large » et Liste « restreinte » et auxquelles on accède après un vote du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, après avis favorable des Comités consultatifs. Mais ne se trouvent choisis pour figurer sur ces listes que les candidats pourvus du Doctorat ès Lettres ou à défaut de l'Agrégation de Philosophie et d'une thèse très largement avancée. Il est également recommandé, là encore, d'être Ancien Élève d'une École Normale Supérieure, et de préférence de la rue d'Ulm. La « Liste large » ne confère nullement l'obligation d'être choisi, mais accorde seulement le droit d'être pris pour exercer les fonctions de Chargé d'Enseignement dans une Faculté de province. Pour être nommé « Maître de Confé-

rences », seul titre donnant droit à une titularisation définitive dans l'Enseignement Supérieur, il convient d'avoir été choisi, après avis favorable, sur la première liste puis placé sur la seconde liste ; et c'est seulement après quelques mois, parfois quelques années d'Enseignement Supérieur que l'impétrant deviendra Maître de Conférences de Philosophie dans une Faculté.

Les Chargés de Cours

Dissipons nettement une fâcheuse équivoque. Le jeune étudiant ou l'étudiant étranger nouvellement inscrit à la Faculté croit naïvement que tous ses maîtres sont des professeurs titulaires. Il n'en est rien : à côté du *Professeur*, et dépendant de lui, on doit signaler l'existence des *Assistants*, des *Chargés d'un Cours complémentaire* qui sont des Professeurs d'Enseignement secondaire faisant une ou deux heures de Travaux pratiques en Faculté. A Paris, beaucoup de Chargés de Cours reçoivent le titre de MONITEURS de TRAVAUX PRATIQUES et sont chargés de la correction des devoirs, des exposés oraux, des explications de texte. Leur renouvellement est annuel.

Les Postes d'Assistants

Un Assistant des Facultés n'est pas titulaire de son poste : c'est un contractuel nommé pour un an par le Conseil de Faculté sur proposition du Comité restreint formé par les Professeurs titulaires de la discipline : en l'occurrence par les Professeurs de Philosophie de chaque Faculté. Il est renouvelable pendant quatre, cinq ou au plus six ans.

Pour être nommé Assistant d'une Faculté de province, il faut faire acte de candidature auprès du Directeur d'Études de Philosophie de la Faculté : ce n'est pas le Ministère qui nomme, de Paris, de but en blanc, un Assistant dans la Faculté de province, mais bien la Faculté de province qui demande « son » Assistant, après accord entre les différents Professeurs de Philosophie : elle propose cet Assistant à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, qui, le plus souvent, entérine le vote

de la Faculté. Il est très rare que l'Assistant pressenti par une Faculté, accepté par le Conseil de Faculté, proposé par le Directeur d'Études et le Doyen à l'Enseignement Supérieur, ne soit pas nommé par le Ministre. Toutefois, il n'est nullement indispensable d'avoir été Assistant pour pouvoir être plus tard nommé Chargé d'Enseignement et Maître de Conférences. Actuellement, le C. N. R. S. fournit un grand lot de Docteurs qui se voient, dès leur sortie, nommés Chargés d'Enseignement dans une Faculté de province.

Les Assistants à la Sorbonne

En Philosophie, l'Assistanat à la Sorbonne requiert un titre qui n'est pas exigible en province, ni pour d'autres disciplines (ainsi pour la Musicologie, l'Histoire de l'Art, les Études orientales, les Langues vivantes, etc.) : c'est l'Agrégation. Théoriquement en effet il suffit, pour être candidat à l'assistanat d'être licencié d'Enseignement. Mais pratiquement à Paris, les Assistants en Philosophie sont tous Agrégés. M. le Doyen Georges Davy avait même accoutumé d'exiger de ses Assistants qu'ils fussent Professeurs de Première Supérieure des Lycées de Paris. L'Assistant parisien doit généralement six heures d'enseignement (cinq heures en province). Le recrutement se fait par le truchement du Directeur d'Études de Philosophie de la Sorbonne. Signalons à ce propos que depuis juillet 1955, le Directeur d'Études de Philosophie de la Sorbonne est M. le Pr Étienne Souriau, Professeur d'Esthétique et de Science de l'Art. C'est auprès de lui qu'il faut faire acte de candidature lorsque l'on désire accéder à l'un de ces postes.

Conclusion

Il reste de nombreux débouchés que l'on n'a pas cru devoir mentionner ici : outre les Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices, c'est-à-dire l'Enseignement primaire, les Étudiants en Philosophie devenus Professeurs auront le choix entre les divers ordres d'Enseignement : Supérieur, Secondaire et Technique.

Il va de soi que l'Enseignement Supérieur est de très loin la porte la plus étroite, la *via perardua*. A la fin de cet itinéraire, qu'il nous soit permis de souhaiter bonne chance à tous les Étudiants en Philosophie (1).

(1) Un *Guide* n'est point un *Traité ne varietur*. Il constitue au contraire un recueil de conseils et d'indications provisoires qu'il faudra compléter par le *Guide de l'Étudiant* de chaque Université. A Paris recommandons la visite du *Bureau des Renseignements universitaires* dans la Galerie Richelieu.

L'auteur souhaiterait fort recevoir de ses maîtres, de ses collègues ou des étudiants tous les détails complémentaires confirmant ou infirmant ses indications.

A cet effet, il signale à ses lecteurs qu'il sera toujours disposé à leur donner tous les renseignements qu'il possède lui-même : écrire 112, rue d'Assas, Paris (6^e) ou téléphoner à Danton 66-68.

Il va de soi qu'il subsiste dans ce volume un grand nombre d'erreurs et d'omissions involontaires ; il nous serait agréable de pouvoir les corriger le plus rapidement possible. On voudra bien nous les signaler d'urgence.

Toute notre gratitude va à nos maîtres et préfaciars, M. le Doyen G. Davy, MM. les professeurs Alquié, Bayer, Gouhier, Gusdorf, Poirier et Souriau. Que l'on nous permette de remercier à nouveau ici M. Hartweg et notre collègue et ami O. Revault d'Allonnes pour leurs textes si précieux. Nul doute que ces préfaces et ces textes forment la meilleure part de cet opuscule.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRÉFACE de Georges DAVY, <i>Membre de l'Institut</i>	IX
--	----

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

CHAPITRE PREMIER. — L'enseignement de la Philosophie.	3
— II. — Les Travaux Pratiques : Dissertation, Leçon, Explication	9

DEUXIÈME PARTIE

LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

CHAPITRE PREMIER. — Le C. E. S. d'Études littérales générales (<i>Postface de M. le P^r Gouhier</i>) .	27
— II. — Le C. E. S. de Morale et Sociologie (<i>Pré- face de M. le P^r Georges Gusdorf</i>) .	45
— III. — Le C. E. S. de Philosophie générale et Logique (<i>Préfaces de MM. les P^{rs} Poi- rier et Bayer</i>)	69
— IV. — Le C. E. S. d'Histoire de la Philosophie (<i>Préface de M. le P^r F. Alquié</i>) . .	103
— V. — Le C. E. S. d'Esthétique et Science de l'Art (<i>Préface de M. le P^r Et. Souriau</i>)	127
— VI. — Le C. E. S. d'Ethnologie (<i>Texte de M. le P^r Hartweg</i>)	145

TROISIÈME PARTIE

LES DÉBOUCHÉS DE PHILOSOPHIE

	PAGES
CHAPITRE PREMIER. — Le D. E. S. et l'Enseignement Secondaire Privé	153
— II. — L'Agrégation, le C. A. P. E. S. et l'Ensei- gnement Secondaire Public, l'Ensei- gnement Technique et le C. A. P. E. T.	158
— III. — Le Doctorat d'Université, le Doctorat d'Etat, et la Recherche : le C. N. R. S. et l'Enseignement Supérieur.....	167

278793

BOSTON COLLEGE



3 9031 01223191 6

Huisman

B52

.H89

Boston College Library

Chestnut Hill 67, Mass.

Books may be kept for two weeks unless a shorter period is specified.

If you cannot find what you want, inquire at the circulation desk for assistance.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

COURS DE PHILOSOPHIE ET TEXTES CHOISIS

publiés sous la direction de **ROGER DAVAL**
Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux

PHILOSOPHIE DES SCIENCES

*CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES*

Un volume in-16 jésus 760 fr.

PHILOSOPHIE DES SCIENCES

CLASSE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES

Un volume in-16 jésus 800 fr.

PHILOSOPHIE MORALE

*CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES*

Un volume in-16 jésus 824 fr.

**PHILOSOPHIE MORALE
ET PHILOSOPHIE GÉNÉRALE**

CLASSE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES

Un volume in-16 jésus 900 fr.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

*CLASSE DE PHILOSOPHIE
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES*

Un volume in-16 jésus 652 fr.

PSYCHOLOGIE

*CLASSE DE PHILOSOPHIE
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES*

★ **Méthodes et champs d'applications**

Un volume in-16 jésus 864 fr.

★★ **Les fonctions psychiques**

Un volume in-16 jésus 652 fr.

MANUEL DE PSYCHOLOGIE

par **Paul GUILLAUME**

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris

Un volume in-8° raisin 864 fr.

108, Boulevard Saint-Germain — PARIS 6^e